



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Col. 511^m

1705, 2

Mercury



<36624504850016

<36624504850016

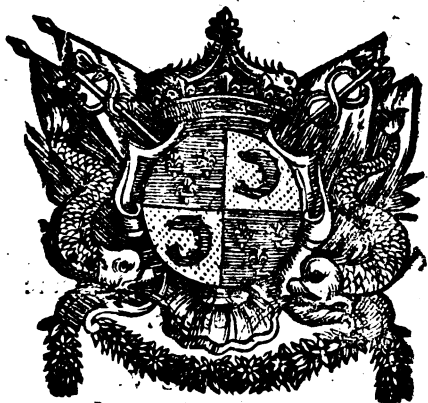
Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

FEVRIER, 1705.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliés en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliés en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCC V.
*Avec Privilège du Roy.***



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE GALANT

F E V R I E R , 1705.

I Ecroy ne pouvoir mieux
commencer ma Lettre
qu'en vous disant qu'il pa-
roist depuis peu un Livre intitu-
lé *Discours historique du Regne de*
LOUIS LE GRAND, XIV.

A iij

6. MERCURE

du nom , Roy de France & de Navarre. Cet Ouvrage merite l'attention de tous ceux qui aiment le Roy , c'est-à-dire de tous ses Sujets ; jamais Souverain n'ayant esté plus digne de leur estime & de leur amour. M^r Mirat de la Tour , Gouverneur de Tulles , est l'Auteur de ce Livre. Il se vend chez le sieur Jean-Baptiste Coignard , rue Saint Jacques , à la Bible d'or.

Le dernier Combat Naval a fait tant de bruit dans toute l'Europe , & les Alliez se sont donné tant de mouvemens

GALANT 7

pour diminuer la gloire que les François ont remportée dans ce combat , qu'on ne peut en donner trop de Relations , sur tout lorsqu'elles sont faites par les premiers Officiers Generaux de l'Armée. C'est pourquoy je vous envoie la Relation suivante, moins comme une nouvelle que comme un beau morceau d'Histoire, qui doit estre bon , & doit faire plaisir en tout temps.

A iijj

D E T A I L

Fait par M^r le Chevalier d'In-
 freville, premier Chef d'Es-
 cadre des Armées Navales
 du Roy, de la conduite qu'il
 a tenuë dans le dernier Com-
 bat Naval, commandant les
 six premiers Vaisseaux à la
 teste de l'avantgarde de l'Ar-
 mée.

*Dans le combat rendu le 24.
 Aoust 1704. entre l'Armée du
 Roy commandée par S. A. S.
 Monsieur le Comte de Toulouse,
 Amiral de France, & celle des An-*

GALANT 9

glois & des Hollandois joints ensemble, commandée par l'Amiral Rook, j'ay mené, estant monté sur le S. Philippe de 88. Canons, portant Pavillon de Viceamiral blanc & bleu, les six premiers Vaisseaux de l'avantgarde de l'Armée, l'Éclatant, l'Eole, l'Oriflame, l'Heureux, & le Rubi. Nous en avons soutenu le poste, sans rien perdre du vent, que nous avons toujours tenu au plus près pendant tout le combat, que nous nous sommes trouvez de beaucoup au vent de toute l'Armée, que les Ennemis ont combatuë à la coste d'Espagne proche de Malaga avec l'avantage.

10 MERCURE

du vent qui estoit à l'Est, l'Armée portant au Sud-Sud-Est, de maniere que le Viceamiral Lake monté sur un Vaisseau de 92 canons, commandant aussi les premiers Vaisseaux de l'avantgarde de l'armée ennemie, en portant Pavillon de Viceamiral bleu, au mast d'avant, suivy de plusieurs Vaisseaux beaucoup plus grands que l'Heureux & l'Oriflame qui estoient mes matelots, commandez par Mrs de Saint Marc-Colbert & le Marquis de Chasteaurenaud, & que ne l'estoient encore les autres, tant de la teste que de la queue de ma division, commandez par Mrs le

GALANT II

Chevalier. de Belle-fontaine, de Mons & de Belleville, dont les Vaisseaux n'estant qu'à deux ponts, n'estoient aussi armez que depuis soixante jusques à soixante & dix pieces de canon, tomba sur moy & par mon travers, comme sur mes deux matelots avec beaucoup d'audace, soutenu par un grand feu de canon, tiré tant à boulets ronds qu'à bales à deux testes & à mitrailles; nous le soutenmes sans nous déranger par un feu plus grand & fait à propos, en tenant toujours le vent au plus près; en sorte qu'ayant forcé ce Viceamiral, après un combat opiniâtré, à met-

12 MERCURE

tre ses voiles , tant du petit hunier , que de la misaine enticrement sur le mast , afin de se laisser culer , & pour estre moins exposé au grand feu qui sortoit de nos batteries , il ne laissa pas de revenir à la charge , & en differens temps , faisant reservoir ses voiles , dans la vûe , en nous prêtant toujourns le costé , de nous pouvoir rompre , & de nous faire plier ; mais n'ayant pû y réüssir , il s'éloigna enfin de notre travers , estant fort maltraité , pour se garantir d'un feu continuel qui en sortoit , que nous connûmes bien à sa manœuvre qu'il ne pouvoit plus soutenir. Cet avantage fut suivi

d'un autre qui fut encore plus grand, puisque nous mêmes son second matelot placé à l'avant de son vaisseau, & qui dans le temps même avoit remplacé ce Viceamiral avec beaucoup de valeur & de fermeté, entierement hors de combat, pour l'avoir démâté, nonobstant le grand feu de deux autres vaisseaux dont il estoit soutenu, & pour avoir vû aussi tomber sa grande hune en confusion sur ses voiles pour lors en banniere, autant endommagées de coups de canon, que ses manœuvres en general, & le costé de son vaisseau; c'est ce qui fut la cause que rebu-

14 MERCURE

rez de l'esperance dont ils s'estoient flattez d'avoir avantage sur nous dans le centre de ma division, où je commandois, & qu'ils avoient combattu avec beaucoup de valeur, ils se contenterent dans la suite de se menager à certaines distances, afin de n'avoir rien par leur travers, en laissant un tres-grand vuide qui fust capable par notre feu de les embarasser de plus en plus; c'est en quoy nous aurions réüssi, si nous avions pu trouver l'occasion de les pouvoir doubler dans le temps même.

Cet avantage remporté sur le Viceamiral Lake & sur les vais-

seaux de sa division, à la réserve des deux premiers de son avant-garde, destinez pour s'opposer à Mrs de Bellefontaine & de Mons, mais qui ne parurent faire d'autres mouvemens que ceux de les observer, sans trop s'engager sur eux, de crainte que M^r le Chevalier de Bellefontaine monté sur l'Eclatant, & M^r de Mons sur l'Eole, ausquels il paroissoit par leur manœuvre une extrême envie de combattre, estant à ma teste, n'eussent occasion en les doublant, après avoir reviré sur eux, de les mettre entre deux feux, me fit envisager tout de nouveau de

16 MERCURE

quelle consequence il me parut pour tout ce que j'envisageois de plus avantageux en cette occasion, avec les six vaisseaux que je commandois, de n'avoir plus par mes eaux la division de M^r le Marquis de Villette Murcay, monté sur le Fier de 92. canons portant Pavillon d'Amiral blanc & bleu, & dont j'estois à la teste de l'avantgarde, comme Viceamiral. Il avoit esté derangé de mes eaux, après quelques heures de combat & du travers de l'Amiral Shovel, qui avec les vaisseaux qu'il commandoit, comme Amiral de l'avantgarde de l'armée ennemie, en portant Pa-

villon blanc à croix rouge. & par les eaux, dans le commencement du combat de la division du Viceamiral Lake que j'avois combattu, luy estoit tombé en partage, & cela par le feu qui ayant pris sur sa dunette ainsi que dans sa Chambre du conseil, par l'effet d'une bombe, en avoit enlevé & blessé ce qui s'y estoit trouvé d'Officiers, de Gardes de la Marine, & de soldats destinez pour faire feu du mousquet, lorsque l'on en viendrait à la mousqueterie.

Un aussi fâcheux dérangement par l'effet de cette bombe, qu'on ne pouvoit attendre de M^r de Villette,

Fevrier 1705.

B

18 MERCURE

que par un cas aussi particulier que celui qui luy estoit arrivé, & dont tout autre n'auroit pû également se garentir, qui le mettoit comme hors de combat, après avoir combattu l'Amiral Shovel avec toute la valeur & la fermeté possible, me fit trouver dans un assez grand intervalle de temps que nous n'estions plus occupez à notre travers par le feu des vaisseaux ennemis, que j'avois combattu, comme entre la division du Viceamiral Lake & celle de l'Amiral Shovel, à la reserve toutefois que les premiers vaisseaux qui en formoient la teste n'estoient point en-

core tout-à-fait parvenus à me
montrer le travers ; mais seulement
jusques à une même distance que
s'estoit à peu près conservé au vent
avec les principaux vaisseaux de
sa division, ce Viceamiral qui m'é-
toit tombé en partage dans le com-
mencement du combat.

Quoique la situation dans la-
quelle je me trouvois pour lors de
me voir de moment à autre, com-
me exposé avec un très-petit nom-
bre de vaisseaux à soutenir le feu
de ces deux divisions des Ennemis,
au nombre de vingt, tant au vent
que sous le vent de ma division,
par qui naturellement je ne pou-

B ij

20 MERCURE

vois manquer d'estre envelopé & mis entre deux feux; la raison est que tres-difficilement pouvois-je compter dans le temps même sur M^r de Villette, non plus que sur les vaisseaux de sa division, qui crurent, après s'estre dérangez de ligne & de mes eaux, lors de l'accident arrivé à sa pompe, devoir suivre ses mouvemens, vû l'état où estoit son vaisseau par ce contre-temps, & pour lors sous le vent, mais de l'avant de la division de l'Amiral Shovel, nous ne lâissâmes pas nonobstant cela, à la teste de nôtre avantgarde, sans nous démentir en rien, non plus qu'en

ce qu'il falloit marquer de bonne contenance, de faire voir par nôtre manœuvre aux Ennemis que rien n'estoit capable de nous faire changer de route.

Ce fut pour lors qu'estant de l'avant & au vent, environ trois lieues avec les vaisseaux que je commandois, de tout le gros de notre armée, qu'à peine pouvions-nous distinguer par le trop d'éloignement, & separez dans le temps même par la division de l'Amiral Shovel de celle de M^r de Villette, sur laquelle il s'estoit laissé tomber en quittant sa ligne, après quelques heures de combat, & cela

22 MERCURE

dans l'esperance de quelque avantage sur luy, comme sur sa division, toujours attentive à sa manœuvre & à ses mouvemens, qu'il parût à la poupe du vaisseau le Fier, encore fumante par l'effet de la bombe, sur la fin de la journée que le vent commençoit à manquer, un signal afin qu'on augmentât de voile, en portant vent large, ainsi qu'il s'en fit la manœuvre; mais sans d'autres vûes, du moins autant que je le pûs comprendre, que celles de se rallier au corps de bataille, d'où il estoit éloigné, & en la maniere enfin que la manœuvre s'en observa dans une armée, avant

la nuit, suivant les ordres généraux auxquels tous les Commandans à la teste de leurs divisions sont dans l'obligation de s'assujettir; j'en suivy donc les mouvemens avec les vaisseaux de ma division, m'attachant à son signal, & toujours dans les mêmes vûes que j'avois pénétré de M^r de Villette de se railler au corps de bataille, duquel sa division, comme la mienne, estoient fort éloignées, parce que menant les premiers vaisseaux de l'avantgarde de l'armée depuis le commencement du combat jusques à la fin, j'avois fait porter les voiles nécessaires, qui tou-

24 MERCURE

tefois ne consistoient qu'en celles du grand & du petit hunier, de la misaine & de l'artimon, afin de donner plus d'occasion généralement à tous les vaisseaux de l'armée de pouvoir plus aisément combattre sans se doubler estant sur une même ligne, ny sans s'embarasser. C'est du moins ce que les Commandans directement à la teste de l'armée, ne peuvent manquer d'observer dans les occasions de combat.

Cette manœuvre auroit pû encore me mieux réussir, après avoir combattu avec avantage, sans nous estre jamais dérangez du vent, les vaisseaux du Viceami-
ral

ral Lake; mais toutefois sans les avoir pû doubler, non plus que Mrs de Bellefontaine & de Mons qui estoient à ma teste. Les vaisseaux qui pendant le combat leur estoient tombez en partage, & puisqu'en cas que j'eusse eu occasion de le pouvoir tenter comme dans leur centre, pour lors entièrement dégagé de mon travers, comme de mes deux matelots, l'Amiral Shovel qui estoit à ma droite & en ligne avec quinze vaisseaux sous le vent de ma division, par là séparée de celle de M^r de Villette, que le mauvais état de son vaisseau, causé par l'effet de la

Fevrier 1705.

C

26 MERCURE

bombe, avoit fait tomber sous le vent, & qui dans la suite n'auroit pas manqué de revirer sur moy & par mes eaux auroit pû en tirer peut-être un avantage d'autant plus grand, éloigné autant que je l'estois avec ma division & de beaucoup au vent tant du gros de nôtre armée que de celle de Mr de Villette, à proportion par le nombre qu'il m'auroit opposé de vingt vaisseaux, compris ceux du Pavillon bleu que j'avois déjà combattu, qu'il m'eût esté bien difficile, malgré tous nos efforts pendant le combat, de pouvoir m'en tirer, sans tomber dans le risque d'estre enfin

enveloppé par un nombre de vaisseaux aussi supérieur à celui que j'aurois pû leur opposer.

Le party que j'avois donc pris de demeurer ferme, ainsi que je fis, comme entre ces deux divisions, tant de l'Amiral Shovel que du Viceamiral Lake, que j'avois combattu à la teste de l'armée, me parut dans la suite d'autant plus avantageux que j'empêchay par ma manœuvre l'Amiral Shovel, dont je pris toujours soin d'observer les mouvemens, en mesurant aussi dans le temps même mes voiles avec les siennes, de ne rien entreprendre sur Mr de Villette, fort affoibly

Cij

28 MERCURE

par tout ce que l'effet de la bombe tombée sur la dunette de son vaisseau luy avoit causé de contre-temps. A peine estois-je donc parvenu à demi-portée de Mr de Vilette & de sa division, avec les vaisseaux que je commandois, après qu'il m'eût fait le signal de me rallier à luy, lorsqu'il fit porter vent large, que nous fûmes menacés d'un calme. Mr de Vilette, pour prévenir ce contre-temps se fit aider avec un reste de fraicheur sur l'eau, par les Galeres d'Espagne qui avoient esté destinées pour estre à nôtre teste, mais sous le vent pendant le combat;

en sorte qu'ayant donné la remorque à nos vaisseaux, que les courants & le peu de vent empêchoient pour lors de se manier, n'ayant pas permis aux Galeres de nous demêler tous, fut la cause que je ne pus estre aidé, estant pour lors tout à fait en calme, par la Galere de Mr le Comte de Fonçalada General des Galeres de Cartagene, que long-temps après, mais encore fort inutilement, puisqu'estant venu à mes feux pour prendre mes amares, il ne les put conserver portées sur sa Galere, que tres-peu de temps; la raison est que sa Chiourme, après plusieurs efforts,

C iij

30 MERCURE

en nageant toujours en travers, pour me faire abbatre, n'ayant pu enfin surmonter les courans qui prenoient mon vaisseau par le costé, obligea Mr le Comte de Fonçalada d'abandonner mes amares; mais aussi dans le temps d'un signal que luy fit d'une fusée Mr le Duc de Turcis General des Galeres d'Espagne, qui estoit la marque de ralliement pour toutes les Galeres à la sienne, du moins c'est ce qu'il me fit dire en s'éloignant de mon vaisseau, après m'avoir fait faire beaucoup d'honnêtetez.

Quoique la maniere dont je me trouvois pour lors orienté par le

calme, ne fust différente de celle de Mr de Villette & des autres vaisseaux qu'en ce qu'ils presentoient vers la partie du Nord-Nord-Oüest, & que tout au contraire mon vaisseau presentoit vers le Sud-Sud-Est, parce que nous estions tous pour lors tout à fait en calme, & par consequent peu éloignez les uns des autres. Je ne laissay pas d'envoyer à Mr de Villette, quoique pendant une nuit fort obscure, & malgré la rapidité des courans, Mr le Chevalier de Lanty Officier sur mon Bord, pour luy donner avis de tout ce que j'en devois apprehender, & qu'enfin ils

32 **MERCURE**

ne me dérangent aussi-bien que Mr des Herbiers, commandant le vaisseau l'Arrogant qui se trouvoit dans le même cas où j'étois. Mr de Villette n'eut pas plutôt appris de mes nouvelles par Mr le Chevalier de Lanty qu'il détacha vers Mr le Duc de Turcis, le priant de m'aider d'un plus grand nombre de Galeres ; il m'écrivit dans le temps même un billet, par lequel il me mandoit que ses Galeres ne l'ayant pas encore rejoint, il n'estoit pas encore en son pouvoir de m'en aider, & en la maniere qu'il l'auroit fort souhaitté, mais qu'au moment qu'elles se seroient

ralliées à la sienne, il ne manqueroit pas de m'en envoyer. Ce billet de la part de Mr le Duc de Turcis, ne me fut apporté que le lendemain 25. du mois, par le Chevalier de Lanty, qui pour se garentir des courans, qui la nuit même de la commission dont je l'avois chargé, le portoient sur les Ennemis, dont je distinguois les feux, avoit préféré de passer plutôt la nuit sur le vaisseau de Mr Ducasse, Chef d'Escadre & premier Matelot de Mr de Villette, où le hazard le fit tomber, que de se mettre dans le risque d'estre toujours manié par les courans,

34 MERCURE

estant dans sa chaloupe, de ne pas rencontrer mon vaisseau pendant une nuit aussi obscure, nonobstant néanmoins les feux d'augmentation que j'avois fait placer à portée de mes fanaux de poupe, où j'avois mes feux ordinaires, afin qu'il le pût mieux distinguer.

Nous n'avions pas laissé, sans attendre le retour du Chevalier de Lanty à mon vaisseau, de sa commission, d'employer tout ce qui étoit du métier, afin de me faire présenter du même costé où les autres vaisseaux, tant de la division de Mr de Villette, que de la mienne, à l'entrée de la nuit, avoient

déjà mis la proie, mais toutefois avec si peu d'apparence de réussir, à cause des courans par trop rapides qui me prenoient par le travers, qu'inutilement aussi de des-
sus mon vaisseau nous appliquions-nous à démêler d'où pouvoit venir la moindre fraîcheur, qui pût me rapprocher de Mr de Villette. Suivant ce qui nous paroissoit dans le temps mesme de la mer fort agitée par les courans, l'on eut pu compter sur un vent assez frais, mais cela ne servoit tout au contraire qu'à nous déranger de plus en plus, & sans vent, puisque par là nous nous trouvions insensible-

36 MERCURE

ment transportez par la dérive de mon vaisseau sur les Ennemis, dont nous distinguons toujours les feux, mais qu'ils éteignirent trois heures avant le jour, & apparemment pour me cacher la manœuvre à laquelle ils se détermineroient de faire porter vers la partie du Nord, ou de celle du Sud, au moment que le vent venant à s'élever leur en fourniroit l'occasion; mais comme en de semblables conjonctures de temps, que l'on se trouve arrêté par le calme, il arrive souvent que des vaisseaux, quoiqu'à peu de distance les uns des autres, & principale-

ment dans le temps de la belle saison qui regnoit pour lors, les uns sont souvent favorisez la nuit comme le jour de certaines fraîcheurs, qui s'élèvent à la superficie de l'eau, qui pour lors contribuent à ce qu'ils puissent se manier, en faisant servir leurs voiles, tandis que les autres, quoique peu éloignez d'eux, n'en profitent pas toujours également par la raison du calme, qui tout au contraire les arreste, fut la cause, incertain comme j'étois pendant la nuit des mouvemens des Ennemis depuis leurs feux éteints, que bien loin de porter vers le Nord-Nord-

38 MERCURE

Ouest après avoir passé un si long-temps en calme pendant une nuit entiere , & qui auroit pu aussitost me faire tomber parmy les Ennemis que dans notre armée , que je preferé à la faveur d'un vent d'Ouest qui s'éleva une heure & demie avant le jour , de mettre plutost la proüe au Sud-Sud-Ouest, dans l'esperance en m'élevant, faisant servir mes voiles , en portant à cet air de vent , de pouvoir conserver quelque avantage sur eux, suppose aussi qu'ils eussent pris le party de ne rien changer à la route que les deux armées avoient suivie pendant le combat.

Nous en fûmes comme convaincus à la découverte, le jour commençant à paroître, puisque nous aperçûmes une armée portant sur nous, mais que Mr des Herbiers commandant le vaisseau l'Arrogant qui venoit par mes eaux, ayant reconnu peu de temps après pour la nostre, m'en ayant fait le signal en revirant, par un Pavillon blanc qu'il mit à poupe pour marque de reconnoissance, fut la cause qu'en moins d'une heure nous nous ralliâmes à l'armée, malgré le contre-temps où j'estois tombé pendant la nuit, le jour du combat, de n'avoir pu estre remor-

40 MERCURE

*qué par la Galere de Mr le Comte
de Fonçalada.*

Le R. Pere Innocent de Sainte Scholaistique , Carme Déchaussé , mourut en cette Ville le 24. Janvier dernier , âgé de quatre - vingt - douze ans. Il avoit eu l'honneur d'estre Confesseur durant plusieurs années de feuë Son Altesse Royale Mademoiselle. Sa vertu & ses lumieres dans la conduite des ames l'avoient fait choisir pour cet employ. Il est mort dans une grande estime & plein de merite.

M^{re} Alexis Barjot de Mouf-
 sy , Prestre , Docteur en Theo-
 logie de la Faculté de Paris ,
 Grand Archidiacre , Doyen &
 Chanoine de l'Eglise de Rho-
 dés , mourut en cette Ville le
 Jeudy 22^e Janvier dernier , uni-
 versellement regretté , à cause
 de sa pieté , de sa charité à l'é-
 gard des pauvres , & de l'intel-
 ligence qu'il avoit dans le ma-
 niement des affaires qui regar-
 doient son ministère. Il estoit
 fils de M^{re} Leonor Barjot II.
 du nom , Seigneur de Mouffy ,
 Conseiller du Roy en tous ses
 Conseils & de feuë Dame Eleo-
Février 1705. D

42 MERCURE

nore de Voyer, fille de M^{re} Louis de Voyer, Vicomte de Paulmy, & de Dame Françoise de Larfé, & grande tante de M^r d'Argenson, aujourd'huy Lieutenant General de Police. Leonor Barjot estoit fils de Leonor Barjot I. du nom, Chevalier, Seigneur de Roncée, Negron, & Mouffy, & de Demoiselle Renée de Beauveau, fille de M^{re} André de Beauveau, Seigneur de Pinpean, & de Demoiselle Philippe de Vaillac. Ce Leonor Barjot estoit fils de M^{re} Claude Barjot, Conseiller du Roy en ses Conseils, M^{re}

des Requestes de son Hostel,
& President en son grand Con-
seil, Seigneur de Mouffy & de
Roncée en Touraine, & de sa
premiere femme Demoiselle
Anne d'Availlole, fille de Char-
les Seigneur de Roncée Ne-
gron. Claude Barjot estoit se-
cond fils de M^{re} Claude Barjot
III. du nom, Seigneur d'Or-
val, & de Dame Antoinette le
Viste, de la Maison de Saint
Bonnet en Lyonnois. Claude
Barjot estoit sorti du mariage
de Guillaume Barjot, Seigneur
d'Orval, & de Dame Thomas-
se de Gellé. Guillaume Barjot

D ij

44 MERCURE

estoit fils de M^{re} Claude Barjot Chevalier d'honneur de Madame Anne de France , Sœur du Roy Louis XI. & de Dame Louise de Balzac. Claude Barjot étoit fils de M^{re} Philibert Barjot , qui servit le Duc de Bourbon en plusieurs occasions importantes , & dont il fut ensuite premier Ecuyer. Ce Prince pour recompenser ses services luy donna sa Fille naturelle en mariage. Philibert Barjot , avant d'estre au service du Duc de Bourbon , avoit esté Lieutenant General au Bailliage du Mâconnois. Il estoit second fils

GALANT 45

de Guillaume Barjot, Seigneur de la Pallu & de la Salle; l'aîné (Guillaume Barjot) Seigneur de la Pallu, estoit Maître d'Hôtel du Roy Charles IX. Guillaume Barjot estoit second fils d'un autre Guillaume Barjot, Secrétaire du Roy : Claude Barjot estoit son frere aîné, il fut Maître des Comptes en la Chambre de Dijon, & pere de deux Présidens au Grand Conseil. On voit dans le Chapitre de Saint Jean de Lyon une fondation du 31. Janvier 1537. que M^{re} André Barjot, Chanoine & Comte de S. Jean

46 MERCURE

de Lyon, M^{re} Claude, & M^{re} Guillaume Barjot, firent dans l'Eglise de S. Nicolas de Beaujeu. La Maison de Barjot est fortie des Comtes de Varax. Les Seigneurs de la Pallu étoient Barjot. M^{rs} d'Auneüil sont les puiſſez de cette Maison. Claude Barjot, Seigneur d'Orval, dont j'ay parlé, eſtoit l'ayeul commun de M^{rs} d'Auneüil & de Mouſſy. L'ainé de ſes enfans fit la branche de M^{rs} d'Auneüil, & le ſecond, fit celle de M^{rs} de Mouſſy. M^r le Comte du Mazy, qui a été premier Ecuyer de feuë S. A. R. Mademoiſelle,

est à present chef de la branche d'Auncüil. M^r le Comte d'Auncüil, qui a esté Mestre de Camp de Cavalerie, est son frere aussi bien que M^r l'Abbé de Coligny, qui est en Espagne, avec Monsieur le Maréchal de Tessé, & M^r l'Abbé d'Auncüil, Chanoine de la Sainte Chapelle. Ils sont fils de feu M^{re} Louis Barjot, Chevalier, Marquis d'Auncüil, Maître d'Hostel ordinaire du feu Roy Louis XIII. & Grand-Maître des Eaux & Forests de Lorraine, & de Dame Isabelle de Beaumont, fille du Marquis de

48 MERCURE

Saint Estienne, Gouverneur de
Chasteau-renaud & de Lin-
champ, & Colonel d'un Re-
giment d'Infanterie. Cette Da-
me estoit niece du fameux Pe-
re Joseph, & fille d'une de ses
sœurs; elle avoit esté Fille
d'honneur de la Reine Mere.
Le chef de la branche de Mouf-
sy est M^{re} N... Barjot, Mar-
quis de Mouffy, cy-devant
Lieutenant de la Gendarmerie.
Il a épousé N... de Saumery,
fille de M^r le Marquis de Sau-
mery, Gouverneur de Cham-
bor, qui avoit épousé la sœur
de feu M^c Colbert. M^r le
Marquis

Marquis de Mouffy est frere aîné du Comte de Roncée, de Frere N... Barjot Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, & de Dame N... Barjot, Marquise de S. Germain de Gorges. Ils sont tous sortis du mariage de M^{re} René Barjot, Marquis de Mouffy, & de Dame Charlotte de Maillé, de la branche de Maillé - Carmant, & par consequent parente de feuë Madame la Princesse. Feu M^r le Marquis de Mouffy estoit frere aîné de Mr l'Abbé de Mouffy, qui donne lieu à cet Article, ils estoient tous neveux

Fevrier 1705.

E

50 MERCURE

de feu Mr de Paulmy d'Argenson , Evêque de Rhodéz , qui attachâ le second à son Eglise , en luy en donnant une des principales Dignitez. M^r l'Abbé de Mouffy est mort dans un âge assez avancé , & fort soumis aux ordres du Ciel. Il fut enterré le 23. Janvier dans l'Eglise de S. Jacques du Haut-pas , sa Paroisse. La sepulture de cette Maison est dans l'Eglise de Sainte Opportune.

M^r l'Abbé de Mouffy estoit Cousin germain de M^r l'Abbé de Voyer de Paulmy , qui l'est aussi de M^r d'Argenson & de

GALANT 51

M^r l'Evêque de Dol : ces deux Abbez estoient liez d'une tendre amitié & M^r l'Abbé de Paulmy a donné à son parent des marques de son attachement en ne l'abandonnant point durant toute sa maladie. M^r l'Abbé de Moussi portoit le même nom & les mêmes armes que M^r l'Abbé d'Auncüil, Prieur de Beaumont, Chanoine de la Sainte Chapelle & l'un des Juges de la Chambre Ecclesiastique. C'est une personne d'un grand mérite, & d'un esprit tres-étendu.

Mademoiselle N... de Graval

E ij

52 MERCURE

de Monfures , fille de M^r de Graval prit l'Habit de Novice dans la Franche Abbaye de Nostre-Dame aux Bois , Fauxbourg saint Germain , le Dimanche 18^e Janvier 1705. Le Pere Guibert de l'Oratoire fit lediscours de Vêture , qui fut trouvé d'une grande beauté. La Demoiselle marqua une grande fermeté dans cette action qui fut édifiante par sa pieté , & par la joye qu'elle témoigna de s'engager pour toujours au service des Autels. M^r de Graval sa Mere , y assista ; c'est une Dame d'un grand

merite : l'Assemblée fut belle & nombreuse.

Mademoiselle N... de Bullion d'Attilly, fille de feu M^{re} N... de Bullion Marquis d'Attilly & de Dame N... de Beauvau Durivau de l'illustre Maison de Beauvau, épouse en secondes Noces de M^r de Barville, Gouverneur pour le Roy d'un Fort sur la frontiere de Savoye, a épousé depuis quelque temps M^r N... Rouffelin, Seigneur de Moncour. Le Pere du nouveau Marié s'est distingué dans ses emplois, ainsi que M^r Rouffelin son oncle mort

E iij

54 MERCURE

depuis peu. L'un & l'autre s'y sont acquis beaucoup de réputation par leur probité & par leur désintéressement. Leur famille est connue il y a longtemps à Paris. Feu M^r le Marquis d'Attilly père de la nouvelle Mariée étoit frère aîné de M^r le Marquis de Longchêne, qui avoit épousé Mlle de Senneterre, sœur de feu Monsieur le Duc de la Ferté & fille du Marechal de ce nom. L'un & l'autre étoient petit fils de feu M^{re} Claude de Bullion, Marquis de Galardon sieur de Bonelles. &c. Surintendant des

GALANT 55

Finances, Garde des Sceaux des Ordres du Roy & President à Mortier au Parlement de Paris, qui a esté un des grands hommes de la Robe du 17. siecle, & que les Roys Henry IV. & Louis le Juste son Fils ont tres souvent employé en diverses Negociations, Ambassades, Traitez & autres affaires importantes. Il estoit fils de Jean de Bullion M^e des Requestes, & de Charlotte de la Moignon, & petit fils de Jean de Bullion Conseiller & Secretaire du Roy, & originaire de la Ville de Mâcon. En 1596. il fut reçu

E iiii

56 MERCURE

Conseiller au Parlement de Paris , M^e des Requestes en 1605. & ensuite admis dans le Conseil Privé du Roy en qualité de Conseiller d'Estat ordinaire. En 1632. le feu Roy satisfait de sa conduite & de ses services luy donna la Surintendance des Finances, & ensuite la Charge de Garde des Sceaux des Ordres de S. M. & enfin ce Monarque crea en sa faveur un Office de President à Mortier, où il fut reçu au mois de Fevrier 1636. il mourut d'apoplexie en 1640. il avoit épousé Angelique Faure, de la-

quelle il a eu Noël Seigneur de Bonelles , Marquis de Galar-don , pere de M^r le Prevost de Paris , Claude S^r de Long-chêne pere de M^r le Marquis d'Attilly & grand pere de la Demoiselle qui donne lieu à cet article.

On a composé depuis peu en faveur des jeunes gens un traité intitulé. *Methode abregée & faite pour apprendre la Geogra-phie , où l'on décrit la forme de Gouvernement de chaque pays , ses qualitez , les mœurs de ses habitans , & ce qu'il y a de plus remarquable , avec un abregé de*

58 MERCURE

la Sphere. Cette Methode est un traité fait pour ceux qui ne veulent s'appliquer à cette science que pour en sçavoir autant qu'il est nécessaire à la plupart des gens du monde. Comme les Traitez qui sont contenus en plusieurs Volumes paroissent ordinairement ennuyeux à ceux qui commencent à apprendre la Geographie, on a cru qu'il falloit que cette methode fust plus courte; l'Auteur neanmoins a jugé à propos d'y joindre un peu d'Histoire, & de décrire en peu de mots la forme du Gouverne-

ment de chaque Pays , ses qualitez, les mœurs de ses habitans & ce qu'on y trouve de plus remarquable : Cette methode , qui comprend la Geographie entiere, à laquelle on a joint un Abregé de la Sphere , est renfermée dans un Volume in douze, que l'on vend quarante sols , chez Augustin Brunet dans la grande Salle du Palais , au quatrième Pilier , au Louis Couronné.

Le Roy croyant devoir faire Chevaliers de ses Ordres quelques Maréchaux de France d'une naissance aussi ancienne que

60 MERCURE

distinguée & des plus illustres, & qui d'ailleurs luy avoient rendu de signalez services dans ses Armées de terre & de mer, crut aussi que ceux qui ne recevroient pas cet honneur pourroient en avoir quelque chagrin, & sa bonté naturelle & sa reconnoissance pour ceux qui ont exposé leur sang avec succès pour sa gloire & pour celle de l'Etat, luy firent prendre la résolution de nommer Chevaliers de ses Ordres tous les Maréchaux de France qui n'auroient pas eu cet honneur, si Sa Majesté n'eût fait une pro-

motion que de deux ou trois
 seulement, c'est pourquoy elle
 les nomma tous. Vous sçavez
 que Monsieur le Maréchal de
 Catinat est du nombre de ceux
 qui furent nommez. A peine
 ce Maréchal eut-il appris sa no-
 mination, qu'il donna au Roy
 des preuves de la grandeur de
 son âme : preuves qui le met-
 tent au dessus de celles dont il
 croyoit manquer, & qui le doi-
 vent faire beaucoup plus esti-
 mer qu'un ou deux degrez de
 Noblesse de plus. Les Maré-
 chaux de France qui ont esté re-
 çus le jour de la Purification de

62 MERCURE

la Vierge, sont Messieurs les Maréchaux de Cœuvres, de Villars, de Chamilly, de Châteaurenaud, de Vauban, de Rosen & de Montrevel. Monsieur le Maréchal d'Harcourt se trouvant indisposé ce jour-là, la réception fut remise au premier jour que les Chevaliers s'assembleroient pour la Procession que l'Ordre fait toutes les Fêtes qu'il celebre. Je ne vous dis rien de la naissance de ces nouveaux Chevaliers qui viennent de donner des preuves de quatre degrez de Noblesse, puisqu'outre que la nais-

fance de la plupart est très-connue, il n'y en a aucun dont je ne vous aye parlé à fond, lorsqu'ils ont esté faits Maréchaux de France, & même lorsqu'ils ont esté nommez Lieutenans Generaux. Quant à la cérémonie qui s'observe à la réception des nouveaux Chevaliers, je vous en ay si souvent parlé, & elle est imprimée en tant d'endroits, que je ne ferois que grossir ma Lettre par des choses qui ne sont ignorées de personne, si je vous en entretenois encore. Je vous diray seulement que la Messe fut

64 MERCURE

celebrée par M^r l'Abbé d'Estreés. Prelat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit. Il officia en crosse & en mitre, selon le privilege des Abbez qui sont crossez & mitrez, & comme il tenoit ce jour-là la place d'un Evêque Commandeur de l'Ordre, le Roy voulut bien qu'il eust l'honneur d'officier en crosse & en mitre.

Il y eut au commencement de ce mois au Palais Royal un divertissement qui charma tous ceux qui eurent le bonheur de s'y trouver. Plus de 80. Concertans des plus habiles dans

leur Art y firent une repetition sous la conduite de M^r Gervais d'un Opera intitulé, *Suite de l'Opera de Renaud & d'Armide*. La surprise des Auditeurs fut grande, & quoiqu'ils eussent attendu beaucoup, ce qu'ils entendirent fut trouvé beaucoup au dessus de ce qu'ils attendoient, & les applaudissemens donnez naturellement aux beaux endroits, comme si les Auditeurs avoient esté de concert de les donner en même temps, furent si grands, qu'ils estoient capables d'interrompre les Concertans. Je croy

Fevrier 1705.

F

66 MERCURE

ne devoir rien dire davantage de ce divertissement , sinon qu'il semble qu'Apollon Dieu de la Musique ait versé ses connoissances dans le sein de quelqu'autre Dieu : je dis de quelqu'autre Dieu , parce qu'il est des hommes que leur naissance & leur mérite mettent au dessus des Dieux de la Fable.

Ce Concert étant finy , S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans & tous ceux qui avoient eu le plaisir d'entendre le Concert dont je viens de vous parler , allèrent dans l'Appartement de Mademoiselle , où

GALANT 67

cette Princesse donnoit le Bal à plusieurs Princes & Princesses, Seigneurs & Dames que cette Princesse y avoit fait inviter. Voicy leurs noms, non pas selon l'ordre de leur naissance, mais selon qu'ils sont venus à ma connoissance. Je dois vous dire auparavant que Mademoiselle de Chartres & Mademoiselle de Valois accompagnoient Mademoiselle.

Monfieur le Comte de la Marche.

Monfieur de Marfan.

Monfieur de Villeroy.

F ij

68 **MERCURE**

Monfieur de Coffé.

Monfieur d'Epinoy.

Monfieur de Soubife.

Monfieur le Marquis de Ville-
quier.

Monfieur de Caftres.

Monfieur de Mayercroom.

Monfieur de Ratabon.

Monfieur de Ramboüillet.

Monfieur de Lux.

Monfieur de Blaufac.

Meffieurs de la Motte.

Monfieur de Neffe.

Meffieurs Tamboneau.

Monfieur de Torrigny.

Monfieur de Tourville.

Monfieur de Rouvroy.

Messieurs de Listénoy.

Mademoiselle de Conty.

Madame de Rupelmonde.

Madame de Nangis.

Madame & Mademoiselle d'En-
tragues.

Madame de Langeron.

Madame Tamboneau.

Madame & Mademoiselle d'Au-
trefeuille.

Madame & Mademoiselle de
Courtenay.

Madame de Croissy & Mesde-
moiselles ses filles.

Mademoiselle de Villefran-
che.

70 MERCURE

Madame & Mademoiselle de
Guiscard.

Madame de Cayavel.

Madame & Mademoiselle d'Ar-
menonville.

Mademoiselle de la Fare.

Madame & Mademoiselle de
Luxembourg.

Mademoiselle de Neuchâtel.

Madame & Mademoiselle de
Chatillon.

Madame d'Arcos.

Madame de Rafetot.

Madame & Mademoiselle de
Bullion.

Madame & Mademoiselle de
Villette.

GALANT 71

Madame de Villers & deux
Dames avec elle.

Mesdames de Rouvroy & de
Feuquieres.

Mademoiselle de Baufrémon.

Madame & Mademoiselle de
Boüillon.

Mesdames de Flavacourt ,
d'Hautescuille & de Castel-
nau.

Madame de Foix & Madame
de Furstemberg.

Mesdemoiselles de Bouchu &
de Boisselau.

Madame de Ratabon.

On ne peut rien ajouter à la

72 MERCURE

maniere magnifique & galanté dont toutes les Dames estoient coëffées, & l'on voyoit une infinité de pierreries briller parmi les fleurs que les jeunes personnes employent aujourd'huy dans leurs coëffures; de maniere qu'en entrant dans la Salle du Bal, on croyoit voir un parterre émaillé de fleurs & de pierreries de toutes sortes de couleurs ; ce qui obligeoit tous ceux qui entroient, à se récrier d'abord sur la beauté du galant & brillant spectacle dont leurs yeux estoient frappez. Mademoiselle ouvrit le Bal avec Monsieur

Monsieur le Comte de Marfan.
Le reste de son habillement répon-
doit à sa galante & riche
coëffure, mais l'un & l'autre se
faisoient moins remarquer que
la bonne grace de Mademoi-
selle, qui fait voir, quoy qu'en-
core dans sa plus grande jeunef-
se, un esprit beaucoup au des-
sus de son âge, des manières
nobles & aisées, & qui répon-
dent à tout ce que l'on doit at-
tendre de la grandeur de son
Sang.

Il y avoit dans l'appartement
de M^e la Comtesse de Maré,
Gouvernante des Princesses,

Février 1705. G

74 MERCURE

plusieurs tables. où l'on joüa ,
pendant tout le temps que du-
ra le Bal ; les Jotieurs estoient
Messieurs ,

De Monasterol.

De Tury.

De Perigny.

D'Estampes.

Desgranges , & quelques au-
tres.

Pendant que l'on dançoit
dans un appartement , & que
l'on joüoit dans l'autre , on ne
cessa point de presenter des ra-
fraîchissemens , & la collation
fut magnifique & continuelle.

Les paroles de l'Air qui suit

5
c.

le

inc

sa

n-

172 van den. - 1790.

G ij

tant de

a mai-

ne soit pas

o. w

dons

GALANT 75

Sont de M^e du Mez de la Flèche en Anjou.

AIR NOUVEAU.

*Grand Dieu ! de qui dépend le
destin des Monarques,*

*Et qui de tes bontez as donné tant
de marques*

A celui que nous possédons,

*Daigne étendre tes soins sur sa
Maison auguste,*

*Et fai qu'un si grand Prince en-
richi de tes dons,*

*Ne soit pas moins heureux, qu'il
est vaillant & juste.*

G ij

76 MERCURE

La piece qui suit est bien digne de la curiosité publique.

MEMOIRE

En forme de
MANIFESTE,

Des raisons alleguées par les
Mécontens de Hongrie,
pour justifier leur dernier
soulevement.

C'Est avec une extrême injustice, que l'on nous caracterise de l'odieux titre de Traîtres & de Rebelles ; il faut estre nos ennemis declarez, ou plongez dans une gros-

fiere ignorance des Constitutions du Royaume de Hongrie, pour nous traiter si indignement. Quelque juste qu'ait esté la conduite de la Nation Hongroise jusques à present, nous nous croyons cependant obligez de détromper ceux qui ont conçu de fausses idées de nôtre dernier armement, qui n'a pour fondement que le rétablissement de nos anciens droits, privileges & libertez, & nullement de nous soustraire de l'obéissance des legitimes Souverains, que la Nation s'est choisis; mais pour le faire avec plus d'ordre, nous marquerons succinctement quelle est nôtre origine

78. MERCURE

Et nos Constitutions, quelques-uns de nos principaux privilèges, les infractions qu'on y a faites en plusieurs rencontres, Et enfin quelles ont esté les raisons qui nous ont forcé de prendre les armes, pour nous conserver nos anciennes prérogatives : on passera assez légèrement sur tous ces articles, évitant tout ce qui pourroit offenser les personnes sacrées, à qui nous devons un profond respect; mais le peu que nous en dirons, ne laissera pas de nous attirer la compassion du Lecteur judicieux Et desintéressé, qui bien loin d'avoir de l'indignation pour nous, plaindra des peu-

ples libres , qu'on a voulu rendre esclaves.

Notre Nation est aussi ancienne que le Pays que nous habitons ; nous sommes descendus de ces anciens Pannoniens , qui ont fait de si grandes conquestes , sans que notre Patrie ait jamais esté véritablement subjuguée par aucun des plus fameux Conquerans qui nous aient fait la guerre. Nous sommes les arriere - Neveux de ces Peuples belliqueux , qui se sont toujours eboisis leurs Chefs & leurs Capitaines , à qui on donnoit le seul pouvoir de commander , & non pas de punir ; car nos peres

G iij

80 MERCURE

estoyent si libres , qu'ils ne reconnoissoient pour Maîtres que les Dieux , & le châtimēt des coupables estoit réservé aux Prestres des Divinitez Payennes qu'on adoroit pour lors.

Mais passant des temps tenebreux à ceux de la lumiere Evangelique , dont nos peres furent éclairez au commencement du dixième siecle , la Nation Hongroise fut dépoüillée de l'erreur & de la barbarie Payenne , & embrassa la Foy, sans abandonner sa gloire & sa valeur , s'estant conservé cette liberté de se choisir des Princes.

Saint Estienne , premier Roy

Chrestien de Hongrie, estant monté sur le Trône, donna des regles de Gouvernement à ses Peuples, qui ressembloient plutost à des exhortations d'un Pere à ses enfans, qu'à des Loix d'un Souverain à ses Sujets. André II. qui parvint au Trône en 1205. ne se contenta pas seulement de confirmer toutes les Constitutions du Royaume, dont quelques-unes avoient esté alterées dans les Regnes précédens, il voulut aussi mettre une espece d'équilibre entre le pouvoir de la Royauté & la Justice de la liberté; il déponilla l'une de ce qu'elle avoit usurpé, & rendit à l'autre ce

82 MERCURE

qu'elle avoit perdu. Ce fut en
1222. qu'il rendit cet Edit fa-
meux, par lequel il conforme au
Royaume de Hongrie tous ses
anciens droits & libertez, qui,
dit-il, ont esté alterez par l'in-
juste ambition de quelques
Rois seduits par leur propre
passion ou par de mauvais con-
seils, qu'il est de la justice d'un
Roy d'écouter contre la Ma-
jesté Royale les plaintes de ses
Sujets, & de remedier aux de-
fordres que ses mauvais Con-
seillers luy ont fait commettre.
Et si (ajoute-t-il) Nous ou quel-
qu'un des Rois nos Successeurs

entreprenons jamais de contre-
venir à la Constitution que
Nous faisons aujourd'huy ;
Nous voulons que tous les E-
vesques & Prelats , tous les
Seigneurs & Nobles du Royau-
me , & chacun d'eux en parti-
culier , leurs Successeurs , de
present & à l'avenir , ayent en
vertu des Presentes , à perpe-
tuité , le droit & la faculté de
s'opposer à nos entreprises , &
de Nous resister à Nous & aux
Rois nos Successeurs , sans pou-
voir estre notez ny poursuivis
comme Rebelles ; & afin qu'ils
n'ignorent point le contenu de

84 MERCURE

la presente Loy, dont il fera fait sept Originaux scellez du Sceau d'or, les Etats du Royaume sont exhortez de la faire lire lors de l'Election des Rois nos Successeurs, qui en jureront l'observation avant & après le Couronnement.

Un des Originaux de cette Loy, fut envoyé au Pape, pour estre conservé dans les Archives du Vatican ; un autre devoit estre mis entre les mains du Roy, pour l'instruire de ses obligations ; un troisiéme entre celles du Palatin du Royaume ; & les autres quatre dans les Archives sacrées, comme

estoyent celles des Chevaliers du Temple.

Parny les privileges de notre Nation qui sont beaucoup plus au long marquez dans cet Edit solennel, nous avons la faculté d'élire nos Rois, notre Couronne estant élective & non pas héréditaire; la Nation doit s'assembler en Diette à tout le moins tous les trois ans une fois, pour délibérer des affaires generales & particulieres. Il y a quatre Ordres qui composent cette Assemblée, 1. le Clergé, 2. les Barons, 3. la Noblesse, 4. & enfin les Députez des Villes. Une des principales prérogatives de la

86 MERCURE

Diette, c'est d'élire un Palatin qui soit de la Nation, pour avoir l'entiere direction de la Guerre & de la Justice du Royaume. Enfin les Gouvernemens des Provinces, Villes & Châteaux, ne peuvent estre donnez qu'à des Hongrois de nation, à moins que la Diette ne jugeât à propos d'en gratifier quelque Estranger, en reconnoissance de quelque important service qu'il auroit rendu à notre Patrie.

Voila en partie quelles sont nos Constitutions, nos Loix & nos Privileges; nous ne donnons notre Couronne, que sous les conditions que le Roy que nous élisons en ju-

vera l'observation, & que s'il y
contrevient, nous serons exempts
du Serment de fidelité que nous
luy aurons prêté, & que nous
pourrons nous choisir un autre
Maître. Comme le Prince élu
peut refuser notre Couronne, s'il
trouve les conditions sous lesquel-
les on la luy offre trop dures, n'est-
il pas vray que s'il l'a une fois ac-
ceptée, il ne peut pas avec honneur,
devant Dieu & devant les hom-
mes, se dispenser de l'observation
de cette capitulation, & que ve-
nant à y manquer, les Hongrois
sont en droit de résister à sa tiran-
nie, sans pouvoir estre taxez de

88 MERCURE

Traîtres ny de Rebelles à leur Rôy?

Il n'est que trop constant que depuis que la Nation a choisi dans la Maison d'Autriche des Princes pour nous gouverner, ces droits, ces libertez & ces privileges, qu'ils avoient eux-mêmes jurez d'observer, ont esté souvent violez. A Dieu ne plaise que nous imputions ce manque de foy aux Princes mêmes; nous ne l'attribuons qu'aux mauvais & pernicieux conseils de leurs Ministres & de leurs Courtisans; nous en avons souvent porté nos plaintes, mais toujours inutilement, si quelquefois pour nous contenter, ou plutoſt pour nous imposer

silence, on a assemblé des Diettes, on y a d'abord proposé deux choses; l'une regardoit la levée de troupes & de deniers, que l'on demandoit au nom du Roy ou de l'Empereur; la seconde estoit l'examen des griefs de la Nation. On n'avoit pas plus tost réglé la premiere, qu'on ne songeoit plus à l'autre; quelquefois on renvoyoit la décision à une autre Diette, sans cependant y rien conclure. Telles se sont commencées & finies les dernieres Diettes tenues à Cassovie, à Presbourg, à Altembourg & à Oedembourg.

On ne nous a jamais voulu faire justice, lorsque nous nous
 Fevrier 1705. H

90 MERCURE

sommes plaints que toutes les Di-
 gnitez & Charges du Royaume
 estoient données à des Allemands ;
 même cette haute Dignité de Pa-
 latin de Hongrie , qui ne peut estre
 remplie que par un homme natu-
 rel du Pays ; ne l'avons-nous pas
 eüe sous les Regnes des Princes de
 la Maison d'Autriche entre les
 mains des Sieurs Snowdi, Mans-
 feld, Baste, Tumbaufer, Buquoy,
 & plusieurs autres , à la honte &
 à la confusion des Hongrois ? Nos
 Archevêchez & nos Evêchez
 sont remplis par des Prelats étran-
 gers , de même que les principaux
 Gouvernemens , comme si la No-

blesse de Hongrie en estoit indigne.

Ceux d'entre nous qui font profession de la Religion protestante, quelqu'autorisée qu'elle soit par les Loix du Royaume, se sont vû dépoüillez sous les deux derniers Regnes de la plupart de leur Temples & de leurs Colleges, pour en gratifier ces fins & dangereux Politiques, qui se vantent de gouverner & de conduire à leur volonté toutes les consciences des Princes Catholiques de l'Europe.

S'il falloit faire mention de tous les griefs de la Nation, il faudroit composer un volume qui ne seroit pas mediocre, on ne manqueroit

Hij

92 MERCURE

pas d'y remarquer l'aneantissement de nos Ecoles publiques, l'avilissement des Magistratures, la ruine de notre Commerce, l'accablement des nouveaux impôts, le sacrifice de nos braves Guerriers, qui dans une infinité d'occasions ont esté exposez temerairement & injustement, sans avoir esté soutenus par les Allemans, quoique ce fust pour leur querelle & pour leur utilité qu'on combattoit.

On nous a fait un crime de ce que dans les guerres precedentes nous fûmes obligez, pour nous délivrer de la tyrannie des Allemans, d'appeller les Turcs à notre secours;

mais enfin, qu'avons-nous fait, que les Princes de la Maison d'Autriche n'eussent fait avant nous ? Pour peu qu'on soit versé dans l'Histoire de Hongrie, on n'ignore pas que Ferdinand I. n'ait imploré le secours des Infideles, pour conquérir, s'il luy avoit esté possible, le Royaume de Hongrie; il leur ceda Bude, Cinq-Eglises, Gran & Albe-Royale, pour les frais de la guerre, & avoit même promis au Sultan de luy faire payer un tribut d'une Risdaldre par chaque Hongrois.

La Loy naturelle a toujours permis de faire des Alliances, mé-

94 MERCURE

me avec des Payens & des Infidèles , pour conserver son bien on sa liberté ; lors que nous l'avons fait , nous n'avons ni renoncé à la Foi , ni trahi nôtre patrie ; outre l'exemple de Ferdinand que nous venons de citer , plusieurs Princes Chrétiens en ont agi de même ; mais si l'Histoire profane ne suffisoit pas pour nous justifier dans cette rencontre , nous pourrions avoir recours à l'Ecriture sainte , où nous trouverrions que Dieu ne fut pas offensé , lorsqu' Abraham pour délivrer Loth son neveu , fit alliance avec des Rois Idolâtres.

On acheva de renverser toutes

nos Loix & nos Privileges dans la Diette que l'Empereur convoqua à Presbourg en 1687. car ne se contentant pas de faire élire de son vivant pour Roy de Hongrie l'Archiduc Joseph, presentement Roy des Romains, il obligea aussi les Députés de déclarer cette Couronne hereditaire à sa Famille, y ajoutant même que si la branche d'Autriche qui regne en Allemagne venoit à s'éteindre, on appellerait à la succession de la Couronne de Hongrie, celle qui regnoit en Espagne. Cependant le nouveau Roy après son Couronnement, fut conduit sur un Trône devant l'E-

96 MERCURE

glise des Freres de la Misericorde,
où il jura de conserver les Privi-
leges de la Nation & du Royau-
me, & de le défendre contre tous
ses Ennemis.

Ce serment n'a esté sui-vy d'au-
cun effet, puisqu'au contraire on
nous a toujours traité du depuis
comme des Peuples conquis & des
esclaves. A l'égard de l'heredité de
la Couronne, elle est tout-à-fait
nulle & injuste; il ne faut pour
en estre convaincu, que réfléchir
que cette Diette ne fut composée
que des creatures de l'Empereur,
qui avoit, pour ainsi dire, remply
la Hongrie d'une puissante armée,
qui

qui menaçoit d'incendie & de pillage les terres & les biens de ceux qui refuseroient leurs suffrages & l'approbation de cette heredité. Cependant beaucoup de Noblesse ne voulant pas consentir au renversement de la plus auguste de nos prérogatives, puisque sans doute il n'y en a point qui puisse estre mise en parallele à la faculté de pouvoir élire & se choisir un Roy, s'assembla à Albe-Royale, où elle fit les protestations necessaires contre ce violence, & on en envoya des Copies avec des Lettres circulaires dans toutes les Provinces & principales Villes du Royaume.

Fevrier 1705.

I

98 MERCURE

Mais quand cette formalité auroit manqué, quand même la Diette de Presbourg n'auroit pas esté violentée à faire ce Decret d'heredité, y a-t-il quelque personne bien sensée, qui pût soutenir la validité de cette nouveauté? Ne conviendra-t-on pas au contraire, qu'une Diette du Royaume de Hongrie, pour generale & pour libre qu'elle puisse estre, n'a pas un pouvoir suffisant pour renverser les Loix fondamentales d'un Estat? Si au contraire on soutient que cette Diette a pu aneantir dans un jour ce que nos peres ont établi de plus solide pendant sept à

huit siècles, on sera forcé de convenir que par un même pouvoir une autre Diette peut détruire ce que fit celle de 1687.

Nous n'avons parlé que des griefs en general de la Nation; nous laissons à notre illustre Noblesse, le soin de représenter les leurs particuliers. Plût au Ciel que tant d'illustre sang versé injustement par la main des Bourreaux, ne criât plus vengeance devant Dieu & devant les hommes! Qu'on ne se souvinst plus de ces celebres testes abbatuës sur des échaffaux! Qu'on oubliât toutes ces dégradations ignominieuses! Qu'on n'eût plus de

100 MERCURE

sensibilité pour cette infinité de Châteaux rasez, & que la confiscation de tous nos biens ne servît qu'à détacher véritablement notre cœur de la terre, pour l'élever au Ciel!

Enfin nous protestons devant Dieu & devant les hommes, que nous honorons & respectons autant le Serenissime Empereur & notre Roy Joseph I. que nous detestons ceux de leurs Conseillers qui sont cause des troubles qui désolent notre Patrie depuis si longtemps; qu'il ne tiendra pas à nous que le calme ne succède bien-tôt à l'orage, & que nous serons tou-

GALANT I

*jours des zelez & fideles Sujets
des Rois que la Nation libre nous
choisira, lorsqu'ils nous gouverne-
ront conformement aux Loix &
aux Constitutions du Royaume,
pour la conservation desquelles
nous sommes prests de répandre jus-
ques à la derniere goutte de notre
sang.*

Puisque vous souhaitez que
je m'étende davantage que je
n'ay fait le mois dernier, sur
l'article de la mort du Pere Me-
nestrier; je vais satisfaire vostre
curiosité, que je soupçonne
d'un peu de mystere. Peut-estre

avez-vous pensé, lorsque j'ay dit que je laissois dequoy faire un tres-bel éloge, à ceux qui parleroient après moy, que ce que je disois n'étoit que pour donner une plus haute idée de ce Pere, & que je n'en sçavois rien davantage; mais vous allez connoître que je ne dis jamais rien contre la verité, même dans les choses où il est permis de ne la pas suivre avec servitude. Voicy ce que je croy devoir ajouter à l'article de la mort du P. dont vous souhaitez d'avoir la suite de l'éloge.

Peu d'Auteurs des derniers

siècles ont fait plus d'honneur à la France que ce sçavant homme. La multitude d'Ouvrages sortis de sa plume , le talent qu'il avoit pour écrire l'Histoire , les découvertes qu'il y a faites & les lumieres qu'il avoit pour fouïller dans l'antiquité la plus reculée , doivent rendre la perte que nous en venons de faire sensible à tous les gens de Lettres , sur tout aux Lyonnois ses compatriotes. Les peines qu'il a pris dans ces derniers temps pour écrire l'Histoire de sa Patrie ; & pour la donner dans sa pu-

I iiij

104 MERCURE

reté, & purgée de toutes les fausses traditions, dont les Historiens qui l'ont précédé l'avoient embarrassée doivent rendre sa mémoire précieuse à tous ceux qui s'intéressent pour la gloire de la Ville de Lyon, & autant pour leur consolation que pour conserver à la postérité le souvenir de tous ses Ouvrages : en voicy un détail exact.

Le plus considérable de tous & celuy auquel il semble que la mort luy ait donné le temps de mettre la dernière main, est sa grande Histoire de Lyon

GALANT 105

en trois Volumes in folio. Le premier contient l'origine de cette Ville & sa fondation, qui se trouve beaucoup plus ancienne que Clampier, Paradin & de Rubis ne l'ont crû. Il y fait voir par des preuves incontestables qu'elle est une Colonie des Rhodiens, d'abord établis dans le Languedoc, entre Agde & Beziers, & depuis réfugiés en ce Pays-là après avoir esté chassés de celui où ils s'étoient établis ensuite, ou par le passage d'Annibal & des Colonies des Romains amenées par Marc-an-

106 MERCURE

toine & par Plancus ; il passe à la fondation du celebre Autel dedié à la Ville de Rome & à Auguste dont il examine sur des monumens antiques , la matiere , la forme , le lieu , les Prestres , les Ceremonies , les Jeux , les Sacrifices , les Nations qui le bâtirent , par qui la dedicace en fut faite , & en quel temps se fit l'établissement des grands chemins dont Lyon fut le centre ; de ses Gouverneurs sous les Empereurs Romains , de ses Magistrats , de son Commerce & de sa Religion , à quoy il joint l'état présent de

de cette Ville, sa situation, son enceinte , &c. On voit enfin la forme de son Gouvernement sous les Romains , sous les Empereurs, sous les Comtes sous les Rois de Bourgogne , sous l'Eglise & sous nos Rois. Il traite après de la Senechauf-
fée & des autres Tribunaux de la Ville. La seconde Partie contient l'Histoire purement Consulaire , l'établissement des Corps de Communauté à Lyon , les démélez des Habitans avec le Clergé, la Protection donnée par les Papes & par les Rois aux Citoyens de

108 MERCURE

Lyon , les Conseillers & les Echevins , leur création , leur réduction à quatre & aux Prevosts des Marchands ; l'Hostel de Ville & les divers Tribunaux qui en dépendent ; la noblesse du Consulat avec le dénombrement des Conseillers , des Echevins , des Prevosts des Marchands avec leurs noms , qualitez , armories & ouvrages publics faits sous chaque Consulat ; les Ceremonies Consulaires , habits & les marques d'honneur des Officiers du Consulat , &c. La troisième Partie contient l'Histoire Ec-

clesiastique de Lyon , qui en est aussi la partie la plus considerable. L'établissement de la Religion Chrestienne par S. Pothin & S. Irenée , Disciples de S. Policarpe , venus d'Asie dans les Gaules ; les persecutions que cette Eglise naissante à souffertes & ses Martyrs ; les Cryptes où les premiers Chrétiens se retiroient pour vaquer aux services de pieté , & pour célébrer les divins Mysteres ; les Fondations d'Aisnay & de l'Isle-Barbe qui ne furent d'abord que des Cryptes , où se retirèrent quelques Anachore-

110 **MERCURE**

tes pour fuir la perſecution ;
l'établiffement du Clergé & la
fuite des Archeveſques ; les do-
nations faites à l'Eglife par les
Rois , les Empereurs, les Ducs,
& les Comtes ; l'établiffement
des Paroiſſes , des Chapitres ,
les Conciles , les Synodes , &c.
La Primatie & ſes Officiers ; la
forme de l'Eglife Cathedrale ,
ſes trois Eglifes , le nombre de
M^{rs} les Comtes, leur reception,
leurs preuves de Nobleſſe & la
manière de les dreſſer ; les noms
& la fuite des Doyens , des
Archidiaques, Précentours & des
Chamarriers. Le Pere Menef-

GALANT III

trier rejette absolument l'opinion de ceux qui croient que Plancus soit le Fondateur de Lyon. Il rapporte un Passage de Pline qui prouve démonstrativement que cette Ville fut bâtie au Pays des *Segusiens* qui étoient des Peuples libres. Cet Auteur distingue donc dans Lyon deux anciennes Villes , *Lugudunum & Lugdunum* ; l'une déjà bâtie où Lepide Silanus & Plancus s'arrestèrent , selon Dion , & l'autre qu'ils firent bâtir par leurs Soldats pour mettre à couvert des insultes des *Allobroges* , ceux qui

112 MERCURE

auroient esté chassez de Vienne.

Car les Habitans de *Lugdunum* cherchant à vivre en paix avec leurs voisins , ne voulurent pas recevoir chez eux ces Réfugiez ; mais ils souffrirent seulement qu'ils se retirassent dans l'entre deux du Rhone & de la Saone , & ce fut là la source de l'ancienne jalousie que Tacite dit qui étoit entre ceux de Vienne & de Lyon , ce que nul Historien de Lyon n'a remarqué avant le Pere Menestrier. Il fait voir ensuite que l'Inscription de Gaïette , dont parlent quelques Auteurs , ne

peut servir d'Epoque à la Fondation de Lyon, & il développe à ce sujet le Passage de Dion. Il remarque qu'étant en Italie en 1670. il alla exprès à Gaïette pour voir cette Inscription, mais que la défiance du Gouverneur de la Citadelle où est cette Inscription, fut la cause qu'il ne la pût voir.

L'Origine des Armoiries, est un ouvrage qui a aussi fait beaucoup d'honneur au P. Menestriere, il y a recherché avec un soin extraordinaire la véritable époque de cette marque d'honneur, & après avoir refuté avec

Fevrier 1705.

K

114 **MERCURE**

beaucoup de solidité, Fauyn qui en son *Theatre d'honneur* fait les armoiries aussi anciennes que le monde; Segoin qui fonde sur le 4^e Livre des Annales de Zonare Historien Grec, en attribué l'invention aux enfans de Noë; Diodore de Sicile, qui en fait Auteurs les Egypciens; le sentiment de ceux qui se fondants sur le 2^e Chapitre des Nombres soutiennent que les Armoiries estoient déjà connues, lorsque les Hebreux sortirent d'Egipte, & que les 12. Tribus représentoient les 12. signes du Zodiaque, & qu'ainsi

les 12. Tribus avoient pour armes les Images de ces Constellations. Après avoir refuté, dis-je , les sentimens ridicules de ces Auteurs, & de ceux qui ont formé les armoiries de Joseph, d'Ephraïm & de Manassé sur des benedictions que Moyse donna aux Tribus (*Deut. 3.*) qui ont crû que Joseph portoit un Soleil & une Lune avec des pommes d'or, Ephraïm & Manassé une tête de Taureau & des cornes de Rhinocéros; Ruben, des Mandragores, en memoire sans doute de celles qu'il porta à sa mere; il détermine la ve-

Kij

116 MERCURE

ritable Epoque des armoiries au dixième ou à l'onzième siècle , puisque de tous les tombeaux des Princes , des Seigneurs & des Gentils-hommes faits avant ce temps-là , il n'en est aucun où l'on remarque des armoiries. Les plus anciens n'ont que des Croix & des Inscriptions Gothiques , avec les representations de ceux qui y sont enterrez. Clement IV. qui mourut en 1268. est le premier de tous les Papes sur le Tombeau duquel on mit des armoiries. Le P. Menestrier remarque que les Sceaux & les Mon-

GALANT 117

noyes sont des preuves de cette vérité ; puis qu'on n'y voit point d'Armes que depuis le 11^e siècle ; que Louis VII. dit *le Jeune* , qui regnoit vers l'an 1150. est le premier des nos Rois qui ait eu un contre-scel d'une fleur de Lys : que le plus ancien Sceau des Comtes de Flandre où l'on voit des armoiries , est celui de Robert *le Frison* , attaché à un Acte de l'an 1072. Il remarque encore dans ce sçavant traité que les armes parlantes , c'est-à-dire celles qui expriment les surnoms , ne sont pas plus ancien-

118 **MERCURE**

nes que l'usage des furnoms ;
qui commença au dixième sie-
cle : que le Dauphiné , par
exemple , n'a eu ce nom & un
Dauphin pour Armes que long-
temps après l'onzième siecle :
que le Royaume de Naples
n'a point d'autres armes que
celles des Ducs d'Anjou , du
Sang Royal de France , les
anciens Rois : que c'est d'eux
aussi que la Provence à une Fleur
de Lys & un Lambel ; & que
l'un & l'autre ne les ont que
dépuis le 13^e siecle : que le Por-
tugal n'en a que depuis la Ba-
taille d'Ourique ; qui se donna

au 12^e siècle , & que si la Navarre à des Chaînes & qu'elle les ait reçus de *Sanche le fort* , elles sont du 13^e siècle : le P. Menestrier convient que de tout temps il y a eu des marques Symboliques, pour se distinguer dans les Armées , & qu'on en a fait les ornemens des Boucliers, des cottes d'armes & des habillemens de tête ; mais que ces marques Symboliques n'ont point esté dans ces premiers temps , des marques hereditaires de Noblesse ; & que c'est de cette maniere que le P. Petrus Sancta qui rapporte l'origine

120 **MERCURE**

des Armoiries aux temps Hé-
roïques qui ont commencé
sous l'Empire des Assiriens ,
devroit s'expliquer ; qu'ainsi la
Colombe des Assiriens , les de-
vises des Boucliers de ceux qui
combattirent devant la Ville
de Thèbes , & dont Euripide
fait un si beau détail ; que les
Symboles que Valerius Flaccus
donne aux Argonautes , doi-
vent passer pour des marques
Symboliques & non pour des
véritables Armoiries ; sans quoy
il faudroit donner la même de-
nomination aux figures qui
estoit représentées sur les
Bou-

Boucliers de ceux qui allerent au Siege de Troye, & dont Homere, Virgile & Pline parlent ; il renverse en un mot l'opinion de Philostrate, de Xenophon, & de Q. Curce qui ont attribué le premier usage des Armoiries aux Medes & aux Perles dans l'établissement de leurs Monarchies ; il dit enfin que les émaux qui entrent dans les armoiries sont ceux des anciens jeux du cirque qui passerent aux tournois.

Nous avons du même Pere un excellent Traité des Medailles, un autre *des Emblèmes*
Fevrier 1705. L

122 **MERCURE**

& des Devises. On peut dire qu'il a épuisé son sujet & qu'il ne reste rien à dire après luy ; & il a fait sur les Medailles tirées du Cabinet du R. P. de Chaise, l'Histoire du Regne du Roy dont il a eu l'honneur de presenter les deux éditions qui s'en sont faites à S. M. Cet Auteur étoit original pour les embellissemens , pour les décorations d'une Maison , & pour l'ordre d'une fête ou d'un spectacle. Il fit peindre en 1662. dans la cour du College de Lyon l'Histoire de cette Ville en 24. bas reliefs qui en représentent les prin-

cipaux événemens , & il avoit formé 3. ou 4. ans auparavant le deſſein d'écrire l'Histoire du Roy par les Medailles , par les Jettons , par les Emblemes , par les Deviſes & par les autres Monumens publics dont il préſenta dé lors à S. M. une première idée en 16. devifes. Il eſt Auteur de 4. Vers qui ſont ſous le Portrait de *Vander-Meulen* qui a peint par figures Allegoriques & Symboliques les Conquêtes du Roy en pluſieurs Tableaux qui ſont à Marly , les voicy.

124 MERCURE

*C'est de Louis le Grand le Pein-
tre inimitable ,*

*Qui de ses plus beaux faits a
peint la vérité ;*

*Et qui sans le secours des cou-
leurs de la Fable*

*Le montre tel qu'il est , à la
posterité. • • •*

L'an 1658. le jour de la
Trinité le P. Menestrier fit re-
presenter devant le Consulat
le magnifique Ballet dont on a
tant parlé. Le sujet de ce Bal-
let regardoit les destinées de
Lyon. M^r de la Salle estoit a-

lors Prevost des Marchands,
M^{rs} Bulliond Avocat du Roy,
Rombaud de* Champrenard,
Duguay élu en l'Election, & Hu-
gues André sieur de Fromentes
étoient Echevins. En 1660. à
l'occasion de la publication
de la Paix qui se fit à Lyon
d'une maniere singuliere & so-
lemnelle, il fit la description
de la marche de tous les Corps
qui assisterent à cette ceremo-
nie, ainsi qu'une relation de tous
les feux de joye, de la plus part
desquels il avoit fait le dessein,
il estoient ornez d'inscriptions,
& de devises & il décrivit des Em-

126 MERCURE

blemes & des Decorations faites sur le même sujet au College de la Trinité. On fit deux éditions de cet Ouvrage , l'une *in folio* avec toutes les figures gravées en cuivre , & l'autre *in 8°*.

En 1663. il fit imprimer la description des Peintures de la Cour du College de Lyon ; qu'il avoit fait peindre l'année précédente & qui passe pour un chef - d'œuvre. L'Histoire de Lyon y est représentée en plusieurs Bas-reliefs , Medailles & Inscriptions, ainsi que je l'ay déjà remarqué & il en intitula la

GALANT 127

description *le Temple de la Sagesse*. Cet Ouvrage est dédié à M^e du Saufey Lieutenant particulier en la Senechaussée & Siege Presidial , Prevost des Marchands , & à M^{rs} Pellot, Arthaud , Lamagne & Chappuis de la Fay, Echevins.

En 1664. il fit l'appareil pour la Reception de Monsieur le Cardinal Legat Flavio Chigi, & il donna la description de l'Arc de Triomphe de la Ville & de celuy de M^{rs} les Comtes, avec la marche de l'entrée, les Harangues de tous les Corps, & les autres ceremonies. Il pa-

L iij

128 **MERCURE**

rut à Lyon deux années après un dessein qui fut trouvé tres-ingenieux , pour le feu de joye que l'on fit à l'occasion du Jubilé Solemnel , que le concours de la Fête de saint Jean-Baptiste avec la Fête Dieu ne fait voir que de siecle en siecle. Le Temple de la reconnoissance estoit le sujet du feu de joye , le R. P. Charonnier , alors Professeur de Rhetorique au grand College en estoit l'Auteur , & le R. Pere de la Chaise , aujourd'huy Confesseur du Roy , & alors Professeur en Theologie au College de la Trinité de cet-

te Ville, publia un ſçavant
 Traité ſur ce ſujet, ſur lequel
 M^r Arroy Docteur de Paris &
 Theologal de Lyon fit auſſi
 imprimer un petit traité. C'eſt
 ſous le Conſulat de M^{re} Paul
 Maſcranny Prevost des Mar-
 chands, & mort M^c de Requê-
 tes à Paris, d'André Falconnet,
 d'Etienne Beſton, de Pierre
 Boiſſe & d'Antoine Blauf, que
 le P. Menestrier entre prit l'élo-
 ge Historique de la Ville de
 Lyon, & ſa grandeur Conſu-
 laire ſous les Romains & ſous
 nos Rois. Il y donne en forme
 de Préface le jugement que

130 **MERCURE**

l'on doit faire des ouvrages historiques & dont on a exigé de luy qu'il donnast une nouvelle édition dans son projet de l'histoire de Lyon dont je parleray cy-après. Il parla succinctement, au commencement de cet ouvrage de l'origine de Lyon dont il avoüe qu'il n'étoit pas alors si bien instruit qu'il l'a esté depuis. Il y donna un Catalogue de quelques Auteurs Lyonnois qui ont écrit sur diverses matieres; des Docteurs, des Medecins Aggregés au College de Medecine de cette Ville, des Jesuites qui ont

écrit lorsqu'ils résidoient au
 College de Lyon avec un de-
 nombrement des ouvrages
 qu'ils y ont fait : il y fit un plan
 de l'Eglise de Lyon , des Car-
 dinaux & des Evêques Lyon-
 nois, des hommes Illustres dans
 la Robe & en divers emplois ,
 des Gouverneurs, des Sene-
 chaux , des Capitaines , des
 Lieutenans de Roy, & des Lieu-
 tenans des Senechaux : la de-
 scription de toutes les devises
 de la Ville ; l'établissement du
 Consulat, la Liste des Conseil-
 liers Echevins depuis 1294.
 jusqu'à 1595. & les noms ar-

132 **MERCURE**

mes & qualitez des Prevost des Marchands & des Echevins depuis l'an 1592 jusqu'à 1670. où parut son ouvrage , avec les inscriptions des ouvrages publics faits de leur temps , & une ample description de l'Hôtel de Ville & des Peintures qui ont esté depuis ruinées par l'incendie arrivé en 1674.

L'an 1694. le P. Menestrier voulut publier un Programme de l'ouvrage qu'il entreprenoit, & auquel il travailloit depuis un si grand nombre d'années ; ce Programme n'estoit pas dans une feuille volante comme le

font ordinairement les autres, c'estoit un gros in 12. sous ce titre : *Les divers Caracteres des Ouvrages historiques, avec le Plan d'une nouvelle histoire de la Ville de Lyon, le jugement de tous les Auteurs qui en ont écrit, & des dissertations sur sa fondation & son nom, sur le passage d'Annibal, la division des Champs, le titre de Colonie Romaine, & les deux Tables d'airain de l'Hostel de Ville.* Cet ouvrage est dedié au P. de la Chaise; il parle dans sa preface de quatre histoires de Lyon écrites dans l'espace d'un siecle par Paradin, de Ru :

134 MERCURE

bis, Sever & le P. de S. Aubin, outre le projet d'une cinquième par le P. Pierre Bailloud Jésuite, & que la mort empêcha d'exécuter. M^r de la Valette luy fournit mesme quelques cayers de cet ouvrage imparfait, qui luy firent juger que cet Auteur s'attachoit trop aux Antiquitez fabuleuses. Il parle dans la mesme Preface d'un manuscrit qu'il a recouvré, & qu'il cherchoit depuis trente ans; c'est un Traité du démêlé des Habitans de cette Ville avec Messieurs des Chapitres de S. Jean & de S. Juste, dont trois

Papes , trois Cardinaux , Saint Louïs & un Duc de Bourgogne furent les Arbitres. C'est l'illustre Claude de Believre , premier President du Parlement de Dauphiné , & pere du Chancelier Pompone de Believre , qui a sauvé ce manuscrit du naufrage dans lequel tant d'autres monumens de l'histoire de Lyon furent enveloppez par la fureur des heretiques , qui pillerent toutes les Eglises , brûlerent la plupart des titres , & ruinerent les Monasteres l'an 1562. Heureusement deux ans auparavant , cet illustre Magi-

136 MERCURE

strat avoit pris soin de transcrire luy-mesme ce manuscrit qui a pour titre : *Tractatus de Bellis & Induciis quæ fuerunt inter Canonicos Sancti Joannis Lugduni & Canonicos Sancti Justini ex una parte, & Cives Lugdunenses ex altera, desumptus ex Monasterii Atheniorum Bibliotheca.* Ce grand Magistrat qui avoit composé un traité de *Lugduno prisco*, que le P. Menestrier se plaint de n'avoir pû encore trouver, croyoit qu'il y avoit eu autrefois une Academie d'Atheniens à *Aisnay*, & comme il appelloit ce lieu-là *Athenæum*,

il en nomma auffi la Bibliotheque *Atheniorum Bibliotheca*; Bibliothèque dont malheureusement il ne reste aucun vestige, & à la perte de laquelle, l'ignorance de ceux qui en avoient la conduite a peut-estre plus contribué que la fureur des heretiques. Le P. Menestrier avoüe enfin qu'il est redevable aux soins de M^r Pianelle de la Vallette ancien Prevost des Marchands de la découverte de cette piece, & que ce Magistrat a plus contribué que qui que ce soit à la perfection de cet ouvrage par les memoires qu'il

Feurier 1705. M

138 MERCURE

a fournis à l'Auteur.

Nous avons de ce Pere une Relation de l'entrevûe d'une Reine de France & d'une autre Princesse mere & fille, dans la Forest de Clermont en Beauvoisis, avec les Portraits de ces Princesses, & la maniere de leurs habillemens. Il fit le dessein du magnifique Service qui fut célébré dans l'Eglise de Notre-Dame pour feu Monsieur le Prince, quelque temps après sa mort. Il eut la conduite du Feu d'artifice que Monsieur le Cardinal d'Estrées fit tirer dans la Cour l'année dernière en re-

jouïssance de la Naissance de
 Monseigneur le Duc de Breta-
 gne; il en donna deux relations;
 il changea quelque chose à la
 seconde. Nous avons eu de luy
 dans les derniers jours de sa vie
 une dissertation sur l'usage de
 se faire porter la queue, & il
 avoit commencé un nouveau
 Journal litteraire qu'il devoit
 publier tous les trois mois sous
 le titre de *Bibliothèque sçavante
 & instructive*; le premier vo-
 lume a paru. J'ay oublié de
 vous marquer que ce Pere a
 aussi donné au Public l'histoire
 par medailles des Empereurs

M ij

140 **MERCURE**

Tibere, Caligula & Claude.

Le P. Menestrier estoit bon Poëte; nous avons de luy diverses pieces de Poësie, des Odes, des Madrigaux, des Elegies & des Idylles. Mais un don dont la nature l'avoit favorisé d'une maniere étonnante, est celui de la memoire. Il en a fait des essais extraordinaires en plusieurs occasions celebres. Le P. Menestrier n'estoit pas moins bon Orateur, il prechoit avec facilité, il a souvent brillé dans la Chaire & sur tout dans les Sermons qu'il faisoit aux Prises d'Habits des Reli-

GALANT 141

gieuses. Il n'estoit pas le premier homme de Lettres de sa famille; Jean-Baptiste Meneftrier a fait d'excellens Traitez sur les medailles. Claude Meneftrier son grand-oncle, Antiquaire du Pape Urbain VIII. publia auffi un excellent Traité de *Diana Ephesina*. Le P. Meneftrier estoit né à Lyon, & il ne laisse qu'une sœur, dont la fille, mariée depuis quelques années à M^r Boiart Garde-Juge de la Monnoye, ce qui répond à la Charge de Conseiller, & frere de M^r Boiart Elû en l'Election de Mâcon, est morte.

142 MERCURE

Il y a déjà quelque temps que les personnes dont je vais vous apprendre la mort, sont decedées.

Frere Hubert de Culant de Monceaux, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Commandeur de Haut Cavefine, Lieutenant & Grand Vicair de Monsieur le Grand Prieur de France. Il estoit d'une ancienne famille de Berry, qui a produit des hommes illustres.

- Eudes S^r de Culant vivoit en 1356. Il eut d'une premiere femme Gilbert de Culant, & de Marguerite de Joinville

GALANT 143

Dame de Mery , Louïs de Culant Amiral de France en 1423.

Gilbert S^r de Culant & de Châteauneuf sur Cher, eut **Charles de Culant & Philippe Maréchal de France & Senechal de Limosin**. Ce dernier rendit de grands services au Roy **Charles VII.** dans les guerres contre les Anglois ; il fut fait **Maréchal de France** pendant le **Siege de Pontoise en 1441**. Il accompagna le **Dauphin** à la guerre d'Allemagne ; il se trouva à la **Prise de Châtillon en 1453.** & mourut peu de temps après. Il épousa **Anne de Beau-**

144 MERCURE

jeu fille d'Edouïard S^r d'Amplepuis, & il en eut Marie de Culant femme de Jean de Castelnau S^r de Bretenoux. Pour revenir à Gilbert de Culant, il fut pere de Charles qui fut Chambellan du Roy & son Grand Maître d'Hôtel, Gouverneur de Mante & de Paris. En 1437. il se trouva au Siege de Montereau. Il fut pere de Loüis Chambellan du Roy & Bailly de Berry, qui eut de Michelle de Chauvigny son Epouse Gabriel, de qui descendent les autres Sieurs de Culant & de Brecy jusqu'aujourd'hui.

d'huy. Feu M^r l'Abbé de Culant mort à Belley auprès de feu M^r du Laurent dernier Evêque son parent , estoit de cette Maison.

Dame Marie Therese Feydeau de Brou, Epouse de Messire Jean Antoine de Mesmes , Chevalier Comte d'Avaux, Sire de Cramayel , Marquis de S. Estienne , Vicomte de Neufchâtel & de Brie-Comte-Robert , Commandeur , Prevost & Maître des Ceremonies des Ordres du Roy , Conseiller en tous les Conseils d'Estat & Privé , & President à Mortier , au

Fevrier 1705. N

146 **MERCURE**

Parlement de Paris. Je vous ay plusieurs fois parlé de la Maison de Feydeau de Brou, qui est ancienne dans la Robe ; on peut consulter sur ce sujet Blanchard dans son histoire des Maistres des Requestes & des Presidens à Mortier. Il suffit presentement de remarquer que cette Dame estoit sœur de M^r Feydeau Maistre des Requestes & de M^r l'Evêque d'Amiens, tous deux distinguez par leur merite & par l'exactitude avec laquelle ils remplissent les fonctions de leur ministere. M^{re} la Presidente de Mesmes est morte âgée

GALANT 147

seulement de 30. ans. Dans un temps où il semble qu'on tient au monde par de plus fortes chaînes, elle l'a quitté sans regret, & a marqué une soumission parfaite aux ordres de Dieu dans cette occasion, où il n'arrive que trop souvent que les âmes les plus fermes & les plus résolues se démentent. M^r le President de Mesmes est fils de Jean Jacques de Mesmes 3^e du nom, Comte d'Avaux & de Neufchâtel, Maître des Requêtes, puis President au Parlement de Paris, où il fut reçu en 1672. ensuite Prevost &

N ij

148 MERCURE

Maistre des Ceremonies des Ordres du Roy par la demission de Macé Bertrand S^r de la Bafiniere son beaupere. Il étoit de plus Lecteur de la Chambre du Roy, & l'un des 40. de l'Academie Françoise, & frere aîné de Jean Antoine de Mesmes, Comte d'Avaux, Conseiller d'Estat, Ambassadeur à Venise & en Hollande, Plenipotentiaire à la Paix de Nimegue, & qui a esté employé en diverses negociations importantes. Ils estoient tous fils de Jean Antoine de Mesmes S^r d'Irval & de Cramayel, Vi-

GALANT 149

comte de Vandeuil, Maître des Requestes, puis Conseiller d'État, & enfin President au Parlement, après la mort de son frere aîné, & de Dame Anne Courtin fille de François S^r de Bruselles M^c des Requestes, & de Jeanne l'Escalopier. Jean Jacques de Mesmes estoit le 3^e fils de Jean Jacques de Mesmes 2. du nom, Marquis de Moigneville, second President à Mortier au Parlement, & qui avoit esté auparavant Lieutenant Civil, & ensuite Conseiller d'État, & d'Antoinette Grossaine, Dame

N iiij

150 **MERCURE**

d'Irval & d'Avaux en Champagne, & Vicomtesse de Preüil. Jean Jacques estoit fils de Henry de Mesmes, qui à l'âge de seize ans enseigna publiquement le Droit à Toulouse. Il fut le Protecteur des gens de Lettres de son temps, & un des plus beaux genies du 16^e siecle. Il fut Conseiller d'Estat & Chancelier de Navarre ; il épousa Jeanne Hennequin. Il estoit fils de Jean Jacques de Mesmes 1. du nom, & de Dame Nicole Hennequin. Ce fut luy qui prit le premier le party de la Robe, ses ayeux ayant jus-

GALANT 151

qu'à lors porté les armes. Cette Maison est originaire d'Ecosse, elle vint s'établir en Guyenne sous le regne de Philippe Auguste. Henry de Mesmes est nommé dans un livre d'hommage à la Vicomtesse de Marfan l'an 1279. Jeanne de Mesmes mariée l'an 1617. à François Lambert S^r d'Herbigny, M^e des Requestes, & Conseiller d'Etat, estoit une Dame de grand merite, & qui aimoit les belles Lettres; mais un de ceux qui a fait le plus d'honneur à cette Maison, est Claude de Mesmes 2^e fils de Jean Jacques

N iiiij

152 MERCURE

2. du nom, connu sous le nom de Comte d'Avaux. Il a esté celebre par ses negociations importantes; il fut Conseiller au Grand Conseil en 1619. M^e des Requestes en 1623. & peu après Conseiller d'Estat. En 1626. il fut Ambassadeur à Venise, & il eut ordre avant son retour de passer à Rome, à Mantoüe, à Florence, à Turin, & ensuite en Allemagne. Il ne revint à la Cour qu'en 1631. On le renvoya quelque temps après Ambassadeur en Dannemarck, en Suede & en Pologne. Il fut Surintendant

des Finances avec le President de Bailleul ; il mourut en 1650.

Dame Anne Marie de Furstemberg veuve de feu M^r le Comte de Louvenstein. Elle estoit mere de M^c la Marquise de Dangeau , & sœur de feu Monsieur le Cardinal de Furstemberg & de feu M^r l'Evêque de Strasbourg. Elle estoit aussi sœur de Dame Marie Françoise Comtesse Palatine de Neubourg. La Sepulture de la Maison de Furstemberg est dans l'Abbaye des Religieuses de Nidingen. Cette Maison est divisée en diverses branches ;

154 MERCURE

elle tire son nom de la Ville de Furstemberg en Suabe, qui a titre de Principauté. Cette Ville est située dans la Forest noire au pays de Baur. La Maison de Furstemberg a esté féconde en grands hommes. J'ay si souvent parlé de cette Maison, que je ne pourrois m'empêcher de tomber dans des redites si j'en donnois encore un article étendu. Il suffit de renvoyer les Curieux à *la Monarchia universale di Greg: Leti*, aux *Annales de Crusius*, aux *Genealogies d'Hennigenfius*, de *Ditmar Moller* qui en a fait

une particuliere de cette Maison, au livre *de Infig.* de Theodore Hopping, & aux Monumens de Jean Horrion, *lib. 3. cap. 2.* On trouverra dans tous ces ouvrages de quoy satisfaire amplement sa curiosité sur la Maison de Furstemberg. Celle de Louvenstein est tres-illustre & tres-considerable par ses alliances & par ses dignitez.

Le Frere Jean, connu dans le monde par les soins qu'il a pris de bâtir & de reformer le Convent des Hermites du Mont Valerien, appelé vulgairement *le Calvaire*, y est

156 **MERCURE**

mort, âgé d'environ 87. ans, & dans de grands sentimens de pieté. Personne n'ignore les traverses que ce Solitaire a esfuyées pour donner un fondement solide à sa maison, pour réunir les Hermites qui estoient autrefois dispersez sur la Montagne, & qui ne vivant point en communauté, avoient peine par consequent à reconnoître un Superieur. Il les réunit, leur fit bâtir des lieux reguliers, les soumit à une regle, dont il fit approuver les Statuts par feu Monsieur l'Archevesque de Paris, & fit nommer un Supe-

rieur à sa maison ; c'est aujourd'huy M^r l'Abbé Mador. Il vint à bout de tout cela par la protection de la Reine mere, qui l'estimoit, & par les aumônes considerables qu'il tira de plusieurs personnes qui avoient pour luy une consideration & une confiance particuliere. Il sçut enfin se maintenir dans la maison dont il étoit en quelque maniere le Fondateur, puisqu'il l'avoit rétablie.

M^{re} Pierre Dulaurens Evêque & Seigneur de Belley, Prince du S. Empire, Docteur

158 **MERCURE**

de la Maison & Société de Sorbonne, dont il estoit Doyen depuis la mort de feu M^r Guichard, quoiqu'il n'en fist pas les fonctions, à cause de la Prelature, cy-devant Grand Prieur & Vicaire General de l'Ordre de Clugny, mourut dans son Evêché le 17. du mois de Janvier à cinq heures du matin, âgé de 89, ans; il demanda luy-mesme les derniers Sacremens, & signa de sa propre main le testament qu'il fit la veille de sa mort. M^r l'Evesque de Belley mourut entre les bras de son Clergé, auquel, par un

acte d'humilité bien édifiant, il demanda pardon, s'il avoit eu avec luy quelque contestation dans le cours de son Episcopat. M^r Parra Doyen de ce Chapitre, & qui estoit present avec tous les Chanoines, luy répondit qu'ils avoient eu tort, & que s'il revenoit en santé, comme ils le souhaittoient, ils luy prouveroient par leurs respects. . . . A ces mots il rendit l'ame à son Createur. Ce Prelat a fait heritier son Seminaire, & le Chapitre a nommé deux Grands Vicaires : M^r le Doyen Parra pour la France, & M^r de

160 MERCURE

Luiset , Archidiacre de cette Eglise, pour la Savoye. M^r l'Abbé de la Chaise, neveu du R.P. de la Chaise Confesseur du Roy, qui depuis quelques années gouvernoit ce Diocèse avec un grand zele, en qualité de Grand Vicaire, estant party de Belley, après que M^r l'Evesque eût rendu le dernier soupir. Il avoit succédé à feu M^{re} Jean Belin Evesque de Belley, qui estoit aussi de l'Ordre de Clugny. Il a gouverné son Diocèse avec beaucoup de prudence & de sagesse pendant environ 25. ans. Il a donné à

son Eglise & aux Pauvres tout ce qu'il a pû leur laisser ; il legua au Chapitre de Belley il y a déjà quelques années sa Bibliothèque. Il a apporté tous ses soins pour établir dans sa Ville Episcopale un Séminaire. Il voyoit avec regret que Belley & une autre Ville Episcopale du Royaume fussent les seules , où il n'y eût point de Séminaire. Il a uny un Prieuré qu'il avoit, & qui estoit le seul Benefice qu'il eût avec son Evêché, à l'Ordre de S. Augustin de la Congregation de Sainte Genevieve, dont il a appelé

Fevrier 1705.

O

162 MERCURE

quelques Religieux pour gouverner son Seminaire. Si cet établissement n'a pas encore eu toute sa perfection, il n'a pas tenu à feu M^r l'Evesque de Belley, qui n'a rien oublié pour tâcher de couronner le bon œuvre qu'il a si bien commencé. Il estoit petit-fils d'André Dulaurens premier Medecin du Roy Henry IV. si celebre par les ouvrages qui nous restent de luy, & qui fut dans une grande faveur sous le regne de ce Monarque. Il avoit étudié en Medecine à Paris sous Louïs Duret pendant sept an-

nées , après lesquelles ayant été
reçu Docteur , il alla exercer la
Medecine à Carcassonne , & de
là il vint à la Cour avec une
Comtesse de Tonnerre , à la re-
commandation de laquelle il
fut fait Medecin du Roy par
quartier , & ensuite Professeur
Royal à Montpellier contre les
Statuts de l'Ecole. Il obtint
pour cet effet Arrest du Con-
seil Privé , qu'il fit enregistrer
avec beaucoup de peine à Tou-
louse. Il fut nommé Medecin
de la Reine en 1603. & en
1606. premier Medecin du
Roy. Il mourut le 16. Aoust

Oij

164 MERCURE

de l'an 1609. dans de grands sentimens de religion. Il avoit deux freres , Gaspard Archevesque d'Arles en 1603. c'étoit un saint Prelat ; il mourut en 1630. & Honoré Dulaurens Archevesque d'Ambrun. Celuy-cy fut premierement Avocat General au Parlement de Provence, & comme il avoit du sçavoir & de la pieté, il se distingua dans les emplois qu'on luy confia. Il publia en 1586. un excellent traité intitulé *Henoticon*, de mesme que celuy de l'Empereur Zenon, ou Edit du Roy Henry III. pour

réünir ses Sujets à l'Eglise Catholique. Du Laurens estoit Catholique zélé ; ce zele luy fit donner dans les sentimens de la Ligue ; il fit mesme un voyage à Rome pour cela , & depuis il se trouva en 1590. aux Estats assemblez à Paris , & il y parla avec beaucoup de vehemence. Quelques années après estant veuf , & ayant fait sa paix avec Henry IV. ce Prince eut la bonté de le nommer à l'Archevesché d'Ambrun. Il n'avoit eu de sa femme , de la famille d'Ulmo d'Aix , qu'une fille qu'il maria dans une mai-

166 MERCURE

fon de qualité. Ainfi, dégagé de tout ce qui pouvoit l'attacher à la terre, il ne songea qu'à remplir les devoirs d'un saint Prelat. Il y réüffit bien, & il mourut plein de merite le 24. Janvier de l'an 1612. à Paris, où il avoit fait l'Oraison funebre de Marguerite d'Autriche Epouse de Philippe III. Roy d'Espagne. La Maison du Laurens est originaire de Provence. Honoré du Laurens étoit né à Aix. Cette Maison est alliée aux meilleures de la Robe, à celle de Phelypeaux, Baltazard, Richebourg, & le Fevre, &c.

GALANT 167

La Ville de Belley est près du Rhône , elle est Capitale du Bugey, elle a Baillage, Election, & l'Evesché est suffragant de Besançon. On dit qu'il estoit autrefois à Nyons dans le pays de Vaux , & qu'il fust transféré à Belley. Cette Ville fut entièrement brûlée en 1385. Amé VIII. Duc de Savoye la fit rebâtir & entourer de murailles avec diverses tours. L'Eglise Cathedrale est sous le vocable de S. Jean Baptiste; le Chapitre a esté autrefois regulier sous la regle de S. Augustin; il fut secularisé en 1579.

168 MERCURE

Il est composé de quatre dignitez, ſçavoir le Doyen, l'Archidiacre, l'Archipreſtre & le Primicier & de quelques Perſonnats. L'Eveſque eſt Seigneur temporel de la Ville. Audax eſt le plus ancien dont nous ayons connoiſſance; il vivoit en 412. il a eu d'illuſtres Succelleurs, & entre autres S. Anthelme qui avoit été General des Chartreux, & S. Artaut. Il faut conſulter l'hiſtoire de Breſſe & de Bugey de M^r Guichenon, & non pas Foderé & Genan qui ont bien conté des fables ſur cette Ville. Tornificus & Migetius

GALANT 169

Migètiüs furent les successeurs d'Audax. Vincent qui fut le quatriéme Evêque de cette Ville affiſta au Concile de Paris tenu l'an 555. & à celui de Lyon de l'an 567. qui fut convoqué à la poursuite de Gontran Roy de Bourgogne. C'est par cet Evêque que M^r l'Evêque de Saluces commence son Catalogue des Evêques de Belley ; ainſi on voit qu'il n'a pas eu connoiſſance des trois premiers ny des vingt-un ſuivans juſqu'à l'Evêque Adabald. S. Hippolite Abbé de S. Claude fut le quatorziéme Evêque de

Fevrier 1705.

P

170 **MERCURE**

Belley ; il gist en l'Eglise de S. Claude , il laissa une grande opinion de sa sainteté qui fut confirmée par des miracles. Le Cartulaire de l'Eglise de Saint Claude en rend un beau témoignage. Ponce trente-huitième Evêque de Belley occupoit le Siege l'an 1091. Il assista à un Concile Provincial tenu à Pierrescise à Lyon par l'Archevêque Hugues. Ponce second fut le quarante-unième Evêque ; il avoit esté Comte de Lyon , & il estoit de l'ancienne Maison de Balmes , il fit plusieurs livres. Ontrouve un bel éloge

GALANT 171

de ce Prelat dans un des trois premiers Essais de Litterature. S. Anthelme quarante-septième Evêque estoit de la Maison de Chignin en Savoye. S. Arthold fut le quarante-neuvième Evêque, il estoit Chartreux à Amieres lorsqu'il fut élu. Jean Pierre Camus Parisien, celebre par plusieurs ouvrages sortis de sa plume, fut le quatre-vingt-troisième Evêque, il fut consacré l'an 1609. en l'Eglise de Belley par S. François de Sales. Jean de Passelaigue son successeur estoit du Diocese de Bourges, & Vicaire General de

P ij

172 **MERCURE**

l'Ordre de Clugny, il a fait de grands biens à son Eglise, & il luy en auroit encore fait de plus grands, s'il n'avoit plû à la Providence d'en disposer autrement, & de permettre l'alienation des deniers qu'il avoit destinez pour son Eglise.

Le General Barfus est mort en Brandebourg, âgé de plus de 80. ans. Il s'étoit retiré depuis quelque temps dans une de ses Terres pour y prendre quelque repos : Monsieur l'Electeur de Brandebourg l'a fort regretté, & s'est expliqué en parlant de ce General d'une

maniere qui fait beaucoup d'honneur à sa memoire : il s'étoit avancé par son merite & quoy qu'il ne manquast pas de naissance, il ne devoit son élévation qu'à luy seul, & il étoit monté par degrez au poste qu'il occupoit quelque temps avant sa mort : le General Barfus avoit esté employé dans des Negotiations importantes pour le service de l'Electeur son Maître ; & dans la Guerre que le Roy de Suede fait depuis quelques années au Roy Auguste, il avoit travaillé à pacifier les troupes de Polo-

P iij

174 MERCURE

gne. Il avoit un cousin de son nom qui fit beaucoup parler de luy dans la derniere guerre & qui mourut au service du Prince d'Orange , lorsqu'il passa en Angleterre en 1689.

M^r le Comte de Caunits , Conseiller d'Etat & Vice-chancelier de l'Empire. C'étoit un Ministre d'une grande experience & qui étoit au service de l'Empereur depuis plusieurs années. Ses avis estoient d'un grand poids dans le Conseil Aulique. Il étoit d'une Maison qualifiée d'Allemagne & qui avoit esté long-temps au ser-

vice des Electeurs de Saxe. Le Pere de celuy qui donne lieu à cet article , étoit un des plus habiles hommes qu'il y eust en Allemagne dans le dernier siècle. Il avoit des lumieres sur la politique puisées dans une longue experience , & le feu Empereur Ferdinand en faisoit un cas tres-particulier. Son pere ayant quitté le service de l'Electeur de Saxe l'avoit amené encore tout jeune à Vienne ; le Comte de Caunits avoit de grandes alliances en Hongrie , il y étoit allié aux Frangipani , aux Nadafti &

176 **MERCURE**

même aux Comtes de Serin. Ces liaisons du sang ne l'empêcherent pas de leur donner des marques de la dureté dans les derniers troubles de Hongrie. Il auroit pû leur sauver la vie, mais il voulut se faire un mérite auprès de l'Empereur de son inflexibilité, ou pour mieux parler, de sa cruauté.

Vous avez oüy parler des 18. Religieux de l'Abbaye de la Trappe de l'Ordre de Saint Bernard, qui ont esté demandez par Monsieur le Grand Duc de Toscane, pour établir une Maison de leur Re-

forme dans l'Abbaye de *Buon Solasso* , qui est dans ses Etats , & qui luy a esté accordée par le Pape. Il y a déjà long-temps que ces Peres sont partis de la Trape avec la permission du Roy , & ils poursuivent leur route en édifiant tous ceux qui les voyent. Un Religieux de la Trape connu dans le monde sous le nom du Comte d'Aria Piemontois de naissance , & qui a fait autrefois une grande figure à la Cour de Savoye , a esté nommé Abbé de cette Mission : le Frere Arsene, frere aîné de M^r le Marquis de Janson ,

178 MERCURE

& de M^r l'Abbé de Janson ,
Abbé de Saint Valery , & qui
a porté dans le monde le nom
de Comte de Rosamberg, est
du nombre des Religieux qui
vont en Italie. C'est un saint
Religieux dont la ferveur a été
un grand motif d'édification de-
puis qu'il a embrassé cette règle.

Je vous envoie ce qui est
tombé entre mes mains au su-
jet de ce voyage. Ces Sts Re-
ligieux arriverent à Conflans à
2. lieues de cette Ville le 22.
du mois de Janvier. Ils loge-
rent dans la Maison que M^{rs} du
Séminaire des Bons-Enfants ont

GALANT 179

en ce lieu. Le 23. ils y se journerent & Monsieur le Cardinal de Noailles les y alla visiter. Ils en partirent le 24. & se rendirent en cette Ville où ils logerent dans la Maison des Peres de l'Oratoire de la rue saint Honoré. Ils y sejournerent le 25. & partirent le 26. pour prendre la route de Lyon.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de l'Abbaye de Monsieur le Cardinal de Bouillon à Tournu à 12. lieues de Lyon, le 7. Fevrier 1705. par le con-

180 MERCURE

ducteur des 18. Peres de la
Trape qui vont à Florence.

La sainte Compagnie estoit attendue icy dès Jeudy, qui étoit le 1^r Jeudy du mois de Fevrier 1705.

Son Eminence avoit differé la Benediction du S. Sacrement jusques à six heures du soir, en attendant nostre arrivée avec grande impatience, suivant ce que le frere Jandier avoit écrit à M^r Serte, son Majordome.

Son Eminence a reçu cette sainte Compagnie avec beaucoup de joye; il, avoit disposé sa Maison pour les recevoir en commençant à envoyer coucher ses domestiques hors

GALANT 181

de l'Abbaye, afin de prendre leurs lits, & d'en faire un dortoir pour cette sainte Compagnie. Je ne vous sçaurois exprimer le bon accueïl & la bonne chere, qu'elle a fait à ces Peres, elle les a traittez à la maniere de la Trape, ayant fait acheter toute la Vaisfelle de Terre de toute la ville, & n'en ayant pu trouver assez, elle en enuoya chercher dans tous les Couuens. Son Eminence les ayant fait servir à six plats chacun, & ayant mangé avec eux sans aucune distinction de rang.

Son Eminence a toûjours donné à laver les mains à tous les repas,

182 MERCURE

Et a assisté aux Prières de l'Eglise, quoy qu'elle fust enrhumée ; Et a fait servir au Refectoire quatre des premiers Chanoines de son Abbaye ; son Eminence avoit fait acheter des sabots Et des pelles , afin que ces Peres s'en servissent à la maniere de la Trape. Elle leur fit faire l'Office à la maniere dont ils ont accoutumé de le dire : Et après la Messe ils osterent toute la neige de la Cour portant des sabots Et se servant de pelles , Et l'après dinée avec les mêmes sabots Et pelles , ils ratisserent toute la neige du Jardin. Son Eminence leur fit ensuite chanter

Vespres ; & le lendemain , elle dit la grande Messe qui fut chantée en Plein-chant, & elle Communia tous les Religieux. Ce n'est pas peu d'avoir dix-huit hommes à ma charge , mais bien loin de m'en plaindre , je m'en louë tres-fort , car il n'y en a pas un , qui manque à prier Dieu à tout heure pour moy. Il y en a un dans cette sainte Compagnie , qui doit passer pour un saint , ou il n'y en aura jamais, puisqu'à tout moment il s'accuse de ses fautes , & demande une rude penitence pour se mortifier , & je ne sçaurois vous exprimer le merite de ce saint

184 MERCURE

Religieux : Ensuite estant arrivez à Chalons , M^r l'Evêque de Chalons nous retint dans son Seminaire , depuis le mercredi jusqu'au Vendredy ; car la Saône estant gelée , nous ne pouvions aller plus loin. J'avois toutes les peines du monde de faire servir en Poisson dix-huit Peres , & au defaut je leur ay fait manger des œufs durs , & du fromage. Enfin nous avons des Carrosses tout prests pour aller à Lyon, par où nous devons poursuivre nôtre route. Ces saints Religieux couchoient en route dans des draps , & mangeoient de tout hors de la viande.

GALANT 185

Le sixième de ce mois, M^r le Grand-Maître, & M^{rs} les Chevaliers de l'Ordre Royal, Hospitalier & Militaire de Nôtre-Dame de Mont-Carmel, & de saint Lazare, célébrèrent la feste de saint Lazare, qui avoit esté remise à ce jour-là, dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Germain des Prêz : M^r le grand Maître & les Chevaliers estoient revêtus de leurs grands Manteaux, l'Eglise estoit ornée de riches Tapisseries & l'Autel estoit magnifiquement paré. M^r le Grand-Maître reçût quatre Chevaliers

Fevrier 1705.

Q

186 MERCURE

dans l'Ordre, ſçavoir M^r Jean
Auguſte Picot de Dampierre,
Lieutenant d'un des Vaiſſeaux
du Roy, de la Maïſon de Dam-
pierre de Champagne, M^r
Daniel de Montmorency, Ca-
pitaine de Carabiniers dans le
Regiment du Roy, & M^r Jean de
la Rochefoucaut de Magnac &
Loüis Joſeph de Rochechoïart.
Ces deux derniers eſtoient
éleves de l'Ordre. Les Maïſons
dont ſont ſortis ces quatre
nouveaux Chevaliers ſont aſſez
connuës, ſans qu'il ſoit beſoin
d'en dire d'avantage. L'Asſem-
blée fut nombreuſe & plu-
ſieurs perſonnes de la pre-

miere qualité de la Cour & de la Ville s'y trouverent , du nombre desquelles estoient Monsieur le Duc de Bouillon, & plusieurs Ambassadeurs & Ministres Estrangers , ainsi que M^r l'Archevêque de Roüen , M^{rs} les Evêques de Laon , de Carcassonne , & de Soissons qui assisterent à cette Ceremonie. M^r le Marquis de Dangeau , Grand Maître , & une partie des Chevaliers dînerent avec les Religieux de l'Abbaye dans leur Refectoire , & Monsieur le Cardinal d'Estrées, qui avoit vû incognito la Cere-

Qij

188. MERCURE

monie , voulut bien y dîner
aussi , avec Monsieur le Ma-
reschal de Cœuvres , & M^r
l'Abbé d'Estrées , ses Neveux.

La feste de S. Lazare , qui
ne fut celebrée par M^{rs} les
Chevaliers de cet Ordre que
le 6. de ce mois arrive au mois
de Decembre , mais comme
on travailloit au Maistre Autel
de l'Abbaye où la Ceremonie
s'est faite , on ne la festée que
dans le temps que je viens de
vous marquer. Voicy en quoy
consiste le travail de cet Autel.

On a fait une contre table
d'Autel , dont l'ordonnance

est tout à fait belle. Le plan est en ovale , sur lequel est établi un socq de Marbre au rez de chaussée. Au dessus de ce socq est posé un corps de pied-destal , lequel pied-destal regne sur les deux côtez. Sur le devant est le corps de l'Autel , qui a dix pieds de largeur , & par derriere , entre ses pieds-destaux , est un petit Autel , dans lequel est enchassé le Tombeau de Pierre de saint Germain , Patron de l'Abbaye , que l'on voit sous cet Autel , au travers d'une grille dorée. Au dessus du

190 MERCURE

corps des pieds-de-taux sont six Bases de matiere dure trois de chaque côté, dorées & ornées d'Architecture, sur lesquelles sont posées six grandes Colomnes de douze pieds de haut, d'un marbre extraordinaire, qui fait l'admiration de tout Paris. Elles ont esté aportées d'Afrique de la Ville de *Lebeda*, ou *Leptis-magna*, où elles servoient à un bel édifice que l'Empereur Severe avoit fait bâtir en cette Ville-là, où il avoit pris naissance. Sur ces Colomnes, sont posez des Chapiteaux dorés de même matiere & de mê-

me ordre que les Bases, ils sont ornez de rouleaux de feüilles, & tres-delicatement travaillez. Au dessus de ces Chapiteaux est posée la Corniche qui est architravée, ornée d'Architecture, de Modillon, de Roscs, & le couronnement de cet ouvrage est un baldaquin, dont les courbes sont contournez d'une maniere agreable & douce, & ornez d'Architecture, & de feüillages. Cet Autel a esté fait dans le dessein de placer en un lieu magnifique le Chasse de S. Germain, qui est une des plus belles de Fran-

192 **MERURE**

ce, & pour ce sujet, on a placé entre les six Colonnes deux grandes consoles de marbre blanc véné de quatre à cinq pieds de hauteur, sur lesquelles sont deux Anges dorez à genoux, qui tiennent de leurs mains la Chasse en l'air, qui remplit le vuide qui est entre les Colonnes. On voit sur le devant un grand Ange de metal doré, tout en l'air, qui tient le *S. Sacrement* suspendu sous une petite custode. Toutes ces parties ramassées ensemble composent tout le corps de l'Autel, & font un effet merveilleux.

Vous

GALANT 193

Vous ferez surprise d'apprendre que cet Autel est fait aux dépens des Religieux de cette Abbaye, dont on ne peut trop louer le zele.

M^r le Marquis Sforza Marefcotti , neveu du Cardinal de ce nom , & Gentilhomme Romain , a épousé la fille de M^r Lelio Falconieri. La Maison Marefcotti est connue depuis plusieurs siècles dans l'Estat Ecclesiastique. Elle a donné plusieurs Cardinaux au Sacré College , & des Officiers generaux aux Armées des Souverains Pontifes. Au siege de
Feurier 1705. R

194 MERCURE

Rome fait par le Connestable de Bourbon , qui y fut tué , un Comte Marefcotti avoit un des principaux Comman- demens dans cette grande Vil- le , & donna en cette ocaſion des marques frequentes de ſa valeur. Le Pape Clement VII. qui fut ſauvé par ſa fidelité & par ſa prudence luy donna de grandes recompenſes , & le fit Chevalier Romain. Mon- ſieur le Cardinal Marefcotti à préſent vivant , eſt un Pre- lat plein de merite , & qui a de grandes lumieres. Le Pape qui regne aujourd'huy l'a em-

ployé en diverses Negociations importantes. M^r le Marquis Marescotti qui donne lieu à cet article a fait quelques Campagnes , où il a paru en personne de son rang & de sa distinction. La Demoiselle qu'il a épousée joint aux agrémens de sa personne , une naissance considerable. Elle est alliée aux meilleures Maisons de Rome, & la sienne a donné quantité de Prelats à cette Cour. Cette Demoiselle a esté élevée avec de grands soins , & elle sçait plusieurs langues.

R ij

196 MERCURE

Mlle de Grancey , qui vient d'épouser M^r le Marquis de Flavacourt , est fille de M^{re} François Benedict de Rouxel de Medavy , Marquis de Grancey , premier Chef d'Escadre des Armées navales de Sa Majesté , & nommé Lieutenant General. Il avoit servy sur terre avant que de servir sur mer ; il s'estoit distingué en Hongrie au Combat du Raab à la teste du Regiment de Grancey qu'il commandoit. Il passa sur son bord pendant le siege de Candie le secours que le Roi y envoya sous les ordres de

Monfieur le Maréchal de Navailles , & mit pied à terre avec fon Regiment, que le Roy luy avoit confervé , quoiqu'il fervît dans la Marine. En 1673. il fe distingua au Combat qui fut donné dans la Manche , & merita d'efre fait Chef d'Escadre furnumeraire. Il arrefta les progres des Hollandois dans la Martinique, & avec deux Vailfeaux feulemment il en battit cinq; il commanda au fiege de Tabago les troupes de terre fous les ordres de Monfieur le Maréchal d'Eftées , & il trouva le moyen d'y mettre du ca-

R iij

198 MERCURE

non en batterie , qui contribua à la prise de cette Place. Il ramena les débris de la Flotte qui se perdit à l'Isle Dane , & fit une si longue marche dans l'eau pour gagner les terres , qu'elle luy causa une fièvre lente qui le fit languir pendant deux ans , sans qu'il quittât le service. Son peu d'attention à sa guérison le fit tomber dans une éthisie , & à l'âge de quarante-cinq ans il devint poulmonique par un rhume qu'il gagna , pour avoir esté trop long-temps dans l'eau. Il mourut en 1679. le 9. de Septem-

bre, ayant esté nommé Lieutenant General le 4. du même mois. Il estoit le second fils de Jacques de Rouxel de Medavy Comte de Grancey, Maréchal de France, & de Catherine de Monchy d'Hoquincourt sœur du Maréchal de ce nom. Il avoit épousé Saine Edmée de Rabodange, de la branche aînée & une des heritières de ce nom, qui luy donne les alliances des Maisons de Laval, d'Angennes & de Grandes Mares.

Le nom de M^r le Marquis de Flavacourt est de Foüilleuse.

R. iiij

200 **MERCURE**

Il est de la branche aînée, qui est l'une des anciennes Maisons de Picardie. Ceux de cette Maison ont servy l'Estat dans les premieres Charges du Royaume , & depuis cinq races ils ont la Lieutenance de Roy au Gouvernement de Normandie , Département du Vexin. M^r de Flavacourt , dont le surnom est Michel , est fils de Charles de Foüilleuse Lieutenant de Roy au Gouvernement de Normandie , & Grand Bailly de Gisors. Ce Michel est le cinquième de la famille , qui possède les mêmes Charges;

il est presentement Capitaine aux Gardes, & est allié par ses grandes-meres aux Maisons de Rohan, de Guemené, de Vordes, de Mornay & autres des plus considerables du Royaume. M^r le Marquis de Flavacourt a un frere dans le Seminaire de S. Magloire, qui y remplit les devoirs de son estat avec beaucoup d'édification.

Je ne vous dis rien de Mlle de Grancey, dont le mariage fait le sujet de cet article. Il n'y a point de doute qu'elle ne fasse briller le merite, l'esprit & la vertu qui se sont toujours

202 MERCURE

fait distinguer dans celles qui ont porté ce nom.

M^r l'Abbé de Grancey premier Aumônier de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, alla presenter au Roy le contrat de mariage de M^e de Flavacourt , afin que Sa Majesté fist l'honneur aux Epoux de signer ce contrat ; il fut reçu du Roy avec tout l'agrément imaginable. Je vous ay souvent parlé de cet Abbé, qui pendant plusieurs Sieges a exposé sa vie aux perils les plus évidens, pour exhorter à la mort les Soldats blessez & mourans, &

qui a fait voir en ces occasions non seulement une pieté solide, mais aussi toute l'intrepidité qui est ordinaire à ceux de sa Maison.

La situation des affaires présentes d'Italie demandant à Venise un Ambassadeur de France, éclairé, pénétrant, prudent & sage, M^r l'Abbé de Pomponne qui avoit esté nommé il y a déjà quelque temps à cette Ambassade, est party pour en remplir les fonctions. Quoique cet Abbé n'ait point encore esté employé dans les Negotiations, on peut dire qu'il

204 MERCURE

en a succé l'esprit avec le lait ;
puisqu'il est fils d'un homme
qui a consommé toute sa vie
dans les Ambassades & dans le
Ministere. Ainsi pour peu que
cet Abbé se soit attaché à l'en-
tendre parler , & qu'il marche
sur ses traces , il n'y a point à
douter qu'il ne devienne dans
peu capable de remplir les plus
grand postes du Ministère au-
quel on l'emploie. D'ailleurs
cet Abbé ayant reçu ses in-
structions de M^r le Marquis
de Torcy , dont il est beau-
frere , il est hors de doute qu'il
réussira en tout , pourvû qu'il

ne s'en écarte point. Il m'est impossible de parler de M^r de Torcy , sans vous dire que quoique l'emploi de ce Ministre ne doive pas luy donner lieu de se faire toujours aimer de tous les Estrangers , il ne laisse pas de l'estre de tous ceux qui aiment la Justice , & qu'il n'y en a aucun qui puisse luy refuser son estime. Ce que je vous dis n'est point une loüange , mais un fait généralement reconnu. Jamais Ministre n'a paru plus doux , & plus honneste , & n'a eu l'accüeil plus gracieux. Enfin ceux qui en

206 MERCURE

fortant d'avec luy n'ont pas lieu d'être contents de ses réponses, le sont toujours de la maniere dont ils leur parle, & ceux qui les voient sans sçavoir ce qui se vient de passer, croient qu'ils en sortent fort contents. Aussi peut-on dire que jamais Ministre n'a mieux entré dans les manieres obligantes du Prince, dont il recevoit & dont il exécute les ordres.

Dans l'article de M^r d'Aubigné, qui estoit dans ma dernière lettre, je dis que Jean d'Aubigné estoit pere de Con-

stant , & il en estoit ayeul.
 Agrippa mort à Geneve, estoit
 fils de Jean & pere de Con-
 stant. C'est Agrippa qui a é-
 crit l'Histoire universelle en
 trois Volumes. Le 3^e. est rare
 & a esté imprimé à Loudun; ces
 trois Volumes sont dans la Bi-
 bliothèque de M^r Delpech , à
 Paris. Cet Agrippa a pris soin
 de composer luy mesme sa vie,
 dont il y a icy un manuscrit
 escrit de sa main. C'est une
 pièce curieuse. La branche
 aînée ne possède point de ter-
 res en Poitu, comme je l'ay
 marqué , mais elle en a de

208 MERCURE.

considerables en Anjou.

Je vous envoie un Madrigal de M^r Moreau de Mautour, Auditeur des Comptes. Il a été fait sur la devise de l'année du Jetton de la Marine 1704. cette devise qui est au revers du portrait de S. A. S. Monsieur le Comte de Toulouse, & qui a été faite au sujet du dernier combat naval, represente une Aigle tenant la foudre de Jupiter dans ses serres, au dessus d'une mer où l'on voit des vaisseaux brisez, aux ces mois. *Pelago sensere tonantem.*

MADRIGAL.

*Où sont-ils ces Audacieux ,
Qui couvroient les deux Mers de
leur voiles nombreuses ,
Et sembloient menacer , & la Terre
& les Cieux ?*

*De nos armes victorieuses ,
Ils n'ont que trop senty les redouta-
bles coups :*

*Tant de vaisseaux armés flattoient
leur esperance ,*

*Ils croyoient ébranler & l'Espagne
& la France ,*

*Louis a bravé leur courroux ,
Sa foudre par mon bras les a dissipé
tous.*

Fevrier 1705.

S

210 MERCURE

Les Vers qui suivent regardent
encore ce Prince.

*Quel illustre Heros se présente à mes
yeux ?*

*Combien de charmes l'environ-
nent !*

*Que de lauriers qui le couronnent !
C'est sans doute quelqu'un des
Dieux.*

*Cruels Tyrans des Eaux évitez sa
présence ?*

*La mer calme pour lay s'irrita con-
tre vous ;*

*Il vous a fait sentir une fois sa
vaillance ,*

*Craignez à l'avenir d'éprouver son
courroux.*

Jupiter lui remet sa foudre ;
 Neptune l'Empire des Eaux.
 Retirez vous trop indignes rivaux ;
 N'attendez pas qu'il vous réduise en
 poudre ?

Quel prodigieux changement !
 Ceux que jusqu'à ce jour on a craint
 dans le monde ;
 Comme les seuls maîtres de l'onde ,
 Devant notre Héros fuyent en un
 moment.

De toutes ses frayeurs l'Espagne est
 délivrée ,
 Philippe ne craint plus les projets
 de l'Anglois.
 Et dans cet heureux jour la France
 rassurée ,
 Sur l'une & l'autre mer va redonner
 des loix.

S ij

212 MERCURE

Je vous envoie un Air nouveau, dont voicy les paroles.

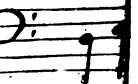
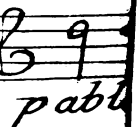
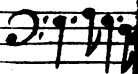
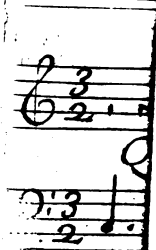
AIR SPIRITUEL.

*Que mon état est déplorable,
Qu'il est digne de mes ennuis :
Infirmes, revolté, malheureux &
coupable,
Seigneur, voilà ce que je suis.*

Le Madrigal suivant a esté fait par un homme qu'une jolie Veuve cherchoit à décrier, parce qu'il luy avoit montré une lettre de son Amant.

MADRIGAL.

*Pour punir un Audacieux,
Qui vous a découverts un Secret qui
vous touche ;*



GALANT 213

*Qu'est-il besoin, Philis, des traits
de vostre bouche,*

*Quand vous pouvez tout par
vos yeux?*

Entre les merveilleures Cures
de plusieurs & differents maux,
faites par M^r le Baron d'Al-
merigo, seul Inventeur du nou-
veau secret de guerir presque
toutes sortes de maladies de la
maniere donc vous verrez dans
la suite de cet Article, la gueri-
son de M^r Girin, Maistre d'Hô-
tel de Madame la Marquise de
Virieu, qui demeure rue Van-
tadour à la Butte S. Roch, est
si surprenante qu'elle a attiré

214 MERCURE

l'étonnement des personnes les plus incredules. M^r Girin ayant tout d'un coup esté attaqué de la Goutte Podagre aux pieds & aux genoux , de la Goutte siatique à la Cuisse droite laquelle ayant perdu sa nourriture, estoit devenue plus menüë que le bras & la jambe n'ayant que la peau sur les os, de la gravelle dans les reins , & d'un Rhumatisme dans les bras, avec des douleurs si violentes que ne pouvant souffrir pendant trois mois d'estre remué, l'on ne pût faire son lit que deux fois, & après avoir

GALANT 215

gardé le lit pendant plus de six mois, ayant perdu toute espérance de jamais marcher : M^r Girin, dis-je, s'estant mis entre les mains de M^r d'Almerigo, ce dernier a si bien travaillé à sa guerison, sans l'application ni l'usage d'aucun remede, mais seulement par le mélange de l'urine du Malade avec une petite quantité d'un remede sympathique, que depuis la S. Jean, ainsi que M^r Girin me l'a dit luy mesme, il marche, & vaque à ses affaires, au lieu que pendant les années précédentes il

216 MERCURE

souffroit & passoit l'hyver dans son lit.

M^r d'Almerigo donne le Catalogue de tous les maux qu'il guerit par son remede symphatique. Il demeure à Paris rue neuve des petits Champs, vis-à-vis de l'Hôtel de l'Anglée, chez un Perruquier, au premier Appartement. On le trouve tous les jours depuis 8. heures du matin jusques à 10.

Je ne vous aurois pas parlé de cet article, si les guerisons par des remedes sympatiques estoient nouvelles ? La guerison des playes par la Poudre
de

de Sympatie , n'est aujourd'huy inconnüe à personne. Son effet est tout contraire à celuy de la guerison par la transfusion du sang. Car au lieu que par la transfusion du sang , les corpuscules morbifiques passent du malade dans l'animal; au contraire les corpuscules balsamiques qui sont dans le vitriol dont on fait la Poudre de Sympatie , passent dans la playe du malade. Mais enfin , l'une & l'autre guerison se fait par les écoulemens des corpuscules, en quoy consiste le mechainisme occulte de la nature dans ses

Fevrier 1705.

T

258 MERCURE

operations merveilleuses. On ne peut rien souhaiter de plus curieux que ce que nous en avons dans un excellent discours que le Chevalier d'Igby, Anglois, prononça publiquement devant l'Université de Montpellier, où il s'étoit retiré pendant le Regne de Cromwell. On peut dire qu'il est un de ceux qui ont le plus contribué à faire reconnoître la Philosophie corpusculaire, dont on avoit alors presque perdu l'idée. Voicy comme il apprend à préparer cette merveilleuse Poudre.

GALANT 259

On prend telle quantité que l'on veut de vitriol romain, vers la fin de Juillet, ou vers le commencement d'Aoust.

On fait dissoudre ce vitriol dans de l'eau, celle de pluye est la meilleure; après cela, on filtre cette eau avec du papier brouillard, on met cette eau sur un peu de feu, afin qu'elle s'évapore, & qu'on trouve au fond du verre, le matin suivant, le vitriol en petites pierres d'un très-beau verd, qu'on expose au Soleil, afin qu'il s'y calcine. On fait cette dissolution, filtration, coagulation, & calci-

T ij

260 MERCURE

nation trois fois , afin de rendre la substance du vitriol plus pure & plus homogene. Après cela on expose le tout aux rayons du Soleil , afin que le vitriol acheve de se calciner , & de blanchir parfaitement. Voilà ce qu'on appelle la Poudre de Sympatie simple : quand on la veut composée , on y ajoute moitié de gomme Tragacante ou Arabique , mise en poudre presque impalpable. On garde cette Poudre dans une petite fiole de verre en un lieu bien sec , parce que la moindre humidité remettrait la Poudre en

vitriol. Il y a des Curieux qui employent ce vitriol comme il vient de chez le Droguiste, & ils ne s'en trouvent pas mal. Cette Poudre arrête les pertes de sang, appaise la douleur des dents, & diminuë extrêmement toutes sortes de douleurs en quelque endroit du corps que ce soit. Le Pere Lana, Jesuite, tres-habile Philosophe, ainsi qu'il paroît par son Ouvrage, intitulé, *Magisterium naturæ & artis*, dit qu'il s'est servi souvent avec succès de la Poudre de Sympatie : qu'il n'y a dans sa préparation, telle que

T iij

262 MERCURE

je la viens de décrire , aucune superstition , & encore moins aucun pacte avec le Démon. On peut voir là-dessus , *Lana de motu transpirat. lib. 2. artific. 11.* Il faut aussi consulter Bacon , & sur tout l'Histoire naturelle d'Ulysse Aldroüand en 13. volumes. Polydore Virgile *De rebus inventis & de perditis.* La Physique occulte qui explique les phenomenes les plus cachez de la nature , par M. L. L. de Vallemont , Prêtre & Docteur en Theologie , imprimée en 1693. Tous ces Traitez feront voir que quand on prépare la Pou-

dre de Sympatie, ce n'est point par le moyen de la superstition, comme l'ont crû quelques ignorans, mais uniquement par des causes & des principes tres-naturels.

Voicy encore quelques articles des morts.

Madame la Princesse Amelie Charlotte d'Honover, épouse de Monsieur l'Electeur de Brandebourg, est morte à Hanover, où elle étoit allée dans le dessein d'y passer le Carnaval. Frederic, Duc & Electeur de Brandebourg, avoit épousé en 1^{res} noces, en 1672. Elle

T iiiij

264 **MERCOURE**

zabeth Henriette, fille de Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel, & de Heudvvige Sophie ; Sœur de l'Electeur Frederic Guillaume son Pere. Il n'en eut qu'une fille , qui a épousé depuis quelques années le Prince Hereditaire de Hesse-Cassel. En 1685. il épousa la Princesse qui vient de mourir , & qui accoucha en 1693. du Prince Electoral , qui est le seul enfant qu'elle ait eüe. Cette Princesse est morte âgée d'un peu plus de 35. ans. Elle aimoit les Gens de Lettres ; & étant à la Haye avec Monsieur l'Electeur son

Epoux , il y a quelques années, elle voulut voir Mr Bayle, dont l'Electeur d'Hanover son frere luy avoit fort parlé. Ce sçavant homme eut lieu d'être satisfait de l'honneur qu'il reçût de cette Princesse : elle étoit fille unique du Duc d'Hanover. La Maison de Brunsvvic, dont celle d'Hanover est une Branche, reconoit pour son Chef, Azo d'Est, Marquis de Toscane , qui vivoit dans le onzième siècle : il suivit l'Empereur Conrad II. en Allemagne , où il épousa Cunegonde , sœur de Guelphe III. de la famille des anciens Guel-

266 MERCURE

phes, dont on assure qu'il fut le dernier. Azo eut de ce mariage, Guelphe d'Est, 1^r de ce nom, surnommé *le Robuste*, qui épousa Judith fille de Baudouin V. dit *de l'Ille*, Comte de de Flandres, & alors veuve de Jostic, Comte de Kent, frere d'Harold Roy d'Angleterre. L'Empereur Henry qui connoissoit la fidelité de Guelphe, l'investit en 1071. de la Baviere, après avoir condamné & chassé Othon, qui en étoit Duc. Guelphe mourut en 1101. en allant à la Terre sainte. C'est de luy que descend toute la

GALANT 267

Maison de Brunsvic. La Cour de Brandebourg a fait une grande perte par la mort de sa Souveraine. Elle aimoit non seulement les Gens de Lettres & de mérite , ainsi que je viens de vous le marquer , mais elle étoit toutes-magnifique en toutes choses , & vivoit en Reine. Ceux qui excelloient dans les beaux Arts étoient bien venus auprès de cette Princesse , qui avoit du goût pour tous leurs Ouvrages , & qui faisoit ressentir des effets de sa magnificence & de sa libéralité à ceux qui étoient distingués par un vray mérite , &

268 MERCURE

qui avoient l'honneur de l'approcher. Quoique son ame fust naturellement portée à la générosité, les exemples qu'elle en voyoit tous les jours dans le Prince son Epoux, l'animoient encore à soutenir avec plus d'éclat cette vertu Roiale.

Mre Nicolas Camus, Chevalier, Seigneur de Poncarré, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, & d'Honneur en tous ses Parlemens: sa place a été donnée à Mr le Rebours Conseiller en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Mr le Rebours est Oncle

de M^c de Chamillart : il passe pour un parfaitement honneste homme , & a acquis beaucoup d'estime dans l'exercice de sa Charge. Je vous ay parlé plusieurs fois de sa Maison , qui est ancienne dans le Parlement. Mr de Poncarré laisse de feuë Dame N . . . Durand , fille de feu M^{re} N . . . Durand M^c des Comptes , & d'une tres-ancienne famille du Parlement, Mr le premier President du Parlement de Roüen : Mr Durand , qui a pris le nom de Durand , ainsi qu'il lui a été ordonné par le Testament de sa mere , & M^c

270 MERCURE

de Saron, femme de Mr Bochart de Saron Conseiller au Parlement. Mr de Poncarré étoit heritier de la Maison de la Marguerie, qui a donné des Conseillers d'Etat, & un Premier President au Parlement d'Aix. Antoine Camus, Chevalier, Marquis de Millebois, President à Mortier au Parlement de Paris, a fait beaucoup d'honneur à ce nom : il ne laissa qu'une fille mariée en premières nœces à Claude Depinart Gentilhomme de la Chambre du Roy, premier Baron de Valois, & Mar-

quis de Comblefî, & en deuxièmes, à Mre François Chriftofle de Levi, Duc de Danville, Gouverneur du Limofin, & Capitaine de Fontainebleau. Elle n'a point laiffé d'enfans de ce fecond mariage. La Maifon de Camus a plufieurs branches: il y en a 4. ou 5. dans le Lyonnois & le Dauphiné. Feu l'Evêque de Belley Pierre Camus, qui a fait un fi grand nombre d'Ouvrages, & qui quitta fon Evêché par un principe d'humilité, pour venir confacrer le refte de fes jours au fervice des pauvres dans l'Hôpital des In-

272 MERCURE

curables où il est mort, & est enterré, étoit de cette Maison. Mr le premier President de Rouen avoit épousé en premières nôces, Dame N... le Boulanger, fille du President de ce nom ; & en secondes, Dame N... de Bragelogne, d'une maison fort considerable en cette Ville, & fort illustrée.

M^r de Coqfontaine Lieutenant Colonel du Dauphin étranger est mort d'Apoplexie. Il avoit servi pendant une grande partie de sa vie. Il avoit hérité de son pere & de son grand pere l'inclination pour les

les armes. Ce dernier les avoit portées avec beaucoup de distinction sous le feu Roy Louis XIII. & Monsieur le Cardinal de Richelieu l'employa avec succès à la guerre de la Valteline. Celuy qui vient de mourir avoit eu pour recompense de ses services , le Gouvernement d'Obernheim en Alface , & un Fief de 1200. livres de revenu qui y avoit esté uni. L'un & l'autre ont esté donnez a M^r de Bruchsal , Aide-major des Gardes du Corps , qui sert dans cet Illustre Corps depuis plusieurs années avec une grande

Fevrier 1705.

V.

274 MERCURE

distinction.

M^{re} André Annibal Rouillet sieur de Beauchamps, cy-devant Secrétaire du Conseil d'Etat, Direction & Finances de Sa Majesté. Il estoit généralement estimé de tous ceux qui le connoissoient. Il avoit dans l'exercice de sa Charge beaucoup de vigilance & d'exactitude.

L'Académie Françoisse avoit fait une grande perte en la personne de M^r Pavillon, dont je vous appris la mort le mois passé, & elle a esté avantageusement réparée par le choix que cette Compagnie a fait en

nommant pour remplir sa place, M^r l'Evesque de Soissons, qui joint à l'éclat de sa naissance, & à beaucoup d'érudition, toutes les qualitez qui sont à souhaiter dans un Grand Brelat. J'attens à vous en dire d'avantage, qu'il ait pris séance dans ce Corps.

M^r Pavillon estoit aussi pensionnaire de l'Academie des Inscriptions, & des Medailles, & cette place a esté donnée à un tres-digne sujet. C'est M^r de la Marque Tilladet, dont la famille est tres-distinguée, & qui a merité les graces du

V. ij

276 MERCURE

Roy par son extreme application à tout ce qui regarde les avantages de cette Compagnie, dans laquelle il y a eu en même temps deux places d'Associés à remplir. L'une a esté donnée à M^r Moreau de Maoutour, Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris. Vous sçavez qu'il a beaucoup d'acquis dans les belles Lettres, & qu'il joint à la connoissance des Medailles, un heureux talent pour la Poësie. Il estoit déjà membre de l'Academie des Inscriptions, ainsi que M^r Simon qu'on y voit briller beau-

coup, & qui est monté à l'autre place d'Associé.

Le changement a esté encore plus grand pour les places des éleves, & il y en a eu quatre à remplir. La premiere demeurée vacante par la mort de M^r Duché, fut donnée dès l'autre mois à M^r Danché, qui a fait connoître son nom par divers Ouvrages. Ceux qui ont eu les trois autres sont M^r de Bose, dont il a paru des dissertations sur les Medailles qui luy ont acquis beaucoup d'estime; M^r l'Abbé Massieu, tres bon Orateur, qui possède la langue

278 MERCURE

Latine , & la l'ange Grecque
aussi parfaitement que la Fran-
çoise , & M^r Vallois. On as-
sure qu'il est digne de son nom,
& c'est beaucoup dire , puis-
que feu M^r Vallois son Pere ,
& M^r Vallois son Oncle, l'ont
rendu tres-illustre parmy les
sçavans.

Monseigneur le Dauphin
donna le Lundy 16. de ce mois
un Bal , où tous les Masques
devoient entrer , c'est-à-dire
autant de personnes masquées
que les lieux où l'on donnoit le
Bal pouvoient en contenir. Je
ne vous dis rien de la maniere

dont estoient ornez les lieux où l'on dança. Vous connoissez la magnificence & le bon gout de Monseigneur, & vous vous en imaginerez plus que je ne pourrois vous en dire. La Collation estoit dressée dans la Salle de Gardes de ce Prince. Elle consistoit en 60. grandes Corbeilles qu'il auroit fallu plus de 60. hommes pour porter, si elles avoient pû pénétrer dans tous les lieux où elles devoient estre portées. Il y avoit outre cela une tres-grande quantité de toutes sortes de rafraichissemens qui oc-

280 **MERCURE**

cupoient encore un très-grand nombre de personnes, & rien n'estoit plus beau à voir que le mélange des fleurs, des fruits, des confitures seiches & des autres choses qui entrent dans les Collations & qui formoient celle dont je vous parle. Il se trouva à ce Bal une si prodigieuse quantité de Masques tant de Versailles que de Paris, qu'on peut dire que de cent Masques, à peine un seul auroit-il pu entrer à ce Bal si pendant près de six heures qu'il dura, plusieurs masques après avoir demeuré quelque temps dans

dans l'Assemblée n'estoient fortis pour faire place à d'autres. La Cour de France est si nombreuse & Paris est si rempli de personnes qui aiment le plaisir , & qui se trouvent en estat de le gouter ; que quand tous les Appartemens , la Galerie & les Salons de Versailles auroient esté ouverts aux masques , tant de lieux differents & si spacieux n'auroient pû les contenir à la fois.

Madame la Duchesse de Bourgogne voulant se donner le divertissement que prennent ceux qui vont *incognito* , dans

Fevrier 1705.

X

282 MERCURE

les Assemblées, y alla masquée avec une *Andrienne* & Madame la Duchesse d'Orleans avec un habit pareil à ceux avec lesquels la Reine Catherine de Medicis est représenté dans les portraits que nous avons de cette Princesse. Comme cet habit peut estre orné de beaucoup de pierres, & que celuy de Madame la Duchesse d'Orleans en estoit tout rempli, cet habit parut d'une grande richesse & de la plus éblouissante magnificence. Plusieurs Volumes ne me suffiroient pas, si je voulois vous

parler de la richesse, de la galanterie, de la bizarrerie & enfin de la variété des habits de tous les masques qui se trouverent à ce Bal. Il ny a que la France qui puisse faire voir une si grande affluence, à la fois, de tant de personnes parées, & tant de richesses en même temps, les broderies & les estoffes d'Or & d'Argent pour des habits faits exprés n'ayant point esté épargnées, Je ne dis rien des pierreries : on sçait que la France en est remplie & que tous les États du monde n'en pourroient pas

Xij

284 MERCURE

fournir au tant qu'il s'en trouve en ce Royaume. Tant d'agréable variété & tant de richesses attirerent moins les yeux pendant le Bal, que les manieres de Monseigneur le Dauphin, qui n'estant point masqué, afin de voir plus aisement ce qui se passoit, & de donner à tous ceux qui venoient à son Bal le plaisir de le voir s'embloit sans descendre du rang que sa naissance l'oblige de garder, avoir la bonté de s'interesser à tout ce qui se passoit. Aussi d'un coup d'œil ce Prince sembloit-il

souvent empêcher le desordre que la grande confusion estoit sur le point de faire naistre. Ce que je dis icy n'est point de moy & j'en'ay point imaginé qu'il devoit estre ainsi sur les bontez de ce Prince qui me sont connues. Je dois rendre justice à ceux à qui elle est due. Cette remarque est de Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne qui dit après le Bal, que pendant qu'il estoit attentif aux bontez & aux manieres gracieuses de Monseigneur le Dauphin, il ne pouvoit s'en-

Xij

286 MERCURE

pescher de faire reflexion sur le bonheur de la France, qui estoit gouvernée, de l'aveu de toutes les Nations amies & ennemies, par le plus grand Prince du monde, & qui avoit un fils qui l'imitoit parfaitement.

Monseigneur reconnut Madame la Duchesse d'Albe, & ce Prince eut une attention toute particuliere pour faire placer cette Duchesse. Elle estoit habillée de la maniere dont les Dames du Palais de Madrid se presentent à la Reine d'Espagne, & excepté le masque, son habit ne dif-

feroit en rien de celuy qu'elle auroit eû , si elle avoit esté à Madrid & qu'elle eust esté faire sa Cour. Cet habillement est bien different de ceux qui ont souvent paru icy dans des entrées de Ballets, Bals & Mas-carades & l'on pourroit dire que les habits à l'Espagnole que l'on nous a fait voir icy , jusqu'à présent , dans ces sortes d'occasions, ressembtent peu à la maniere dont Madame la Duchesse d'Albe estoit vetüe , au Bal de Monseigneur , les autres habits ayant plus de rapport à ceux des Payfannes

288. MERCURE

d'Espagne , qu'à ceux des Dames de la Cour.

Monsieur le Connestable de Navarre, fils de Monsieur le Duc d'Albe, parut dans le même Bal, habillé magnifiquement à la Turque. Monsieur le Comte de Galvé, qui est depuis peu icy dança parfaitement bien sans estre reconnu de Monseigneur, ce Comte osta son masque & Monseigneur luy fit compliment sur sa belle dance. Quoyqu'il n'ait fait que tres peu de se jour à la Cour, il s'y est acquis l'estime de tous ceux qui l'ont vû:

Il a un air noble & distingué. On connoist également par ce qu'il fait & par ce qu'il dit, & l'éclat de sa naissance & son mérite personnel. Il est frere de Monsieur le Duc de l'Infantado & de Pastrana, qui réunit en luy les deux Illustres & anciennes Maisons de *Silva* & de *Mendoza*. Monsieur le Comte de Galvé est Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Catholique & Colonel d'un Regiment d'Infanterie. Il a servi en Italie avec beaucoup de distinction.

Ce que vous allez lire est

290 **MERCURE**

d'un grand exemple, qui sera peu suivi : je vous l'envoie de la maniere dont il est tombé entre mes mains, ayant des raisons pour n'y pas changer une seule syllabe.

E X T R A I T

D'une Lettre écrite de Grenoble par un Curé du Diocèse, dans le mois de Janvier 1705 : au sujet de Monsieur le Cardinal le Camus.

Je ne sçay si vous avez appris que le fruit qu'a retiré son Eminence d'une dernière Retraite, a

GALANT 291

esté de se désaproprier, premierement de vingt-quatre mille livres, pour quatre Chanoines dans l'Eglise Paroissiale de saint Louis, que le Roy a fait bâtir il y a quelques années.

Secondement, de trente-mille livres, en faveur des Prêtres de l'Oratoire, avec cinq places pour cinq Seminaristes, & dont six mille livres sont pour aider à achever le bâtiment du Seminaire, y ayant trois cens livres par an, destinées pour une Dominicale dans leur Eglise.

Troisièmement, de vingt-cinq mille livres, pour marier chaque

292 MERCURE

année treize filles, & faire apprendre métier à treize garçons, alternativement.

Quatrièmement, de quatre cens cinquante livres de rente, pour être distribuées tous les ans par les Missionnaires de saint Joseph.

Cinquièmement, de quatre cens livres de rente annuelle, pour être distribuées par des Messieurs de Grenoble, qui ont soin de visiter les pauvres honteux.

Toutes ces éminentes charitez sont executées par des Contrats de Donation faits entre-vifs.

Il y a quelques jours, que me faisant l'honneur de me parler de

cela, il me dit que c'étoit pour racheter ses pechez, & sur tout, ses négligences & ses omissions; & ajouta joignant les mains, & les larmes aux yeux, ab alienis parce servo tuo, puis, priez bien Dieu pour moi. Oüi, répondis-je, Monseigneur, afin qu'il augmente en vous les dons, & la grace de faire de plus en plus un si bon & si saint usage de vos biens.

Je vous envoie ce que Messieurs de l'Académie Française viennent de faire publier.

294 MERCURE

P R I X

D'ELOQUENCE

ET

D E P O È S I E ,

Pour l'année M. DCCV.

L'Académie Française fait
sçavoir au public, que le
vingt-cinquième jour d'Aoust pro-
chain, Feste de saint Louis, Elle
donnera le Prix d'Eloquence, fon-
dé par M. de Balzac, de l'Aca-
démie Française. Le sujet sera ,

Que la justice & la verité sont les plus fermes appuis du Thron des Roys : conformément à ces paroles des Proverbes , chap. 29. v. 14. Rex qui judicat in veritate pauperes , Thronus ejus firmabitur in æternum, &c. Il faudra que le Discours ne soit que de demi-heure de lecture tout au plus , & qu'il finisse par une courte priere à Jesus-Christ.

On ne recevra aucun discours sans une Approbation signée de de deux Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris , & y résidant actuellement.

Le mesme jour Elle donnera

296 MERCURE

le Prix de Poësie fondé par M. de Clermont de Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, & l'un des Quarante de l'Académie : Le sujet sera, La gloire & le bonheur du Roy dans les Princes ses Enfants, &c. Il sera permis d'y joindre tel autre sujet de loüange que chacun voudra, sur quelques actions particulieres de Sa Majesté, ou sur toutes ensemble, pourveu qu'on n'excede point cent Vers. Et on y adjousterà une courte priere à Dieu pour le Roy, separée du corps de l'Ouvrage, & de telle mesure de Vers qu'on voudra.

Toutes personnes seront receuës à composer pour ces deux Prix, hormis les Quarante de l'Académie qui doivent en estre les Juges.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais une marque ou paraphe, avec un passage de l'Ecriture-Sainte, pour les Discours de Prose; & telle autre Sentence qu'il leur plaira, pour les Pieces de Poësie.

Comme on a differé plus qu'à l'ordinaire à proposer les sujets pour le Prix de l'Eloquence & de la Poësie, il suffira que ceux qui y prétendront, fassent remettre leurs Ouvrages dans le dernier jour du

Fevrier 1705.

Y

298 MERCURE

mois de Juin prochain , entre les
mains de M. l'Abbé Regnier, Se-
cretaire perpetuel de l'Académie
Françoise, à l'Hostel de Crequy,
sur le Quay Malaquest.

Et en son absence,

Chez Jean-Baptiste Coignard,
Imprimeur & Libraire ordinaire
du Roy ; & de l'Académie Fran-
çoise, rue saint Jacques, près S.
Yves, à la Bible d'or.

M^e Jacques Louïs de Ca-
ponne, Marquis de Courte-
bonne, Lieutenant general des
Armées du Roy, & du Païs
d'Artois, Directeur general de

la Cavalerie de France, & Gouverneur de Hesdin, mourut le 17. de ce mois, âgé de 52. ans. La Maison de Caponne, originaire de Dauphiné, & ensuite établie dans le Lyonnais, est alliée à tout ce qu'il y a de plus considérable dans ces deux Provinces, & dans celles de Forest & d'Auvergne. Elle touche de près par ses alliances, aux Maisons de Bonne Lesdiguières, de Hostung Tallard, de Layer, du Martel, de Gauteron, de Falcoz la Blache, de St Chamond, de Seve, de la Chaise, dont est le Reverend Pere Con-

Y ij

300 **MERCURE**

seigneur du Roy, de Villars, de Chapponney, & à une infinité d'autres dont le détail seroit trop long. La valeur a toujours semblé héritaire dans la maison de Caponne : ce fut un Gilles de Caponne qui défendit à Lyon les intérêts du Roy pendant les fureurs de la Ligue ; ce fut aussi Philippe de Caponne qui fut choisi pour un des médiateurs du démêlé que le Chapitre de la Cathédrale de la même Ville avoit avec le Corps de Ville pour la Seigneurie directe de Lyon. Le père & l'aïeul de M^r de Cour-

GALANT 301

tebonne ont porté les Armes avec beaucoup de gloire : ils se distinguèrent pour la bonne cause durant les guerres civiles. Celui qui donne lieu à cet article, est universellement regretté : c'étoit un bon Officier, il entendoit parfaitement la Cavalerie, dans laquelle il avoit servi depuis sa plus grande jeunesse. Les marques de distinction qu'il avoit reçues du Roy, en apprendront plus à la postérité que tout ce que j'en pourrois dire.

M^{re} N..... Briçonnet Cho-

valier Comte d'Autcuil, Seigneur d'Autoüillet, Millemont, Andelu, Villarceaux, S. Suplex, &c. Conseiller du Roy en ses Conseils, & President honoraire aux Enquestes du Parlement de Paris, est mort dans un âge assez avancé. Sa Famille seconde en personnes illustres, est originaire de Touraine, où elle est considerable depuis le regne de Charles V. & de Charles VI. c'est en ce temps que vivoit Bertrand Briçonnet, M^e des Requestes de l'Hôtel, Ayeul de Jean S^r. de Vadanes, &c.

Secrétaire du Roy, & Receveur general des Finances en 1468. celui-cy épousa Jeanne Berthelot, dont il eût Guillaume qui suit; Guillaume Cardinal du titre de S^t de Praxède, Evêque de S. Malo, & de Nîmes, & puis Archevêque de Rheims; Robert Archevêque de Rheims, & Chancelier de France; Jean Secrétaire de Louis XI. Martin, d'Octeur de Paris, Grand Archidiacre de Rheims; & Pierre Guillaume Briçonnet épousa Jeanne Brinon, dont il eut divers enfans; Entr'autres, Mi-

304 MERCURE

chel Evêque de Lodeve, mort en 1574, ayant resigné cette Prelature à Claude son neveu, fils de Guillaume Briçonnet, S^r de Glatigny, & de Claude de Leneville. Il seroit inutile de nommer les autres, puisque nous avons un histoire de cette maison écrite par Gui de Britonneau. Il suffit de remarquer qu'outre 8. ou 10. Conseillers & Presidens aux Enquêtes du Parlement de Paris, elle a eu des Presidens & Maîtres des Comptes, des Maîtres des Requêtes, des Intendans de Justice & d'autres Officiers.

Ceux

Ceux qui ont fait le plus d'honneur à ce nom , sont Robert Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Abbé de S. Waast d'Arras qui vivoit sur la fin du 15. siècle , sous le regne de Louis XI. & de Charles VIII. Ce Prelat étoit tres propre pour les grandes affaires, il avoit esté Trésorier de S. Martin de Tours, & il eût l'Archevêché de Rheims après Pierre de Laval. Il exerça pendant quelque tems la Charge de Garde des Sceaux & fut ensuite pourveu de celle de Chancelier de France par lettres don-

Fevrier 1705.

Z

306 MERCURE

nées à Turin, le 30. Aoust de l'an 1495 ; mais il n'en jouït pas long-temps, étant mort le 3. Juin de l'an 1497. à Moqlins, où il fut enterré dans l'Eglise Collegiale de nôtre Dame. Et le Cardinal Guillaume Briçonnet son frere , qui luy succeda, & fut nommé à l'Archevêché de Rheims après avoir esté Evêque de S. Malo, & de Nismes. Il fut Archevêque de Narbonne en 1507. Alexandre VI. l'honora de la pourpre en 1495. à la priere de Charles VIII. & il se trouva au Consistoire. N'estant en-

roie qu'Evêque de S. Malo, il
 estoit Tresorier general des Fi-
 nances de ce Roy, dont il estoit
 le principal Ministre, & celuy
 qui avoit le plus de part à sa fa-
 veur. Il s'opposa autant qu'il
 luy fut possible à l'expédition
 de Naples; mais il ne pût em-
 pêcher le Roy de partir. C'est
 enquoy Paul jouë le Cardinal
 Bembo, & Guichardin se
 trompent lorsqu'ils disent que
 ce fut luy qui obligea ce Roy
 d'entreprendre cette expedi-
 tion. Il est bien vray que dans
 le commencement il favorisa
 ce dessein, mais il luy fut ensuite

308 MERCURE

tout-à-fait contraire. Jule second le priva de la pourpre, parce qu'il avoit travaillé contre luy au Conciliabule de Pise; mais Leon X. la luy rendit. Il mourut le 14. Decembre de l'an 1514. Avant que d'être dans les Ordres, il avoit esté marié avec Raoulette de Beaune, dont il eut deux fils, Guillaume Evêque de Meaux, & Denys Evêque de Lodeve, tous deux grands Prelats. Et l'on vit un jour, le pere officiant pontificalement avec ses 2. fils, dont l'un servoit de Diacre & l'autre de Sousdiacre. Il a fait un petit

Manuel de prières , & il publia aussi des Ordonnances sinodales, pendant qu'il fut à S. Malo, que les Evêques ses Successeurs se font honneur d'observer.

Dame Françoise Jubert, veuve de M^{re} Louis de Brinon, Conseiller en la grand'Chambre du Parlement de Normandie , mourut à Rouen le dix-sept de ce mois. Elle étoit sœur de feu M^{re} Jacque Jubert, Marquis du Thil, Conseiller d'Etat , &c. Niece de feu M^{re} Jacque Danès Evêque de Toulon , & cousine Germaine de feuë Madame la

Z iij

310 MERCOURE

Chanceliere Boucherat. Elle a terminé une vie tres-chrétienne par une sainte mort ; quoy que cette Dame fust d'un âge tres-avancé, elle ne laisse pas d'être fort regrettée dans sa Famille.

M^r le Chevalier du Liscoët, est mort depuis quelques jours. Il estoit Capitaine, Colonel de la Garde Suisse de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans. Cette Charge avoit esté possédée par M^r le Marquis d'Arquien, aujourd'huy Cardinal, & pere de la Reine

Doüairiere de Pologne. Elle est tres-considerable, puisque les Suisses que ce Capitaine commande forment un détachement tiré des Suisses du Roy : ce qui leur donne le privilege de prendre les armes, & de se mesler avec les Suisses de S. M. lorsqu'elle vient au Palais Royal : Privilege que les gardes du Corps de S. A. R. n'ont pas, puisqu'il mettent les Armes bas, lorsque le Roy vient au Palais Roial, & que ses gardes du Corps en prennent possession.

Ayant commencé à vous

Z iiij

312 MERCURE

envoyer le Siege de Veruë par Relations, je continue de même. Ces Relations sont les Pièces originales, sur lesquelles on a fait les abrezgez qui se trouvent dans toutes les nouvelles publiques de ce Siege, qui ont esté imprimées.

Au Camp devant Veruë le
27. Janvier. 1705.

Le d'égel a continué le 16. le 17. le 18. le 19. & le 20. avec pluie & neige fondue sans interruption; Tout le travail s'est borné pendant un si mauvais temps

à reparer les Tranchées & à les soutenir. On a fait tres peu de feu, de part & d'autre. Il ne nous restoit plus dans la Batterie du chemin couvert, le 20. au matin, qu'une piece en estat de tirer. Le Soleil recommença heureusement ce jour-là à paroistre. On travailla, au moyen d'une grande quantité de fascines, à mettre les Troupes avec moins d'incommodité dans la Tranchée.

M^r le Comte d'Estain ayant esté informé que les Ennemis avoient envoyé quelque Infanterie occuper le Village de Sancto Moro, situé à une lieue & demie

314 MERCURE

de Turin , dans l'endroit où le Po se rapproche le plus près de la Montagne , détacha le 19. au soir trois Compagnies de Grenadiers , sçavoir celle de Grancey , une du Royal la Marine & celle de Bresse avec cent cinquante hommes détachez ; le tout commandé par M^r de Mailly , Capitaine des Grenadiers de Grancey , qui estant informé que les Ennemis avoient barré les avenues par la plaine , prit le chemin de la Colline , par une route presque impraticable , à cause des bouës , & descendit dans le village deux heures avant le jour , ayant laissé la Colline

gardée. Il trouva les Ennemis sous les Armes, les enfonça, & tua tout ce qui fit resistance, mit le reste en fuite & prit un Lieutenant, un Sergent, & quinze Soldats prisonniers, que M^r le Comte d'Estain envoya le 21. au Camp. Le Comte de Roüere, Major du Regiment de Tana, avoit esté pris deux jours auparavant, en sortant de Turi sur des chevaux de poste, pour aller reconnoître par ordre de M^r de Staremborg le village de Sancto. Moro, & les Collines qui en sont Voisines. La Cavalerie des Ennemis, qui s'étoit portée de l'autre costé du Pô.

316 MERCURE

à Settino & à Brandifio, où il est ordinairement le plus glacéable, & le marché du costé de Montsalier & de Quiers, dès qu'il a commencé à grossir par le degel. Les Ennemis leverent le Pont de Crescentin le même jour; mais ils le rétablirent le lendemain, la crüe d'eau n'ayant pas esté fort rapide.

Il est arrivé presque tous les jours douze ou quinze Desertteurs tant à pied qu'à cheval, & depuis quelque temps beaucoup plus d'Allemands que de Piémontois & de François, dont il nous est revenu un assez bon nombre dans les commencement. Nous avons eu

environ trente hommes blessez depuis le 16. presque tous par des pierres, dont les Ennemis jettent quantité.

Le mauvais temps a encore continué jusqu'au 24. M^{rs} de Gast, de Croüy & de Conock releverent la Tranchée le 25. on commença une redoute à environ deux cens toises de la gauche de nostre attaque, sur un plateau escarpé par le front & par le flanc gauche de la droite, duquel on a tiré une ligne de communication jusqu'à la gauche de nostre attaque, parallèle à tous les ouvrages de Verue, qui se presen-

318 MERCURE

tent à nous de ce côté-cy. Le Plateau est vis-à-vis & à la demi portée du fusil du Donjon, dont il est séparé par un fond précipité. L'Intention de Monsieur le Duc de Vendosme est d'établir dans cette redoute quatre pieces de 24; & sur la gauche d'icelle cinq autres pieces de 24. qu'elle protégera, pour battre un petit ouvrage de Maçonnerie qui est au pied & à la gauche de l'escarpement du Donjon, comme un espece de bas fort, lequel joint la petite plaine qui est entre Veruë & le pont du Pô, & qui protège les ouvrages qui en font la communication, d'où l'on

pourra chasser les Ennemis, lors qu'on se sera rendu Maistre de cet ouvrage, comme on l'espere.

Les ennemis ne s'apperçurent de nôtre travail que trois heures après qu'il fut commencé. Nous n'y eumes qu'un homme blessé. pendant toute la nuit nous en eumes 6. blessez dans l'ancienne tranchée par les pierres que les ennemis y ont jettez. Mr de Conock Colonel Irlandois a esté blessé dans la tranchée d'un éclat de bombe au bras.

Mr de Mauroy releva hier 26. la tranchée avec Mr le Comte d'Estaires, & M^r d'Egrigny.

320 MERCURE

On travailla à perfectionner les ouvrages commencez. On acheva la communication depuis la droite de la nouvelle redoute, jusqu'à la gauche de l'ancienne attaque. On commença une seconde communication par les derrières pour y pouvoir arriver par les deux redoutes que Monsieur de Vendosme a fait faire pour assurer nos flancs gauches, depuis la sortie que les Ennemis firent le 26. de l'autre mois. Tous ces nouveaux ouvrages ont leur gauche assurée par l'escarpement du terrain sur lequel ils sont placez, & & quoi qu'ils en embrassent le

double de celui que nous occupions auparavant, il n'est pas nécessaire de fortifier la garde de la tranchée, à laquelle mesme il sert de protection. On rétablit cette mesme nuit, une partie des desordres qu'avoit causé le mauvais temps dans nos travaux anciens. On continua le logement qu'on a fait dans le fossé, parallele aux breches, laissant le revêtement derriere soy, & pour prevenir les mines que les Ennemis auroient pû faire sous le fossé, pendant la discontinuation de nos travaux, causée par le mauvais temps, on fit un puits d'environ dix-huit pieds de pro-

Fevrier 1705. Aa

322 MERCURE

fondeur, pour estre en estat de les découvrir & de les faire souffler.

Les ennemis ont mis cinq pieces de canon tant sur le donjon, que sur quelques ouvrages qui le joignent, d'où ils plongent quelques coups sur nostre nouvel établissement, mais on travaille à élever les épaulemens, & l'on approfondit les boyaux : on a jeté la nuit une grande quantité de pierres de part & d'autre, dont nous avons eu deux hommes tuez, & quatre blessé. Le canon du Donjon en a tué deux autres.

Sept pieces de 24. nouvelle-

lement arrivées, battent avec succès la deuxième & la troisième enceinte : on a retiré de la batterie du chemin couvert les pièces défectueuses : il n'y en reste que quatre qui continuent à battre le pied de la fausse braye de la gauche : on établit dans le terrain que les autres occupoient quatre mortiers pour jeter des pierres sur les brèches, sans craindre d'incommoder nos postes avancés. Les ennemis ont roulé sur les deux décombres de la brèche, cinq gros chevaux de frise.

Il est arrivé cette nuit quatre déserteurs à pied, & un à che-

324 MERCURE

val : il en arriva douze le 28.
Et huit sentinelles deserterent de
Veruë la nuit du 24. Les ennemis
ont détaché quinze Cavaliers par
compagnie de tous leurs Regimens
de Cavalerie Et de Dragons, pour
s'opposer à M^r le Comte d'Estain,
qui a resserré ses quartiers entre
Gasso, Castagneto Et Laviane.
Monsieur de Vandôme en a retiré
douze escadrons à cause de la con-
somption des fourages. Ils arri-
vent aujourd'hui à Trin, où il y
en a déjà neuf qui fourniront avec
eux quatre-cens chevaux pour
faire icy le service de la tranchée,
Et seront relevez tous les quatre

Jours, apportant icy leurs fourages.

Du 30. Janvier 1705.

On a employé le 27. le 28. le 29. & le 30. à mettre nos anciennes batteries en état de recevoir les vingt pieces de 24. qui nous sont arrivées de France, dont on en a mis aujourd'hui trois en batterie. on a aussi perfectionné les nouveaux ouvrages pour les batteries de la gauche, qui doivent battre la communication. On ne mettra point de canon dans la Redoute, parce qu'elle seroit trop bat-

326 MERCURE

tuë de celui du Donjon ; mais on en établit sept pieces sur l'Escarpe gauche du Plateau, lesquelles seront couvertes par le Plateau, & par la Redoute que l'on y a construite.

On a tracé une nouvelle batterie de treize pieces dans le centre de la communication de l'ancienne attaque à la nouvelle, pour battre la Courtine qui joint le Donjon aux Bastions, par où nous avons commencé l'attaque. On prétend que cette Courtine n'est point terrassée derriere : elle n'a qu'un fossé palissadé devant elle, & le terrain qui est au deçà des palis-

faides, est un glacis précipité.

Les Ennemis ont presentement cinq mortiers dont ils tirent continuellement des pierres, qui nous tuent ou blessent huit & dix hommes par nuit. Ils ont fait un grand feu de canon & de grenades du côté de la nouvelle attaque : ils jetterent hier une grande quantité de grenades dans le logement du fossé de l'ancienne attaque, qui ne firent aucun mal, parce qu'on en avoit retiré la Garde sous la galerie par où l'on y descend. M^r de Salieres, General de l'Artillerie, fut hier blessé legerement d'un éclat de grenade au talon, dont le cuir d'un

328 MERCURE

gros foulier lui para l'effort. M^r de Villemur, Capitaine dans Madoc, a esté blessé aujourd'hui à mort d'une pierre qui lui a fracassé la teste, & fait perdre connoissance.

Monsieur de Vandôme a ordonné qu'on plaçât la nuit dans les boyaux les plus reculez, une partie de la Garde de la tranchée, pour la mettre à couvert des pierres, & l'on a fait des blindages de fascines pour couvrir les compagnies de Grenadiers, qui en tiennent la teste. La gelée qui continue depuis le 26. a esté tres favorable pour les nouveaux ouvrages,

ges, & pour voiturier le canon.
La désertion continuë dans l'armée des Ennemis. Il arriva hier dix Allemands à pied : ils disent qu'il y a six semaines que les Troupes de l'Empereur n'ont reçu aucune solde.

Au Camp devant Veruë, le
28. Janvier 1705.

Le Siege de Veruë dure plus long-tems que l'on ne s'étoit imaginé : les breches des trois enceintes sont belles & assez grandes pour y monter facilement ; mais comme Son Altesse est parfaite-
Fevrier 1705. B b

330 MERCURE

ment bien informée des mines qui sont sous tous les ouvrages par où il faut passer quand on montera à l'assaut, des coupures & des retranchemens qu'ils y ont, pour donner le temps aux mines de sauter; ce Prince a résolu auparavant que de l'attaquer, de se rendre maître de la communication qu'ont les Ennemis du Pô à la Place; il a pour cet effet fait faire deux batteries proche le retranchement de communication: la première est de six pieces, qui doit abattre le pan de muraille qui descend du Donjon jusqu'à un ouvrage qui est tout-à-fait au bas.

& qui doit être aussi renversé par
 la même batterie : la seconde est
 de quatorze pièces, & doit enfiler
 toute la longueur des retranche-
 mens, & abbatre l'ouvrage quar-
 ré que les Ennemis ont à la teste de
 leur pont. Les vingt pièces qui com-
 posent les deux batteries, viennent
 de France, & n'ont point encore
 tiré. On a pour mettre les deux
 batteries en sûreté, tiré un boyau
 qui y vient de la tranchée, de
 deux-cent toises de long. Si cette
 nouvelle attaque reussit comme
 j'espère, l'on ne doute pas que Son
 Altesse pour couronner l'ouvrage
 de cette grande Campagne, ne

B b ij

332 **MERCURE**

prenne encore prisonnier de guerre tout ce qui se trouvera dans la Ville & le Château de Verùe, & que l'affaire ne soit bien plutôt finie. La Cavalerie qui est sous les ordres de Mr d'Estain est toujours campée depuis saint Sebastien, vis-à-vis Chivas, jusqu'à Gasso, le long du Pô : ce Comte a tiré beaucoup de contributions de tout ce pays-là, & de tous les habitans qui ont bien voulu demeurer dans leurs maisons.

On a brûlé aux environs de Turin quatre-cent cinquante casernes, appartenantes à tous ceux qui n'ont pas voulu quitter les ar-

mes pour retourner dans leurs maisons. Nos Hussars sous la conduite de Mr de Filtz, ont pillé de l'autre costé du Pô le faux-bourg de Turin, ont dépouillé soixante personnes tant hommes que femmes, & ont fait un butin tres-considerable.

Cent hommes sortis de la Mirandole avec leurs armes pour aller couper du bois, ont esté coupez par des Troupes du blocus, conduites par Mr de Barville; ils se sont jettez dans une cassine; & apres s'estre deffendus assez de temps, ils se sont rendus: ils ont eu quinze hommes tuez, & soixante &

Bb iij

334 MERCURE

quinze faits prisonniers. Nous avons perdu en cette occasion un Capitaine de Vivarets, & point de soldats.

Au Camp devant Veruë le
28. Janvier.

Depuis cinq ou six jours que la neige & la pluye ont cessé il gele icy considerablement, de sorte que nos tranchées sont devenues praticables. Les assiegez tirent à present sur nous de douze pieces de canon, & de quatre mortiers qu'ils chargent de bombes, de grenades & de pierres, ce qui

nous incommode beaucoup.

Le canon que l'on nous envoyoit de France est enfin arrivé , six pieces seront mises dans une Batterie uniquement destinée à tirer contre la muraille qui couvre les retranchemens qui assurent la communication de la place avec le camp de Monsieur de Savoye , & nous comptons que cette muraille sera absolument renversée en cinq ou six jours. Nous préparons encore d'autres Batteries pour battre à revers & pour tascher d'enfiler ces retranchemens. On y travaille avec chaleur , de même qu'à la perfection d'un boyau que nous

B b iij

avons commencé la nuit du 25.
au 26. pour mettre ces Batteries
en sûreté. On se flatte que par ce
moyen on fera la garnison pri-
sonnière de guerre, si elle ne prend
la parti d'abandonner volontai-
rement la Place, avant que nos
approches soyent plus avancées.
Monsieur de Vendôme a jugé à
propos d'en user ainsi pour mena-
ger les troupes du Roy, qui de-
mandent avec une ardeur extraor-
dinaire qu'on donne un assaut
general au corps de la Ville, dont
les enceintes sont à la verité pres-
qu'entièrement ruinées, mais elles
sont farcies d'une quantité prodigieuse

gieuse de mines , suivant le rapport unanime de tous les diserteurs.

M^r le Comte d'Estain avec la plus grande partie de son détachement campe à saint Sebastien, vis-à-vis de Chivas , le Pô entre deux. Il a estendu les contributions jusqu'au de la de Turin & a exigé des sommes considerables. Il a fait bruler plus de 500. cassines aux environs de cette Place , les paysans n'ayant pas voulu mettre les armes bas & les habiter. M^r Filtz à la tête de nos Hussars a aussi brulé & pillé un des

338 MERCURE

Fauxbourg de Turin. On a fait dans ces différentes expéditions plus de 300. prisonniers.

*Au Camp devant Veruë le
30. Janvier.*

Nous sommes présentement dans la disposition de mettre quarante piéces de canon en batterie pour faire une nouvelle attaque, estant impossible de reussir & de prendre la Place par le côté que nous avons attaqué, parce que tous les souterrains y sont minez & contre-minez. M^r de Lapara arriva icy Dimanche dernier. M^r de Co-

nock , Colonel Irlandois a esté
bleffé a la Tranchée.

Au Camp devant Veruë le
2. Février.

On a ouvert une nouvelle
Tranchée sur la gauche , près du
Donjon ; qui enveloppe mieux la
Place qu'elle ne l'estoit , & em-
pesche les assiegez de faire des
forties de ce côté-là , qui est préci-
sément ce luy par où ils firent le
26. Decembre dernier la grande
sortie dont on a tant parlé. Cette
nouvelle attaque tient fort au
cœur aux Ennemis , parce que

340 MERCURE

nos travaux estant poussez jusqu'à une hauteur assez voisine du Donjon , de la quelle on voit le Pont de communication de Crescentin à Veruë , on y a establi une Batterie de sept pieces de canon , qui ne peut manquer d'incommoder extremement les assiegez & de les obliger à se rendre plutôt qu'ils n'auroient fait.

Au Camp devant Veruë le
6. Fevrier.

Nous avons trois pieces de canon à une des Batteries de la gauche , & douze qui tirent sur

le Fort de l'Isle. On doit mettre incessamment quatre pieces de vingt-quatre en batterie auprès de celle-là pour battre en brèche le bas Fort de Moçonnerie qu'il sera aisé de ruiner. Monsieur de Vendôme paroit toujours déterminé à faire insulter les ouvrages qui couvrent la communication de Veruë à Crescentin , dans le temps qu'on donnera l'essaut general. Les déserteurs assurent que les fossez du Fort de l'Isle ne sont presque rien, soit qu'on n'ait pu creuser dans un terrain si bas , soit que les débordements du Pô ayent éboulé les terres des taluds. Sur ce pied , ce

342 MERCURE

*Fort ne sera guere soutenable ,
lorsque nostre canon en aura rom-
pu quelques palissades.*

*Au Camp devant Veruë le
10. Fevrier.*

*Monsieur le Duc de Vendôme
se prépare à faire donner un assaut
general aux trois enveloppes de
la Place , & à une redoute qui
favorise la communication de la
Ville au Pont du Pô. M^r de La-
para a approuvé tous les Ou-
vrages. Tout le canon qu'on at-
tendoit est non seulement arrivé ,
mais il est aussi déjà en batterie.*

Extrait d'une Lettre de Versailles.

La neige tombe si abondamment à Veruë qu'on ne peut rien faire que de se défendre contre elle. Un Courier de Monsieur de Vendôme parti du Camp le dix , a raporté que le canon venu de France est en batterie , qu'il bat la troisiéme enceinte , & que dans huit jours la breche sera si considerable, qu'alors on pourra non seulement donner l'assaut à la Place , mais aussi qu'on espere même de pouvoir le

344 MERCURE

donner en même-temps au bonnet
à prestre, qui couvre la teste du
Pont. M^r de Lapara arriva au
Camp, le dix au matin. Il a esté
long-temps enfermé avec Mon-
sieur de Vendôme. Nostre Cava-
lerie {qui s'estoit approchée de
Turin est revenue à Ast, où elle
va se reposer.

Au Camp devant Veruë le

14. Fevrier.

M^r de Lapara après avoir bien
examiné tous les Ouvrages, a pris
le parti de continuer ce qu'on
avoit commencé. On paroit dis-

posé à attaquer le fort de l'Isle, si-tôt que l'ouverture de la troisième enceinte sera suffisante pour y donner assaut. On se flatte de couper par-là la communication qui est entre Crescentin & Veruë, & de mettre la garnison de la place hors d'estat de pouvoir faire une retraite. Nous avons trois pieces de douze dans la batterie la plus avancée de la nouvelle attaque de la gauche, ces trois pieces depuis trois jours tirent avec un effet extraordinaire, puis-que, suivant le rapport des deserteurs, elles ont coulé à fond deux bateaux du Pont des Ennemis,

Fevrier 1705. Cc

346 MERCURE

brisé plusieurs palissades dans le fort de l'Isle, & fort incommodé deux Regimens qui sont dans ce fort pour le défendre, ou pour soutenir la Place en cas d'attaque. On travaille à placer six pieces de vingt-quatre dans le même endroit, pour achever de rompre les palissades & pour ruiner le bas Fort de Maçonnerie. Il gele si fort depuis hier que si le temps continue vingt-quatre heures seulement, les boües porteroient le canon. Il nous en reste quelques pieces à une lieue d'icy, que nous allons faire venir, parce que nous trouverons moyen de les employer utilement.

Le bruit vient de se répandre que Monsieur de Savoye craignant l'écoulement des eaux, avoit fait retirer des mines une partie de la poudre.

Voicy l'Extrait d'une Lettre de Versailles, où il est parlé de l'avantage remporté le deuxieme de ce mois, par les Troupes de Monsieur le Grand Prieur, sur celles du Comte de Linange.

M^r de Moheria arriva icy le treize de la part de Monsieur le Grand Prieur, pour rendre compte au Roy du dernier combat.

C c ij

348 MERCURE

qui s'est donné en Italie. S. A. se mit en marche le dernier jour de Janvier, à la teste d'onze cens Chevaux, & de quinze cens Fantassins avec quatre pieces de canon de douze livres de balle, & deux de huit livres. Elle s'avança sur le bord du Lac de Garde, entre ce Lac & l'Adige & après avoir pris un poste important entre Guarda & Pesquiera, elle marcha au Colonel Pasté, qui avoit rassemblé ses quartiers du costé de Guarda & de Rivole. On remarqua de dessus les hauteurs que ce Colonel qui avoit mis ses Troupes en bataille, avoit au

moins mille Chevaux & deux mille cinq cens Fantassins ; cependant à l'approche des Troupes du Roy, celles de l'Empereur se retirèrent à la faveur des défilés des montagnes ; une partie de nos Dragons tomba sur un bataillon d'Heidnques, luy enleva six Drapeaux, en tua un grand nombre & fit plusieurs prisonniers. Un autre détachement de nos Grenadiers défit trois troupes de Cuirassiers, commandées par le Baron d'Eltz, qui se trouve parmi les prisonniers. Plus de six vingt Cuirassiers furent tuez dans cette occasion, & quelques pelotons d'In-

350 MERCURE

fanterie qui devoient les soutenir, mirent bas les armes. Les Ennemis eurent environ trois cens hommes tuez & autant de faits prisonniers, du nombre desquels sont plusieurs Officiers de distinction. Nous n'avons perdu que deux Officiers & cinq ou six Dragons.

M^r le Comte de Medavi s'étant avancé dans le même temps avec un corps de quinze cens Chevaux, vers les quartiers du Comte de Linange, pour faire diversion, & M^r de Lautrec que M^r de Medavi avoit détaché avec quatre cens Chevaux, ayant esté coupé par le General Visconti,

M^r de Lautrec se fit jour au travers des Ennemis ; mais ayant esté blessé dangereusement , il fut fait prisonnier, & sa troupe rejoignit en bon ordre M^r le Comte de Medarvi.

L'action de M^r de Lautrec est de la plus grande intrepidité. Il venoit de se faire jour au travers des Ennemis, & il est aisé de juger que puis qu'il avoit passé au milieu d'eux , ils devoient avoir perdu beaucoup de monde. Après une si belle & si vigoureuse action il apperçut deux gros corps

352 MERCURE

qui venoient pour l'attaquer à droite & à gauche , & après avoir relvé un peu de temps à ce qu'il pouvoit faire , pour sauver les Troupes du Roy , qui auroient esté attaquées de tous côtez , il prit le parti de percer encore une fois le corps qu'il avoit déjà traversé : ce qu'il fit avec une vigueur extraordinaire , avant que les deux corps le pussent joindre. Il réussit dans son dessein , mais ce ne fut pas sans faire quelque perte ; ses troupes devant estre fatiguées des coups qu'elle avoient donnez pour se faire

faire jour la premiere fois ; cependant cette action auroit esté entièrement à nostre avantage s'il n'avoit point esté blessé. Il fut porté à Brescia chez le General Visconti qui auroit mieux aimé n'avoir point ce prisonnier & que ces troupes eussent esté moins maltraitées. En effet , la suite a fait voir qu'elles l'ont esté beaucoup , & que M^r de Lautrec a beaucoup moins perdu , la plûpart des soldats qui s'étoient dispersez étant revenus. On assure qu'outre les six Drapeaux apportez par M^r de

Fevrier 1705. D d

354 MERCURE

Moheria , les Ennemis en ont encore perdu deux. On en auroit pris d'avantage , mais les Ennemis , qui estoient par pelotons , avoient grand soin de ne se point laisser approcher.

M^r le Comte du Soupat , qui commandoit dans la Citadelle de Mantoüe pendant le blocus de cette place , ayant reçu ordre du Roy d'aller servir en Espagne , sous les ordres de Monsieur le Maréchal de Tessé , a esté fait à son arrivée Lieutenant de Roy de la Ville de Ciudad Rodrigo , qui est la dernière villed'Espagne du

côté du Portugal, & la place la plus importante sans difficulté. Ce choix marque que M^{re} le Comte du Soupât s'est fort distingué pendant le blocus de Mantoue, & que l'on est très content de ses services.

Don Melchior d'Avellanc-da, ci-devant Gouverneur de Ceuta, à eu le Gouvernement de Cadix, vacant par la demission de D. Scipion Braccaccio qui a demandé la permission de quitter le service, à cause de sa mauvaise santé. Ce nouveau Gouverneur est d'une très ancienne Maison.

D d ij

356 MERCURE

Espagnole, & il est de la même Maison que le celebre Auteur qui fit un D. Quichotte de la Manche, dans le même temps que Miguel de Cervante fit le sien; du premier desquels nous ayons eu depuis peu la première Traduction Française. D. Scipion Brancaccio est de la même Maison que M^r le Duc de Brancas qui est en France. Cadix est une Isle près de la Coste Occidentale de l'Andalousie, au Nord du détroit de Gibraltar. On la nommoit autrefois *l'Isle Junon*, parceque cette Déesse y estoit.

L. C.

adorée par les Payens. Ensuite on la nomma *Gades*, d'où s'est formé le nom de *Cadix*. Sa longueur est de sept lieues & sa largeur de trois; elle est jointe à la Terre-ferme du côté d'Orient, par un Pont appelé le Pont du Sac. L'entrée de la Baye de Cadix est fort dangereuse. Il y a lieu d'espérer beaucoup du nouveau Gouverneur de Cadix, puisqu'il a déjà donné de grandes marques de sa valeur & de sa conduite, en descendant Ceuta.

La Republique de Gennes a aggrégé au Corps de sa No-

Dd iij

358 MERCURE

blesse M^r le Marquis Pery ,
 Maréchal de Camp , & Colo-
 nel d'un Regiment Italien au
 service du Roy. Il est à remar-
 quer que les Estrangers qui
 sont faits Maréchaux de Camp ,
 & qui ont des Regimens , ont
 la permission de les conserver.
 La Noblesse de Gennes a ses
 vingt-huit Alberges , aux-
 quels toute la Noblesse doit
 être aggregée , & elle distingue
 entre ces vingt-huit Corps ,
 ceux qui sont des Familles Il-
 lustres , comme les Spinola ,
 les Doria , les Grimaldi , les
 Fieschi , &c. & ceux qui n'ont

que des noms d'aggregation, comme Catanei, Imperiali, &c. M^r le Marquis Pery qui vient d'être aggregé à cette Noblesse, sert depuis long-tems en France avec beaucoup de distinction. Son nom est d'un grand relief dans la République de Gennes.

Le 16. du mois de Janvier, Mr le Baron de Leyen, Grand-Prevost du Chapitre de Mayence, reçût la nouvelle, qu'il avoit esté élu Evêque d'Aischtet. L'Eglise de Mayence est tres-ancienne : le premier Evêque qu'elle ait eu, est saint Crescent,

D d iij

360 **MERCUR** :

Disciple de saint Paul. Saint Boniface qui vivoit dans le 8^e siècle, en fut le premier Archevesque. Aischter est dans le pais de Nordgavv, sur les confins du haut Palatinat, de la Baviere & de la Franconie, dans le Cercle de Franconie en Allemagne. Cet Evesché fut établi l'an 748. par saint Boniface, dont je viens de parler, & fondé par le Comte Suigger de Hirschsberg, & saint Wilibald en fut le premier Evesque. Gebhard Comte de Hirschsberg, dernier de sa famille, legua à cet Evesché le Comté de Berc-

hingem vers l'an 1300. On admire dans cette Eglise un Soleil pour le Saint-Sacrement, dont Jean Conrad de Gemmingen fit present à son Eglise l'an 1611. Il est du poids de 40. marcs d'or, & enrichi de 350. diamans, & de 1400. perles. Cette Eglise a eu de saints Evêques. Mr le Comte & Baron de Leyen est d'une des plus anciennes maisons d'Allemagne : elle y est établie dès le tems de l'Empereur Rodolphe, tige de la Maison d'Autriche : ceux de ce nom qui s'établirent les premiers en Allema-

362 MERCURE

gne, y suivirent cet Empereur lorsqu'il alla y recevoir la Couronne Imperiale. Leurs biens étoient à deux ou trois lieues du Château d'Hapsbourg, ancien manoir de la maison d'Autriche, & dans le territoire de Bâle. Le nouvel Evêque d'Aischtet est un Prélat fort distingué par son mérite personnel, & par l'application qu'il a bien voulu donner aux Sciences, malgré l'usage où sont les Allemands de les négliger. Comme il n'est pas fort âgé, il y a lieu d'espérer qu'il gouvernera long-temps ce Diocèse.

Mr de Tilladet a vendu sa
Sous-Lieutenance des Gendar-
mes Ecoſſois à Mr d'Aurillart
Enſeigne des Gendarmes Dau-
phins. Mr de Tilladet eſt Pe-
tit-Neveu de feu Monſieur
le Chancelier Le Tellier. Mr
d'Aurillart eſt d'une tres-an-
cienne maiſon , originaire de-
puis pluſieurs ſiècles de la Pro-
vince de Normandie ; d'où elle
eſt ſortie pour s'établir dans la
Provence où elle eſt à preſent.
Pluſieurs Officiers de ce nom
ont porté les Armes avec beau-
coup de diſtinction ; & celui
qui donne lieu à cet article ,

364 MERCURE

a servi depuis sa plus grande jeunesse, & a souvent donné des marques de sa valeur.

Mr de Verceil a vendu son Regiment de Dragons à Mr le Comte du Roure. Mr de Verceil se trouva à la teste de son Regiment à la Bataille que Monsieur le Maréchal de Villars gagna en Allemagne, qui ouvrit le chemin de la Forest-noire. Mr de Verceil s'y distingua, & tous les Officiers de ce Regiment s'attirerent des éloges de ce Maréchal. L'Officier qui achette ce Regiment est connu par les frequentes

marques de valeur qu'il a données en plusieurs occasions. Il étoit au Combat que Monsieur le Maréchal de Tallard donna un peu avant la prise de Landau. On ne peut se distinguer davantage qu'il fit. Il a depuis ce temps-là continué de se signaler.

Mr le Comte de Bonnelles achette le Regiment Royal-Piémont, & a vendu celui de Tournes, Infanterie, qu'il avoit, à un Capitaine de Dragons du Regiment de Vassé.

Mr de Silly ayant esté fait Maréchal de Camp, a vendu le

366 MERCURE

Regiment de Cavalerie d'Orleans , à Mr de Jouÿ , qui étoit Major de ce Regiment. Mr de Jouÿ est depuis long-temps fort estimé des Troupes , & le Regiment dont il estoit Major, souhaitant de l'avoir pour Colonel, & Monsieur le Duc d'Orleans ayant aussi pour lui une estime toute particuliere , S. A. R. lui a facilité les moïens d'acheter ce Regiment , & a aussi contribué à cet achat.

Monsieur le Duc d'Orleans voulant que ses Regimens ne soient commandez que par des Officiers d'un nom & d'un mé-

rite, distinguez, a obtenu du Roy l'agrément du Regiment de Chartres, Cavalerie, pour Mr d'Entragues. Je ne vous dis rien de sa Maison, qui est tres connue. Il est frere de Mr le Marquis d'Entragues, qui commandoit le Regiment des Vaisseaux, & qui fut tué à Cremone, où il combattit des premiers pour en chasser les Ennemis; Son Regiment, dont il devoit faire la Revûe le jour que les Imperiaux avoient medité de surprendre la Place, s'étant trouvé sous les Armes dès la pointe du jour, de ma-

368 MERCURE

nière que la meilleure partie du succès de cette grande Journée est dûë à ce Colonel. Le Regiment de Chartres vaquoit parce que Monsieur le Duc de Brancas qui le commandoit, a esté nommé Maréchal de Camp. Ce Duc a souvent donné des marques de sa valeur, & surtout au Siège de Keyservert, où il s'est distingué d'une manière si éclatante, que toutes les Relations que l'on fit de ce Siège, estoient remplies de ses louanges.

Mr de Senneterre a vendu son Regiment de Dragons à

Mr de Belabre , Capitaine dans Beringhen , Cavalerie.

Le Roy a donné quinze cents livres de Pension à Mr de Pion-fac, cy-devant Lieutenant-Colonel du Regiment de Navarre , & qui par sa grande fermeté a mérité cette pension , & le Regiment dont il a esté pourvû.

Mr le Commandeur de Forville , Chef-d'Escadre des Galeres du Roy , a esté aussi gratifié d'une augmentation de sa Pension : ce qui fait voir que Sa Majesté est tres contenté de ses services.

Fevrier 1705.

Ec.

370 MERCURE

Le mot de l'Enigme du mois dernier, estoit la *Plaque de Cheminée*. Ceux qui l'ont trouvé sont M^r de Beauregard, Avocat au Parlement de Bretagne : du Hestrey & le petit Benoist de Rouen : Dominique Bertrand de Lion : Baraudet & son ami Duplessis, maistre Chirurgien au Mans : Minoche, Breton joli homme & toujours galant : Robinet, proche St Pierre aux Boeufs : Allard : l'Auteur de la galanterie faite le Mercredy gras à Mlle Bru... : le spirituel Picard, de la rue de Richelieu :

GALANT : 371

Pierre Marc & son Abbé Mar-
tial de la Porte S. Honoré :
l'Echo fidèle. Le gros Dinde
de la rue des deux boules , le
fils aîné du Grand Vizir de
Soissons : le grand Neveu de
la rue Vaugirard , & le mau-
vais garçon du quartier. Milles
Thain de la rue neuve S. Paul,
avec son amie des Sales de la
rue de la Verrerie : le Vasseur
la-geneuse & Ogedé : Jeanno
Roussau & Catherine Ri-
chard : la cruelle Saumon : les
Dames de la grande allée : la
belle du point du jour , de la
rue S. Martin , avec son bon

Ee ij

372 **MERCURE**

amy le précieux : Tamiriste & sa fille Angelique : la plus belle & gracieuse Dame du Cloître Notre-Dame : l'aimable Demoiselle du même lieu , & son aimable Berger : la Bergere Climene & son Berger Tircis , de la place Royale : la niece de l'aimable Recluse : la grosse femme & sa fille Catin de la rue de Savoye : la belle Bergere de la Bastille & son cher frere : & la belle Javotte de la Mazarine.

L'Enigme qui suit est de M^r d'Aubicourt,

ENIGME.

Depuis Noë j'étois sur terre en
grand mépris.

Sous Tibere on me voit paroître
venerable.

A Rome le Senat & le peuple
surpris

Ne purent m'empêcher d'être con-
siderable.

E

Si pour me ravilir l'on a tout
entrepris :

Ce projet toujours vain m'est encor
favorable.

Malgré mes detracteurs mon me-
rite est sans prix.

Sur leur perte je fonde un Empire
durable.

374 MERCURE

S
L'Univers me respecte , & mon
nom reveré
Même aux Trônes des Rois
se trouve praféré.
Une marque d'Opprobre est de
gloire suivie :

S
Ce qui fit des humains le plus
malheureux sort ,
Le spectacle sanglant d'une tra-
gique mort ,
Est la solide espoir du bonheur
de la vie.

M^r de Murard Seigneur de
Biligneux Conseiller au Parle-
ment , & fils de feu M^{re} Hie-
rôme de Murard Seigneur de

Biligneux & Conseiller au même Parlement , a épousé dans l'Eglise de S. Nicolas du Char-donner Demoiselle Helene , Antoinette du Quesnay fille de feu M^{re} François du Quesnay Seigneur de Chateaupair & des Granges , Maître d'Hôtel du Roy & de feu S. A. R. Madame la Duchesse Douairiere d'Orleans. M^r l'Abbé du Quesnay , Bachelier de Sorbonne , & Chanoine en l'Eglise Royale de Mante , fit la cérémonie & parla avec beaucoup d'onction & de délicatesse. Son discours fut trou-

376 MERCURE

ve beau & rempli de pensées fines & d'heureuses applications de l'Ecriture : M^r de Murard est allié de M^r le President de Blamont , de M^{rs} le Feron Seigneur de Louvre en Paris, de M^r Chassepot de Beaumont , & de plusieurs autres familles considerables , & à même l'honneur d'appartenir à Monsieur le Chancelier , ainsi que M^e de Murard à l'honneur d'estre alliée de M^r Chavelin , Conseiller d'Etat ordinaire. M^r du Quesnay pere de cette nouvelle Mariée se trouva près Monsieur le Comte

Comte de Soissons à la bataille de Sedan ; il fut blessé au Siège de Fontarabie & s'étoit auparavant distingué sur le Vaisseau Amiral de la Flotte Francoise à la reduction de où la France remporta une Victoire complete sur l'Espagne. Le Combat de Staffarde en Italie donné en 1693. le 4. Octobre, coute aussi à cette Dame le second de ses freres tué à la tête du Regiment de Quercy, proche de Mr de la Hoguette. Il y eut le soir un repas magnifique & une illumination des plus brillantes.

Le Roy a honoré Monsieur le Duc d'Albe & Madame la Duchesse d'Albe d'une distinction qui n'est pas ordinaire. Sa
Fevrier 1705. F f

378 MERCURE

Majesté fit dire à ces deux Excellences , qu'elle feroit fort aise de les voir à Marly , où ne vont pendant le séjour qu'y fait S. M. que les personnes de la Cour , qui sont nommées par Elle-même. Leurs Excellences fort sensibles à cet honneur , y allerent le Lundy-gras. S. M. leur fit un accueil qu'il seroit difficile de bien exprimer , & que Leurs Excellences n'auroient jamais pû ny prétendre, ny esperer. Toute la Famille Royale, à commencer par Monseigneur, en usa pour Elles de même. Leurs Excellences y arriverent sur les quatre heures. Après qu'elles eurent salué le Roy , & qu'elles eurent rendu visite à toutes les personnes de

la Famille Royale , on leur servit une magnifique Collation. Monsieur le Maréchal Duc de Boufflers conduisoit Monsieur le Duc, & Madame la Princesse des Ursins, madame la Duchesse d'Albe. Sur les sept heures on commença le Bal. Toutes les personnes de la Cour qui avoient esté nommées pour Marly , y parurent avec tout l'éclat & toute la magnificence que l'on peut imaginer. Le Roy d'Angleterre ouvrit le Bal avec la Princesse sa sœur : toute la Cour demeura debout pendant qu'ils dansèrent : on admira leur bonne grace à dancier , comme on a coûtume d'admirer tout ce qu'ils font l'un & l'autre. Ce Bal fut des plus beaux , il dura jusqu'à dix heures.

F ij

380 **MERCURE**

res. Le Roy se mit à table , & Madame la Duchesse d'Albe eut l'honneur de manger avec S. M. Après le soupé on se mit au jeu. Sur le minuit le Roy alla se coucher. Monsieur le Duc d'Albe eut le Bougeoir. S. M. lui parla avec les manieres nobles & gracieuses qui lui sont si particulières & si naturelles en même tems. Ce Prince lui fit aussi l'honneur de lui parler quelque fois en Espagnol dans toute la noblesse & la délicatesse de cette Langue. Le jeu & les autres divertissemens continuerent après que le Roy fut couché. Leurs Majestez Britanniques , & la Princesse d'Angleterre s'en retournerent à S. Germain ; & Monsieur le Duc & Madame

la Duchesse d'Albe, entre deux & trois heures après minuit, allèrent coucher à Versailles dans leur Hôtel, comblez des honneurs qu'ils avoient reçus, & pénétrez de cette reconnoissance vive & sincère que les personnes de leur élévation & de leur délicatesse savent sentir avec plus d'étendue que d'autres. Leurs Excellences n'ont guere esté moins enchantées de la situation, du séjour, des Pavillons, des Jardins & des vûes de Marly, & de la manière aisée & délicate dont la Cour s'y amuse & s'y divertit, en présence même du Roy.

Les divertissemens qui avoient commencé à Marly dès le jour de l'arrivée du Roy, continue-

F fiiij

382 MERCURE

rent le lendemain mardi , dernier jour du Carnaval. Il y eut ce jour-là un Bal sérieux avant le souper , c'est-à-dire en habits François. Personne n'ignore que les pierreries font beaucoup plus d'effet sur les habits des Dames, parce que les parures qui sont faites exprès pour leur servir d'ornemens , sont avantageusement placées. Ce Bal étant fini , & le Roy ayant souperé , on en commença un autre où toutes les personnes qui avoient esté nommées pour Marly , parurent sous differens habits de Masques. La variété , la richesse & la bizarrerie de plusieurs habits , firent beaucoup de plaisir , chacun ayant pris soin d'inventer des habits qui

pussent empêcher qu'on les reconnust. Il y avoit mesme des personnes d'une mesme taille, qui estoient convenuës de mettre des habits semblables, afin d'embarasser ceux qui auroient pû les reconnoistre à leur taille. Enfin, ce divertissement fut des plus complets, & la joye fut parfaite. Il y a lieu de croire que le Carnaval ne s'est pas passé de même à Vienne, puisque de ses Remparts on voyoit fumer les lieux où le Comte Caroli. à la teste de cinq mille hommes qu'il commandoit, avoit mis le feu. Ces lieux sont Vuitsamen, Raunevart, Oberrolingen, Schandorff, Neckel-dorff, Vvisselbourg, Rokavv, Zurendorf, & la plus grande

384 MERCURE

partie de Heyboden. De pareils faits , & qui ne paroissent point douteux , font assez connoître combien la nouvelle de la défaite entière des Mécontents , étoit fausse ; mais il part plus de ces Relations du Conseil de Vienne , que des Relations véritables ; aussi sont-elles forgées dans le Conseil , où la seule politique les fait inventer aux dépens de la vérité & de ce qu'on en pourra dire lorsqu'elle sera connue ; mais on se met peu en peine dans ce Conseil de la suite , pourvu que dans le temps présent , on pare les coups dangereux d'un peuple effrayé , qu'on trouve ensuite le moyen d'apaiser & d'ébloûir de nouveau par d'autres manœuvres.

On ne s'est guere plus diverti en Hollande qu'à Vienne, & l'on ne feint point d'y avouer que l'argent n'y a jamais manqué de la maniere qu'il fait aujourd'huy. Les Estats ne s'en cachent point & ils l'avoient hautement dans leurs délibérations. C'est ce qui fait qu'après avoir refusé aux Anglois de mettre cinq mille hommes sur leur Flotte, ils n'ont pû en accorder que deux à leurs instances reiterées : ce qui n'a pas satisfait les Anglois, qui ayant resolu auparavant d'en mettre dix mille sur leur Flotte, viennent de déclarer qu'ils n'y en mettront que cinq mille, ce qui ne sera pas avantageux aux Alliez & ne fera pas avancer les affaires

386 MERCURE

de Portugal, qui selon toutes les Lettres d'Angleterre & de Hollande & de Portugal même, sont en tres mauvais estat, les provisions les munitions & les troupes même y manquant, & il y a même apparence que le Roy leur manquera aussi bien tôt, si les dernieres nouvelles qui en sont venuës sont veritables. Elles portent que S. M. P. avoit reçu le viatique le premier jour de Janvier, & que les Medeeins & Chirurgiens de Monsieur de Schömberg l'avoient visité, & avoient assuré qu'il n'y avoit plus aucune ressource pour la santé de ce Prince. Si ce Monarque vient à déceder, sa mort ne remettra pas le calme entre les

troupes Angloises & Portugaises , qui sont fort des-unies , & même animées les unes contre les autres. Il y a des Lettres de Lisbonne qui portent que le Roy de Portugal avoit conseillé à la Reine douairiere d'Angleterre qu'il laisse Regente de ses Estats , de s'accommoder , s'il mouroit , avec S. M. T. C. & Pon ne doute point que la plus grande partie des membres du Conseil qui n'a pas approuvé la guerre présente , ne soit de cet avis , qui se trouve autorisé par le peuple qui ne voit qu'avec peine , en Portugal , des troupes Ennemies de sa Religion , & que rien ne peut empêcher de continuer d'en tourner tous les jours , ses mysteres en derision.

388 MERCURE

Je ne sçaurois finir sans vous parler encore du Siege de Veruë. Voicy ce que portent les dernieres nouvelles de ce Siege.

Au Camp devant Veruë le
16. Fevrier.

Le mauvais temps nous incommode beaucoup. On travaille icy actuellement à faire des machines infernales, que l'on a resolu de faire descendre par le Pô, sur le Pont de communication des Ennemis, afin de tascher de le rompre, parce que tandis qu'il durera le Siege de Veruë sera difficile. Mr le Comte d'Estain a quitté les postes qu'il occupoit au dessous de Turin, pour aller du côté d'Asti où il trouvera de la subsistance. Les deserteurs assurent

assurent que Mr de Vaubecourt inquiète beaucoup les Ennemis. Mr Douville doit venir Commander l'Artillerie en ce Pays-cy.

Voicy les dernieres nouvelles de l'Armée de Monsieur le Grand Prieur.

A Castiglione le 15 Fevrier.

Monsieur le Grand Prieur est arrivé icy. L'Armée Ennemie est dans un perpetuel mouvement. Le Comte de Linange a fait charger & décharger, plusieurs fois, ses gros bagages; il les a encore fait recharger depuis. On ne sçait pas son dessein, mais nous sommes en estat de luy faire teste.

Fevrier 1705.

Gg

390 MERCURE

Quand on est dans une si grande incertitude de ce que l'on doit faire, il paroist qu'on est fort peu assuré du succès des projets dont on s'estoit d'abord flaté. Mr le Comte de Linange n'a point cessé de menacer pendant toute la campagne, & Monsieur le Grand Prieur n'a point cessé d'agir, mais d'une manière si aisée, si peu embarrassée, & avec tant de confiance qu'il sembloit être assuré du succès de tout ce qu'il entreprenoit. Il est beaucoup menacé & il paroist qu'il craint peu, & si les Ennemis grossissent suivant ce qu'ils n'ont point cessé de publier depuis plus de six mois, il y a lieu de croire que ce ne sera que pour augmenter la gloire

de ce Prince , dont le sang froid & l'air tranquille dans les occasions les plus chaudes , déconcertent les Ennemis & marquent une interpidité extraordinaire.

Je vous envoie la suite du Siege de Gibraltar.

A Madrid le 15. Fevrier.

Les dernieres nouvelles du Camp devant Gibraltar , portent que Monsieur le Maréchal de Tessé n'a dû y arriver que le 10. de ce mois : que M^r le Marquis de Villadarias s'estant mis le 7. à la Tête des Grenadiers François & Espagnols ; il attaqua l'épée à la main le Pasté & la Contrescarpe : qu'il s'en rendit Maître , & fit

G g ij

392 MERCURE

*prisonniers tous ceux qui deffen-
doient ces Postes , mais que comme
il se logeoit au pied de la muraille
il fut attaqué par toute la garni-
son , ce qui l'obligea d'abandon-
ner ces deux Postes , & de se retirer
avec quelque perte. Les Ennemis
y en ont fait une plus grande de
Soldats & d'Officiers de distinction,
suivant le raport des Desertteurs &
ce qui se voit par les beaux ha-
bits que nos Grenadiers ont gânez
dans l'action. Le Prince d'Arm-
stat demanda ensuite la Permission
de retirer ses morts. On a pris deux
Capitaines Anglois. Il nous vient
chaque jour plusieurs Desertteurs, qui
assurent tous que la garnison man-
que de vivres. .*

*D'autres nouvelles portent
que deux Compagnies de nou-*

velles levées ayant commencé, par l'effet d'une terreur panique, à se retirer aussi-tôt qu'on se fut rendu Maître de la Hauteur, leur retraite avoit jetté un tel desordre dans les Troupes que la confusion s'y estant mise, elles avoient esté obligées de se retirer après que les deux nations eurent à l'envi l'une de l'autre, & par une noble émulation, fait des Merveilles dans cette occasion.

On écrit de Rome que Sa Sainteté a fait faire une nouvelle Edition de la Traduction Latine de la Morale de Grenoble, pour rendre ce Livre commun en Italie. Cet ouvrage qui est generalement estimé, a esté d'abord traduit en Latin par

G iij

394 MERCURE

Mr Morus ſçavant Prêtre Anglois, qui a long-temps eu la direction du Seminaire de Montefiaſcone, qui a enſuite eſté Recteur de l'Univerſité de Paris, & qui eſt à preſent principal du College de Navarre. Il vient encore d'être traduit à Rome par ordre du Pape, & de ſçavans Cardinaux y-ont travaillé, & l'ont enrichi d'excellentes Notes de la façon du ſavant Cardinal d'Aguirre, Sa Sainteté a fait faire cette dernière Edition *in folio*. Elle a de plus fait faire une nouvelle Edition d'un excellent Livre compoſé autrefois par un ſçavant Cardinal, & dont les Exemplaires étoient devenus fort rares. Cet Ouvrage qui eſt intitulé

le Institutiones Theologicae ; à
fourni la matiere & le fond du
Cathechisme du Concile de
Trente; cette excellente Regle
de nôtre foy , & l'abregé de la
Morale Chrétienne. Ces deux
Livres dont le Pape vient d'en-
richir l'Eglise font munis des
plus magnifiques Approbations,
& ils seront à l'avenir entre les
mains de tous les Pasteurs,

Le Fameux Peintre Luca Gior-
dano est mort à Naples. Il n'a
pû achever plusieurs Tableaux
commencés pour la Chapelle
du Roy d'Espagne à Madrid,
que le Viceroy a fait porter au
Palais. On dit que cet Excel-
lent homme s'estoit attaché dès
sa plus grande Jeunesse à imiter
les ouvrages du celebrer Paul.

Veronese, Peintre Italien & connu sous le nom de Paul Cagliari, qui avoit esté élevé par Antonio Badille un de ses Oncles. Il y a en effect une grande conformité entre les Dessains de Luca Giordano, & ceux du Veronese. Celui-ci s'attacha beaucoup au Coloris & Peignit fort dans le Gout du Titien, & Luca Giordano excelloit aussi dans le Coloris. Ses ouvrages approchoient aussi de ceux du Tintoret, qui excelloit pour la force de la Representation, & pour le dessin.

Je dois ajouter à l'article de la mort de Mr le Marquis de Courtebonne, que ce Marquis se nomme Louis de Calonne, & non de Caponne & de Courte-

bourne, & non de Courtebonne, ainsi que je vous l'ay marqué. Ce Marquis est mort d'une maladie violente qui l'a emporté en quatre jours. L'on ne peut être plus regretté qu'il l'a esté par tous les gens affectionnez au service du Roy, aussi bien que par Sa Majesté-même, qui depuis plusieurs Campagnes avoit témoigné publiquement la satisfaction qu'Elle avoit des marques de valeur & de capacité qu'il avoit données dans des occasions d'éclat, & fort importantes. C'est pourquoy le Roy vient d'accorder à ses Enfans 25000. écus à prendre sur le Gouvernement de Helder, qu'il a donné à Mr le Marquis d'Havrincourt, qui a commandé les Dra-

398 MERCURE

gons d'Artois. Mr le Comte de Courtebourne, & à present Marquis de Courtebourne, fils aîné du feu Marquis de ce nom, est Capitaine dans la Mestre de Camp generale de Cavalerie. Il sert depuis quelques années, & s'est trouvé en plusieurs occasions perilleuses, où il a donné des marques de sa valeur. Le Défunt étoit frere de Madame la Baronne de Breteuil.

La Charge de feu Mr du Liscoët dont je vous ay appris la mort, a esté donnée à Mr le Marquis de Nancré. Il est fils de feu Mr le Comte de Nancré, Lieutenant general des Armées du Roy, qui est mort Gouverneur d'Arras, après avoir esté Gouverneur du Quesnoy, &

d'Ath ; & de Dame N.... de Montgomery sa Mere. Mr le Marquis de Nancré a servi pendant dix-sept années dans le Regiment du Roy, Cavalerie, dont il a esté Lieutenant Colonel. C'est un homme d'un esprit & d'un mérite distingué ; & le choix que S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans vient de faire, en est une preuve.

Tout se prépare en Espagne pour l'ouverture de la Campagne contre le Portugal ; & les Levées s'y font avec d'autant plus de succès, que le fond des nouveaux Impôts est uniquement destiné pour les affaires de la guerre : ce qui fait que les peuples ont consenti avec joye à cette Levée , & qu'ils les

400 MERCURE

payent avec plaisir. Le Roy d'Espagne apprit dans le même temps, qu'il alloit recevoir de nouvelles sommes, qui pourroient aussi y contribuer beaucoup, puisqu'on luy a mandé qu'il étoit arrivé deux Vaisseaux à Cadix, dont l'un est la Capitane de l'Armada de *Batlovento*, commandée par Don André de Arriola; & l'autre, un Navire particulier de Don Diego Sanchez, envoyez par le Duc d'Albuquerque, Viceroy de la nouvelle Espagne, & qui avoient apporté des sommes considérables. Je viens de voir des Lettres de Cadix, qui portent que sur le Vaisseau commandé par Don Diego Sanchez, il y avoit douze cent mille Piastras pour
le

GALANT 401

le Roy, & que cette somme provenoit du Don gratuit que les Habitans du pais font à Sa Majesté Catholique; mais que Monsieur le Duc d'Albuquerque n'avoit osé risquer une plus grosse somme. Les mesmes Lettres ajoûtent qu'il y avoit sur la Capitane douze-cent mille Piastras pour le compte des Négocians ; & pour douze-cent mille autres Piastras de Marchandises. Et comme S. M. C. doit recevoir son droit sur tout ce que cette Capitane a apporté, ce que ce Monarque n'attendoit pas, il y a lieu de croire que rien ne lui manquera pour les frais de la guerre. Les mêmes Lettres ajoûtent que Monsieur le Maréchal de Tessé estoit

Fevrier 1705. H h

402 MERCURE

arrivé le 11. devant Gibraltar : que ce Maréchal avoit assuré qu'il esperoit se rendre bientôt maistre de la Place , pourvu que rien ne luy manquast ; & qu'à peine avoit-il fait cette déclaration , que toutes les choses nécessaires pour l'avancement de ce Siège avoient commencé à arriver au Camp.

Leurs Alteſſes Sereniffimes Monsieur & Madame la Duchesse du Maine ont donné à Sceaux le dernier Dimanche & le dernier Mardi du Carnaval des Fêtes aussi magnifiques que galantes. Il y eût le Dimanche un grand bal où il se trouva peu de masques parce qu'on devoit recevoir le mardi suivant tous ceux qui viendroient mas-

quez à Sceaux. Parmi les masques qui s'y trouverent le Dimanche quatre personnes de conditions habillées en Arlequins, danserent ensemble des dances Arlequines dans lesquelles elles imiterent parfaitement bien les personnages qu'elles representoient.

Madame la Duchesse du Maine dont on connoist l'esprit, le bon goust & les manieres honnestes en fut charmée, elle voulut sçavoir leurs noms & elle leur dit mille choses obligantes suivant sa maniere ordinaire. La collation qui fust servie ce jour-là fut des plus magnifiques.

Le mardi, l'affluence des masques qui vinrent de Versailles

H h ij

404 MERCURE

& de Paris , fut si grande que l'on compta aux environs de Sceaux trois cens soixante & dix-huit carrosses , outre ceux qui s'estoient retirez pendant la nuit aux hôtelleries du Bourg la Reyne , & dans d'autres maisons voisines.

Le même jour en sortant du souper , avant que le bal commençast , il y eust un divertissement des plus nouveaux & des mieux entendus : il n'y entra point de masques & il ny eut que les personnes de cette Cour. Il y avoit une representation du Parnasse. Apollon , les neuf Muses & le Cheval Pegaze étoient distribuez avec beaucoup d'art sur cette double montagne.

Apollon.

Mr de Malezieux.

Uranie.

Madame la Duchesse du Maine.

Clio.

Mademoiselle d'Enguien.

Euterpe.

Mademoiselle de Rohan.

Calliope.

Mademoiselle de Nevers.

Erató.

Mlle de Moras.

Melpomene.

Mlle de Malezieu.

Thalie.

Mlle de Chambonas.

Terpsicore.

Mlle de Langeron.

Polimnie.

Mlle de Choiseul.

H h iij

406 MERCURE

Les neuf Sciences ou Arts qui ont le plus de rapport aux neuf Muses , vinrent leur offrir un tribut en vers , qui furent lûs par elles. Mercure représenté par Mr le Marquis de Gavaudun les conduisoit : tous les habits & les attributs repondoient aux caractères.

Ce divertissement fut poussé plus loin, mais comme je ne suis pas assez bien informé de ce qui regarde la suite, je ne vous en diray rien. Le bal fut ensuite ouvert & l'on peut dire que toute la maison de Sceaux fut remplie d'un nombre infini de masques , dont la variété des habits estoit si grande qu'il auroit fallu des mois entiers pour les examiner , si on avoit vou-

GALANT 407

Iu s'attacher à les considérer. Les rafraîchissemens & les liqueurs furent servies en abondance ; mais quoique la profusion fust grande , & qu'il semblât que l'on vuidât plutôt des tonneaux que des bouteilles , à peine en avoit-on porté dans les lieux où tous les masques estoient répandus , que tout disparoissoit : enfin chacun s'en retourna content de cette Fête que l'on pourroit nommer une Fête Royale.

Il est arrivé aujourd'hui un Courrier de Mr de Vandôme qui a raporré que demain premier de Mars à 2, heures du matin on devoit donner un assaut general à Veruë , ainsi vous apprendrez ce qui se sera passé à cet assaut environ dans le temps que vous recevrez ma Lettre.

Le Roy fera la Revuë de ses 4. Com-

408 MERCURE

pagnies des Gardes du Corps le 11, & le 12. du mois prochain à Marly, & elles partiront ensuite sans sçavoir leur destination. Je suis Madame, &c.

A Paris le 28. Février 1705.

E R R A T A.

Page 47. ligne 6. Coligny, lisez Taligny.

Pag. 105. lig. 5. Clampier lis. Champier.

A V I S.

On distribuera sans faute le *Mercur* le Samedi 4. d'Avril.

T A B L E.

P

Récluse.

Relation du dernier Combat Naval, faite par Mr le Chevalier d'Infreville, premier Chef-d'Escadre. 6

Premier Article des Morts. 40

Mariage. 53

T A B L E.

<i>Nouveaux Traité pour apprendre la Geographie.</i>	57
<i>Réception des nouveaux Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit.</i>	59
<i>Divertissemens donnez au Palais- Royal par S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans , & par Ma- demoiselle.</i>	64
<i>Memoire en forme de Manifeste des Mécontens de Hongrie.</i>	76
<i>Second Article des Morts.</i>	101
<i>Départ de 18. Reli gieux de la Trape , demandez par Monsieur le Grand Duc de Toscane , & ce qui se passe dans leur Mar- che.</i>	176
<i>Feste de Nostre-Dame de Mont- Carmel , & de S. Lazare , ce- lebrée en l' Abbaye de S. Ger- main des Prez , avec la Récep- tion de quelques nouveaux Che-</i>	

T A B L E.

<i>valiers , & une Description du nouveau Maître-Autel de l'E- glise de cette Abbaye.</i>	185
<i>Mariages.</i>	193
<i>Départ de Mr l'Abbé de Pompanne pour l'Ambassade de Venise.</i>	203
<i>Fantes corrigées , qui s'étoient trou- vées le mois dernier dans la Ge- nealogie de la Maisen d'Aubi- gné.</i>	206
<i>Madrigal sur la Devise du Jetton de la Marine de l'année 1704.</i>	208
<i>Stances à la loüange de Monsieur le Comte de Toulouse.</i>	210
<i>Madrigal.</i>	212
<i>Cure faite par des Remedes Sym- patiques.</i>	213
<i>Troisième Article des Morts.</i>	263
<i>Places données à l'Académie Fran- çoise , & à celle des Inscrip- tions.</i>	274

T A B L E.

<i>Bal donné par Monseigneur le Dauphin.</i>	278
<i>Extrait d'une Lettre écrite par un Curé du Diocèse de Grenoble.</i>	290
<i>Prix d'Eloquence & de Poësie pour l'année 1705.</i>	293
<i>Quatrième Article des Morts.</i>	298
<i>Suite du Siège de Veruë par Relations.</i>	311
<i>Avantage remporté par l'Armée de Monsieur le Grand-Prieur.</i>	347
<i>Licentenance de Roy de Ciudad. Rodrigo donnée.</i>	354
<i>Gouvernement de Cadix donné.</i>	355
<i>M^r le Marquis de Pery, aggregé à la Noblesse de Gennes.</i>	357
<i>Election d'un nouvel Evêque d'Aischet.</i>	359
<i>Agriement de Charges & de Regimens donnez.</i>	363
<i>Pensions données.</i>	369
<i>Articles des Enigmes.</i>	370

T A B L E.

<i>Mariages.</i>	374
<i>Carnaval de Marly.</i>	377
<i>Nouvelles de divers endroits.</i>	383
<i>Suite du Siege de Veruë.</i>	388
<i>Suite des Nouvelles de l'Armée de Monsieur le Grand-Prieur.</i>	389
<i>Seconde suite des Nouvelles de Gi- braltar.</i>	391
<i>Morale de Grenoble traduite en La- tin par ordre de Sa Sainteté.</i>	393
<i>Cinquième article des Morts.</i>	395
<i>Second article de la mort de Mr de Courtebourne.</i>	396
<i>Charge donnée à Mr le Marquis de Nancré.</i>	398
<i>Nouvelles d'Espagne.</i>	399
<i>Carnaval de Sceaux,</i>	402
<i>Nouvelles diverses,</i>	407

Avis pour placer les Figures.

L'air Grand Dieu, &c. page 75

L'air Que mon estat, &c. page 212



